LA JAUNE ET LA ROUGE

JUIN-JUILLET 1977/N°321 X/REVUE MENSUELLE DE LA SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

LA DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES

DTAT

responsable de l'équipement des forces terrestres
françaises en matériels de combat et de défense
les fait réaliser dans l'industrie privée ou au sein du

GROUPEMENT INDUSTRIEL
DES ARMEMENTS TERRESTRES

GIAT

qui regroupe son propre potentiel industriel

Publi-Pyrénées

SOMMAIRE

3 Editorial : L'Ingénieur dans la société, par L. d'Orso (33)
4 « La Jaune et la Rouge », par G. Cara (62), Rédacteur en chef
7 Courrier
8 Carnet Professionnel, Juin et Juillet
10 Bibliographie
12 Discographie
14 Récréation. Informations diverses

La vie de l'Ecole
15 Sortie des élèves de la promotion 1974
16 La recherche à l'Ecole Polytechnique, par D. Clerget (24)
17 « Pauvre petit n'ange »
19 Vernissage à Polytechnique : Roger Limouse. Souvenir de Monge

21 Réflexions sur le dialogue Nord-Sud : la France et l'Afrique Noire peuvent donner l'exemple de réalisations concrètes, par François Dupont (72)

23 François Villon et le Collège de Navarre, par Michel Zinc, Maître de Conférences à l'Université de Toulouse.

26 Une étude linguistique, par Georges Combet (14)

28 Jacques Bénézit (33) 1913-1977, par P. Crosnier (33). André Rumpler (14) 1894-1976, par M. Duriez (14)

30 Assurance-X, par Georges Cara (62)
32 Contrat d'adhésion

La vie de l'Association
35 Rectificatif au Rapport moral. Conseil d'administration de l'A.X. : compte rendu de la séance du 23.3.77
36 Maison des X
37 Caisse de Secours : P.V. de la réunion du Comité de Gestion, du 27.1.77
38 G.P.X.
40 Groupes X, BAL DE L'X, Maison des X, Promotions
41 Carnet Polytechnicien (Juin et Juillet)
43 Petites Annonces

Rédacteur en chef : Georges Cara (62).
Comité de rédaction : Callot (31), Bégon-Lours (62), Cara (62), Clerget (24), François Dupont (72), Gresse (61), Naigeon (69), Stoffaës (66), Szmaragd (66), de Witt (64)
Chefs de rubrique : Callot (31), jeux mathématiques ; Boggio (59), mots croisés, échecs ; Salmona (56), discographie.
Dessin : Philippe Rémon-Beauvais (57).
Mise en page : Mlle Annie Huart.
Secrétariat de rédaction : Mme Ducrétet, 17, rue Descartes, Paris. Tél. 633.74.25. Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05.
Petites annonces – Carnet polytechnicien – Communiqués de groupes – Bibliographie : Secrétariat de l'A.X., 17, rue Descartes, Paris. Tél. 325.32.83 (poste 320). Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05.
Autres renseignements : voir en tête de rubrique « Vie de l'Association ».
Publicité : Jean de Barruel (28), 17, rue Descartes, Paris. Tél. 633.74.25 ou 323.32.83 (poste 434). Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05 - C.C.P. 21 39 Paris.
Les documents ne sont pas rendus et leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.
Tarif de l'abonnement : 40 F - Prix du numéro : 4 F - Numéros spéciaux : 15 F (Travaux publics, Informatique).

Ce numéro est tiré à 13 200 exemplaires – Dépôt légal n° 2248, parution mensuelle.

IBM Série 1 : adaptez-la

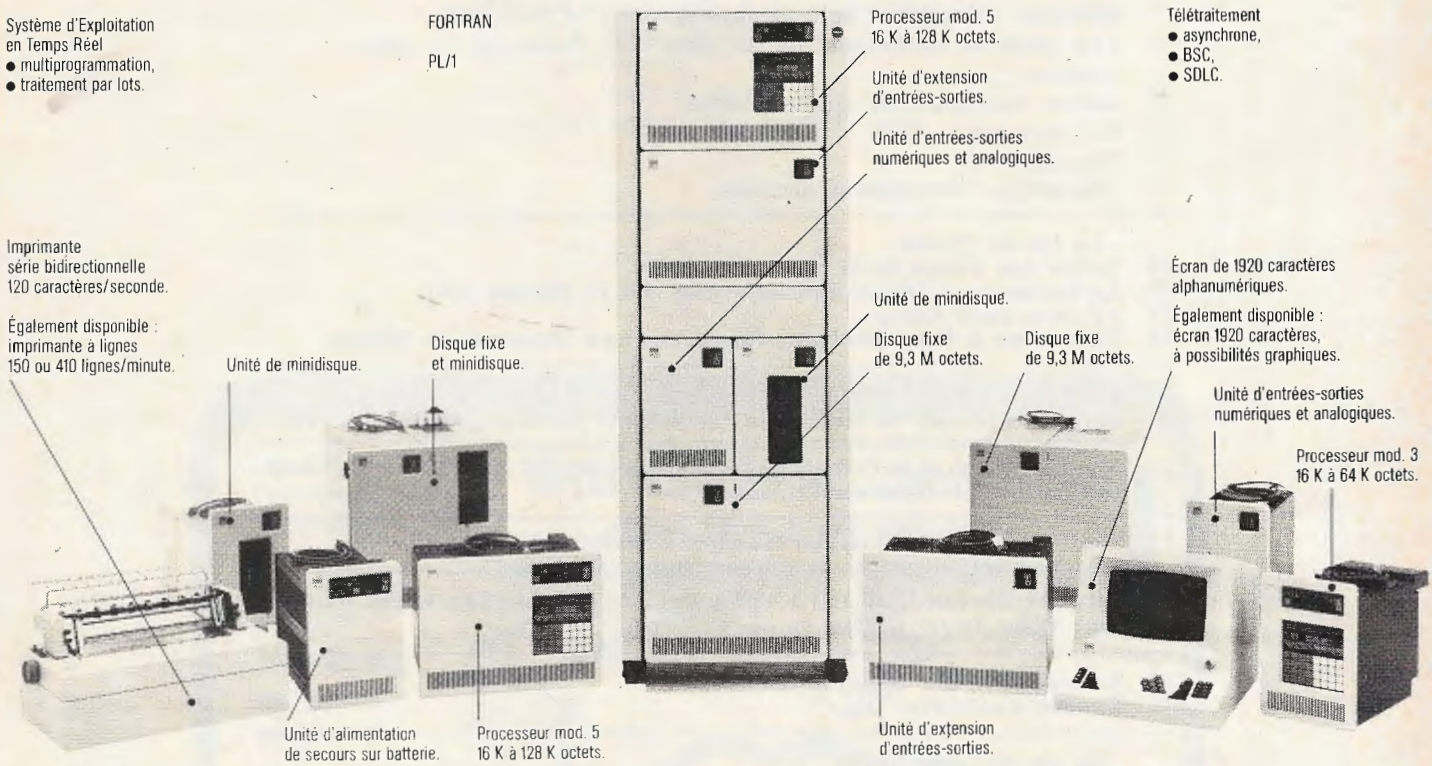

La Série 1 d'IBM.

Elle a été conçue pour vous laisser l'initiative. Vous-même allez faire le choix des éléments de votre système - parce que mieux que personne vous connaissez vos exigences.

La Série 1 vous propose toute une gamme d'unités à fonctions multiples, de logiciels puissants, et de services (les services IBM). Vous assemblez, comme bon vous semble... et lorsque vos besoins changent - ou quand la technologie évolue - vous ré-assemblez ! Les qualités d'adaptation de la Série 1 (elle peut accepter vos propres équipements) et la variété de ses produits - programmes, en font un système ouvert, que vous orienterez facilement vers la gestion classique ou le multitransactionnel, le calcul scientifique, la collecte de données, la mesure... et le télétraitement.

A titre d'exemple, une configuration comprenant un processeur de 64 K octets, trois écrans-claviers, une imprimante de 120 caractères par seconde, un disque fixe de 9,3 M octets et une unité de minidisque, coûte à l'achat 184 000 F HT - 216 400 F TTC (les produits-programmes et l'entretien non inclus).

Si vous voulez en savoir plus sur la Série 1, appelez MM. A. Bensaude ou P. Fleury, au : (1) 508.74.36.
94, rue Réaumur - 75002 Paris.

IBM Série 1 : Un choix de professionnel.

IBM

Compagnie IBM France
Division des Systèmes
de Grande Diffusion

7713

éditorial

L'ingénieur dans la société

Conformément au mandat reçu de votre Conseil, j'avais, il y a quelques mois, déclaré au Premier Ministre que l'A.X. était disposée à concourir à la réalisation de ce que l'on nomme provisoirement – l'appellation devant être modifiée – Institut des Sciences de l'Action.

Notre collaboration avec les services administratifs compétents s'est déroulée dans un climat de confiance dont nous avons lieu de nous réjouir. Certes, il existe des points sur lesquels nos propositions ne seront peut-être pas retenues lorsque viendra, sous peu, l'heure des décisions officielles, mais les grandes lignes du projet paraissent orientées vers les objectifs essentiels que nous nous étions assignés.

Pendant que nous engagions ces négociations, une autre équipe de camarades s'est efforcée de promouvoir un ensemble de réflexions sur le thème général de la place et du rôle de l'ingénieur dans la vie de notre monde.

D'une part, il convenait de préparer une documentation nécessaire à ceux qui seront chargés de faire passer l'Institut du stade de la naissance sur le papier à celui de la croissance sur le terrain. D'autre part, le moment était bien choisi, puisque le patronat français et quelques rassemblements importants d'ingénieurs – tel le campus de « Centrale » à Deauville – avaient manifesté, dans le même temps, les mêmes préoccupations.

Le courrier que nous avons reçu à l'A.X. au cours de ces derniers mois, montre que notre action dans le domaine que je viens d'évoquer est largement approuvée. Quelques-uns de nos camarades s'interrogent cependant au sujet de la participation des ingénieurs non polytechniciens au développement du futur institut.

De nombreuses associations d'ingénieurs existent, tant sur le plan national que régional. Elles sont regroupées au sein de la FASFID.

La participation de l'A.X. à cette fédération avait fait, il y a quelques années, l'objet de l'examen de notre contribution financière. Un accord avait été conclu pour une période limitée, venue à échéance fin 1975. Depuis cette date, il n'y a pas eu de reprise de contact, et nos relations avec les associations d'ingénieurs sont poursuivies dans le cadre dit « des Treize », cadre informel sans doute, mais particulièrement sympathique, et dont le maintien se justifie certainement.

Le problème qui m'est posé peut dès lors se résumer de la façon suivante :

– l'Ecole Polytechnique accueillera des ingénieurs sortis d'autres écoles dans un institut placé directement sous sa dépendance ;
– ces ingénieurs, ayant déjà quelques années de pratique, feront partie d'associations fédérées par la FASFID ;
– ne serait-il pas souhaitable que la situation de l'A.X. par rapport à la FASFID soit définie d'une manière claire et définitive ?

J'estime, en conclusion, que le problème est important, et je souhaiterais qu'un groupe de travail soit constitué au sein du Conseil pour que, compte tenu des avis et des observations que, je l'espère, vous formulerez, nous reprenions et, si possible, nous terminions par un accord les négociations A.X. – FASFID interrompues depuis longtemps.

Louis d'ORSO
20 avril 1977

la jaune et la rouge

par Georges Cara (62), rédacteur en chef

Depuis quelques années, *la Jaune et la Rouge* a subi de nombreuses transformations.

Avant 1974,notre revue était essentiellement un bulletin de liaison, accompagné, en moyenne une fois l'an, d'un numéro spécial traitant d'un large secteur d'activité. L'ensemble des problèmes de publicité et de fabrication était confié à l'imprimeur. Le délégué général n'était pas assisté d'un comité de rédaction et exerçait les fonctions de rédacteur en chef.

En 1974, un effort considérable de rénovation rédactionnelle a été fourni. *La Jaune et la Rouge* est devenue plus attrayante. L'A.X. a repris en main la fabrication de la revue qu'elle a confiée à une petite équipe. La publicité a été déléguée à une agence qui affirmait pouvoir relever le niveau de la publicité grâce à la nouvelle présentation de *la Jaune et la Rouge*. Mais en juillet 75, les résultats publicitaires étant plutôt décevants, l'A.X. décide de prendre elle-même en main la publicité.

Enfin, dernière évolution, les numéros spéciaux traditionnels qui demandaient plus d'un an d'efforts, qui étaient peu lus par les X et pratiquement pas diffusés à l'extérieur, ont été abandonnés au profit de numéros spéciaux axés sur un secteur de l'activité nationale plus restreint. Deux à trois numéros spéciaux par an sont édités. Ils sont dirigés par une petite équipe qui œuvre parallèlement au comité de rédaction permanent.

Dans les numéro ordinaires, les sujets d'articles sont le plus souvent centrés sur la vie de la collectivité polytechnicienne et doivent éviter les thèmes débattus dans la grande presse.

Sur le plan financier, les résultats sont les suivants :

	Abonnements (1/5 de la cotisation)	Résultats d'exploitation (recettes hors abonnements – coût de fabrication)	Résultat net
1971	75 280	+ 27 833	+ 103 113
1972	78696	– 29 036	+ 49 660
1973	132 000	– 9 545	+ 122 455
1974	130 000	– 353 271	– 223 271
1975	193 343	– 262 038	– 68 695
1976	196 112	– 43 839	+ 152 273

Ils méritent d'être replacés dans le contexte général des activités de l'A.X. et pour cela je vous invite à vous reporter au rapport de R. Panié (23) « 13 ans de finances de l'A.X. » du mois de mai 1976.

Comme le montre le tableau précédent, l'année 1974 n'a pas ete satisfaisante sur le plan financier, c'est l'année de mise en place de la nouvelle formule.

Depuis, l'A.X. a maîtrisé ces problèmes qui étaient très nouveaux pour elle.

Au-delà de ces résultats généraux (1), l'analyse détaillée des résultats d'exploitation mérite d'être présentée car elle est très instructive. Elle fait ressortir les difficultés qui ont surgi (publicité plus difficile à obtenir, hausse du prix du papier et des coûts de production dans l'imprimerie) et la manière dont l'A.X. les a surmontées.

	Recettes publicitaires	Petites annonces Ventes au numéro	Prix de revient	Résultat d'exploitation
1971	245 557	27 950	245 674	+ 27 833
1972	240 490	21 548	291 074	– 29 036
1973	265 093	25 165	299 803	– 9 545
1974	123 129	36 312	512 712	– 353 271
1975	137 825	61 350	461 213	– 262 038
1976	257 058	55 880	356 777	– 43 839

Globalement, on peut constater le déclin de la **publicité** en Francs constants, notamment en 74-75 où elle a été gérée par une agence de publicité. Le Président de l'A.X. a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme dans l'éditorial du mois d'avril 1977.

De façon plus précise, la publicité a rapporté, par numéro ordinaire :

11 000 F	en 1971	(ancienne formule)
10 200 F	en 1972	"
10 700 F	en 1973	"
9 500 F	en 1974	
11 800 F	en 1974	(agence de publicité)
7 400 F	en 1975	"
10 129 F	en 1975	(gestion par l'A.X. de la publicité)
20 500 F	en 1976	"

Un redressement très net apparaît en 1976 ; il peut être consolidé en 1977, par un effort soutenu.

Plus attirant que les numéros ordinaires, les numéros spéciaux ont toujours drainé une publicité importante : jusqu'en 1973, ils ont d'ailleurs, globalement été rentables et ont contribué à assainir les finances de *la Jaune et la Rouge.*

Depuis 1973, les résultats sont moins bons :

	Numéros spéciaux	Résultats d'exploitation
1971	Environnement et urbanisme	+ 27 300
1972	Europe et Aéronautique	27 00
1973	Aménagement du territoire	32 600
1975	La Banque	- 27 000
1976	T.P. Exportation	0
	Informatique	– 500

En 1976, ils ont quand même permis d'atteindre un équilibre financier acceptable. A côté d'une publicité languissante, le prix de revient d'un numéro ordinaire a, par contre, sensiblement augmenté par suite d'un relèvement des coûts de matières premières et des frais de personnel :

Prix de revient du numéro ordinaire

1971	Ancienne formule	13 270 F
1972	"	17 080 F
1973	"	16 640 F
1974	"	17 380 F
1974	Nouvelle formule (Imprimerie Landais)	57 570 F
1975	" (1er semestre)	57 990 F
1975	" (2e semestre)	36 500 F
1976	" (1er semestre)	35 130 F
1976	Imprimerie Persan-Beaumont (2e semestre)	26 660 F

(1) *Ces résultats sont très légèrement différents de ceux exposés dans le rapport financier, qui ont été aménagés dans un but analytique.*

Contrairement aux numéros spéciaux, le prix de revient d'un numéro ordinaire a éré rarement compensé par la publicité. L'évolution récente apporte des satisfactions, mais au prix de quelques bavures dans la régularité de parution.

Résultat d'exploitation par numéro ordinaire

Ancienne formule	1971	+ 260
"	1972	– 5 090
"	1973	– 3 830
"	1974	– 4 530
Nouvelle formule (Imprimerie Landais)	1974	– 42 460
" 1er semestre	1975	8 43 930
" 2e semestre	1975	8 19 750
" 1er semestre (Imprimerie de Persan-Beaumont)	1976	8 10 500
2e semestre	1976	+ 1 000

La conclusion vous appartient car, dans un tel domaine, il n'y a pas qu'une seule vérité.

Quant à moi, voici deux ans que j'ai consacré une grande partie de mes loisirs à *La Jaune et la Rouge*. Il semble d'ailleurs que ce soit une durée fatidique car bien peu de membres du comité de rédaction franchissent ce cap.

Pour des raisons professionnelles, je suis obligé de me retirer en remerciant chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés et surtout les lecteurs qui ont pardonné, je crois, les quelques faux-pas que nous avons pu commettre. Je souhaite enfin à mon successeur de trouver autant de satisfactions que j'ai pu en rencontrer durant ces deux années.

CITRA-FRANCE

13, AVENUE MORANE-SAULNIER - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY - TEL. : 946-96-95

BATIMENTS - BUREAUX - CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES TRAVAUX PUBLICS

courrier

Je lis avec le plus grand intérêt, dans notre revue, les études concernant soit l'avenir de l'Ecole, soit celui de la Nation.

Mais je trouve que, malgré leur diversité, la liste de ces études présente de graves lacunes. Je vous en signale deux, dont la seconde me paraît devoir être comblée d'urgence. Et qui pourrait mieux les combler qu'une revue de polytechniciens ?

1. Tous les ans, un certain nombre de candidats reçus à notre Ecole préfèrent s'engager dans d'autres voies. **Lesquelles ?**

« De mon temps », seule l'Ecole Normale lui était parfois préférée, mais dans une plus grande proportion l'X était préféré à Gnouf par les heureux élus de la rue d'Ulm. Une étude remontant aussi loin que possible donnerait une idée de l'évolution du prestige de notre Ecole (et des autres) ; elle permettrait de mesurer l'éventuelle désaffection de l'X, parmi les provinciaux en particulier, à la suite du transfert à Palaiseau.

2. Les sondages, quoi qu'on en dise, et malgré des échecs retentissants – par exemple dans les élections municipales de Paris – ont un impact certain sur le comportement de beaucoup de Français qui, à l'exemple de plusieurs hebdomadaires réputés, perdent leur sens critique ou, plus simplement, leur bon sens, quand on prononce des mots magiques, objets, pour le profane accablé de respect, d'un culte sacré et béat : probabilité, modèle mathématique, ordinateur, etc.

Or, j'ai l'impression que beaucoup d'instituts de sondage ont des états-majors constitués par des sociologues, de bonne foi, je l'espère, mais dont la culture mathématique a été négligée.

Les propos tenus récemment par l'un de ces spécialistes sont stupéfiants. Par exemple : pour se justifier d'avoir pris des échantillons moyens de 23 à 24 éléments par circonscription, et ce, dans 120 circonscriptions seulement, puis d'avoir extrapolé les résultats supposés à toute la France « Pour faire une analyse de sang, dit-il, une goutte prélevée suffit ; c'est la même chose pour un sondage ».

Un institut plus modeste admet un pourcentage d'erreurs non négligeable, sans pour autant en préciser la probabilité ; curieusement, ce pourcentage ne dépendrait que de l'importance de l'échantillon ; en particulier, il ne semble pas dépendre du chiffre de la population.

Conclusion : les sondages sont dangereux lorsqu'ils ne sont pas sérieux. Les instituts doivent cesser de donner l'impression d'être à la solde des partis les plus offrants.

Pour être à l'abri de toute suspicion, il leur suffira de prendre des échantillons corrects et de chiffrer les erreurs à prévoir, en en précisant la nature (moyenne, probable).

Il faudra créer des emplois ? Bravo ?

H. Duffo (21).

Grandes Ecoles et Universités

Dans l'article publié dans « La Jaune et la Rouge » d'avril, notre camarade Clerget fait un rappel historique fort intéressant à propos du problème des rapports, ou plus exactement de la concurrence Universités-Grandes Ecoles.

Ainsi donc, il y a un siècle déjà - 1874 - Renan avait pris une position fort déterminée contre l'existence des Grandes Ecoles dans leur indépendance à l'égard de l'Université.

Qu'y a-t-il à la base de cette attitude qui s'est renouvelée à maintes reprises depuis lors, et dont la dernière manifestation a été le dépôt, le 10 septembre 1976, par le groupe communiste de l'Assemblée Nationale, d'une proposition de loi portant modification du statut de l'enseignement supérieur, en particulier par un rattachement des Grandes Ecoles à l'Université.

N'assiste-t-on pas à une manifestation certaine de rivalité, de jalousie de la part de l'Université qui constate l'attrait de la formation des Grandes Ecoles à l'égard d'une part fort importante de la jeunesse ?

Or, comme l'avait indiqué notre camarade Roth-Meyer dans un article paru dans « La Jaune et la Rouge » du numéro de février 1977, les deux voies qui leur sont offertes ne se concurrencent pas, elles suivent deux cheminements parallèles.

La voie universitaire, sans limitation de nombre, sauf maintenant dans certaines disciplines spécifiques comme la Médecine, en raison de la nécessité d'ajuster aux besoins de la nation la quantité des jeunes formés, permet à tous ceux qui ont une vocation scientifique déterminée de recherche, de rentrer en profondeur dans la connaissance de la branche qui les attire et les intéresse. Et si cette vocation de chercheur s'accompagne de dons pédagogiques, l'association de la recherche et de l'enseignement joue un rôle essentiel dans la formation des grands cadres scientifiques de la nation. Mais la voie Universitaire, sauf pour la médecine, donne une certaine liberté de choix des matières absorbées, sans exigence de complémentarité de la formation en vue d'une culture générale des jeunes qui suivent cette voie.

Les Grandes Ecoles, au contraire, par l'imposition d'un programme obligatoire, ont pour objectif, outre la délivrance de connaissances diversifiées, de donner une culture générale, en particulier technique, qui prépare les jeunes aux problèmes de toute nature qu'ils auront à affronter dans leurs activités d'ingénieurs : la diversité des connaissances qu'ils mettront en œuvre est telle que l'ambition majeure que l'on puisse avoir dans leur formation relève principalement des méthodes de pensée et de raisonnement.

On voit donc ainsi la différence profonde qui existe entre l'Université et les Grandes Ecoles.

Et cependant un lien étroit existe entre elles par le recrutement du personnel enseignant de ces dernières. Où trouver parfois les meilleurs professeurs dans certaines disciplines ailleurs que chez les Universitaires, à la fois de formation et de carrière. Mais cette liaison n'implique en rien une subordination fondamentale d'autorité des unes par rapport à l'autre, telles que certains réformateurs actuels en expriment le dessein.

Et si la voie Universitaire est encore pour l'heure sans limitation à son accès, peut-on soutenir un instant que les Grandes Ecoles, du fait de la limitation nécessaire du nombre des élèves qu'elles peuvent admettre, seraient antidémocratique.

Il suffit de se pencher sur l'origine sociale de ceux qui y sont admis pour constater l'ouverture sans limite du recrutement. Si l'on y ajoute le fait de la multiplicité des Ecoles, on peut affirmer que tous les jeunes qui ont les qualités intellectuelles voulues et le courage de l'effort préparatoire indispensable, ont en fait la même possibilité que celle offerte par l'Université lorsqu'ils choisissent la voie des Ecoles pour s'ouvrir un chemin d'avenir dans la vie.

P. Bertrand (X 21)

LES OPTIONS AU CONCOURS D'ENTREE A L'X

Les renseignements donnés par « La Jaune et la Rouge » d'octobre 1976 sur les candidatures aux concours des trois dernières années montrent une croissance rapide du nombre des candidats ayant choisi l'option P' (à prépondérance physique et chimie) instituée en 1974 et une diminution continue de celui des candidats à l'option M' (à prépondérance mathématiques), le rapport P'/M' s'élevant de 1/5,4 en 1974 à 1/3,1 en 1976, alors que le nombre des places offertes à ces deux options est resté inchangé (30 pour P', 270 pour M' - rapport 1/9).

La preuve semblant donc bien être faite de l'intérêt suscité par l'option P' et la sélection dans celle-ci étant devenue très rigoureuse (trois fois plus que pour M' : 1 candidat reçu sur 15 contre 1 sur 5 environ, en 1976), le moment paraît venu d'augmenter substantiellement le nombre de places à offrir à cette option P', en réduisant d'autant celui de l'option M', de manière à parvenir à un meilleur équilibre.

Cet accroissement du nombre des places en P' au concours de l'X inciterait les candidats à entrer plus nombreux dans cette filière des Spéciales où la prépondérance est donnée aux sciences physiques, ce qui aurait un effet bénéfique sur la formation initiale des futurs ingénieurs de l'Etat ou de l'industrie.

H. Dillies (38).

carnet professionnel

Dans le but d'éviter les inexactitudes ou omissions dont nous nous excusons par avance, nous souhaiterions que vous avisiez directement notre secrétariat de tout changement intervenu.

juin

Pierre Schaeffer (29) est nommé membre du Haut Conseil de l'audiovisuel.

Jean Panhard (33), Président de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie, a été nommé Président de l'Automobile-Club de France.

Paul Fabre (34), premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, a été nommé vice-président du Port autonome de Marseille.

Pierre Loygue (34) et **Georges Besse** (48) ont été nommés membres de la Commission consultation pour la production d'électricité d'origine nucléaire.

Louis Domain (39) a été nommé P.D.G. de la Sechilienne, filiale de l'Air Liquide.

René Fort (39), Directeur de la Production et du Transport à G.D.F., a été nommé Inspecteur Général.

Louis Mermod (39), Directeur à Denain Nord-Est Longwy, a été nommé P.D.G. de Denain Anzin Mineraux S.A.

Maurice Serpette (44), Directeur des Affaires internationales de PUK, a été nommé membre du Conseil Supérieur de l'Electricité et du Gaz.

Claude Jacquemier (45), Directeur des Services Economiques et Commerciaux de G.D.F., est nommé Directeur de la Production et du Transport de G.D.F.

Jacques Cognet (46) est nommé Directeur des Services Economiques et commerciaux de G.D.F.

Gilbert Rutman (47) a été nommé vice-président de la Société Nationale Elf Aquitaine (S.N.E.A.).

André Méallier (52) est nommé Directeur Régional de la distribution de E.D.F.-G.D.F. à Reims.

François de Wissocq (53), Directeur des Mines, sera chargé de mission auprès de Monsieur René Monory, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Jean-Louis Lascar (55) a été nommé Chef du service de l'Ingénierie à la Direction des Mines.

Gérard Boucher (57) vient d'être nommé Directeur Général de la Compagnie Italienne d'Assurances l'Abeille du Groupe Victoire.

Jean-Paul Parayre (57) et **Gérard de Pins** (36) ont été nommés membres du Directoire de P.S.A. Peugeot-Citroën.

Hervé Gourio (59) vient d'être nommé Directeur des Agences Wagons-Lits/Cook en France.

Gérard Renon (59) qui était adjoint au Délégué Général à l'Energie, est entré à G.D.F. comme attaché au Directeur Général Pierre Alby (40).

Daniel Tenenbaum (59) est nommé Conseiller Technique au Cabinet du Ministre du Commerce Extérieur.

Pierre de Demandolx-Dedons (60), ingénieur des Ponts et Chaussées, a été nommé Délégué général du Comité central des Armateurs de France.

Pierre Parisot (60) est nommé conseiller technique au Cabinet du Ministre de l'Intérieur.

Denis Badré (63) a été nommé Directeur du Cabinet de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Eric Huret (63) est nommé conseiller technique au Cabinet du Ministre du Commerce Extérieur.

Barthélemy Raynaud (63) qui était conseiller technique au Ministère du Commerce et de l'Artisanat, devient Directeur du Cabinet de M. Paul Dijoud, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Equipement, chargé de l'Aménagement du Territoire.

Bruno Durieux (64) est nommé chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre.

Jean-Yves Helmer (65) est nommé chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre.

Jean-Martin Folz (66) qui était conseiller technique au Ministère de la Qualité de la Vie, dirigera le Cabinet de M. Antoine Ruffenacht, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Alain Bréau (69), Ingénieur des Télécommunications, est nommé chargé de mission à la DATAR pour les problèmes d'informatique et de télécommunications, poste où il succède à Pierre Carrigue (65) envoyé en mission à New York.

Dans notre numéro d'avril, nous avons commis une erreur à propos de la première agence de publicité créée par un X.

Cette première agence est :

- **Globe, Editions Publicité, 20, boulevard de la Bastille, 75012 Paris,**

créée en 1947 par René Sternbach (26).

juillet

Pierre Michel (31), anciennement Président de l'O.B.M. a pris la présidence du Groupe OPERA (Conseils en Organisation).

Jean Gautier (31), devient Président Directeur Général de la Société de l'Aérotrain.

Max Hecquet (32), Directeur Général des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais est nommé Président des Sociétés de peinture Ripolin-Georget-Freitag et Van Cauwenberghe.

Michel Fourquet (33), Président du GIFOS a été nommé Président du Conseil de Surveillance de la Société Générale de Surveillance.

Roland Koch (37),Président Directeur Général de la C.E.M. (Compagnie Electro Mécanique) sera prochainement nommé Administrateur d'Alsthom Atlantique.

Bernard Grégory (38), est nommé vice-Président de Commission de la recherche relative au VIIème plan.

Michel Vialatte (38), Contrôleur Général des Armées, a été nommé Conseiller-Maître à la Cour des Comptes en service extraordinaire.

Joseph Millara (43), qui était Directeur Général Adjoint de la SNECMA, a été nommé directeur Général Adjoint de la S.N.I.A.S.

Jacques Deschamps (45), est nommé membre de la commission des transports et des communications relative au VIIème plan.

Jean-Claude Achille (45), Vice-Président de Rhône Poulenc a été élu président de l'Union des Industries Chimiques.

Louis Deny (45), Directeur des opérations du Groupe C.F.P. est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie française des Pétroles.

Alain Saint Martin (46), Membre du Directoire de Moulinex, est nommé Directeur Général de Moulinex.

Jacques Antoine (48), est nommé professeur titulaire d'une chaire de « prévisions et fonctions commerciales » créée au Conservatoire National des Arts et Métiers.

Jean Barbery (48), Directeur des programmes et des affaires industrielles de l'armement a été nommé administrateur de la S.N.I.A.S. et de la S.N.E.C.M.A. en qualité de représentant de l'Etat.

Pierre Maisonneuve (49), chargé de l'étude des missions à l'Inspection de l'Armement est chargé de la sous-direction des plans et des programmes à la direction des programmes et des affaires industrielles de l'armement.

Jacques Maillard (49), Directeur Général du Groupe VITURAT-SPAPA deveint Président Directeur Général de Viturat.

Claude Abraham (51), est nommé membre de la commission des transports et des communications relative au VIIème plan.

Emile Quinet (55), est nommé directeur de cabinet de Monsieur Emile Dijoud.

Jacques Rousset (57), est nommé membre de la commission du commerce, des services et de l'artisanat relative au VIIème plan.

Alain Revel (57), est nommé membre de la commission des relations économiques et financières avec l'extérieur relative au VIIème plan.

Thierry Chambolle (59), est nommé conseiller technique au Cabinet de Monsieur d'Ornano.

Jean-Louis Olivier (60), Directeur Commercial de la Société d'Aménagement urbain et rural (SAUR) a été nommé Directeur Général Adjoint.

Michel Ferrier (62), a été nommé Directeur de la Division PYROTENAX des Câbles de Lyon (Groupe C.G.E.).

Philippe Esper (62), est nommé membre de la commission des relations économiques et financières avec l'extérieur relative au VIIème plan.

Barthélémy Raynaud (63), est nommé Directeur Adjoint du Cabinet de Monsieur René Monory.

SPECIAL ASSURANCE

Nos trois camarades, **Pottier** (64), **Szmaragd** (66) et **Menuet** 71) qui ont dirigé le numéro **Spécial Assurances** n'ont pas, par un souci de modestie, mentionné leur nom dans ce numéro.

« La Jaune et la Rouge » tient néanmoins à le préciser à l'intention de ses lecteurs.

bibliographie

Traité d'hydraulique fluviale appliquée tome 1 : **cours d'eau non navigables par B. Quesnel (11)**
604 pages, 16 × 25, 60 figures, 52 photos, 134 planches, relié 3e édition 1976 mise à jour. Editions Eyrolles, 61, bd St-Germain, 5e

Cette troisième édition reprend tous les développements des éditions précédentes mais avec des changements et adjonctions importants concernant notamment :

- les solutions à apporter aux divers problèmes que soulève la délicate question de l'urbanisation des zones à vocation actuelle agricole et rurale.
- la question des extractions massives de sable et graviers dans le lit des cours d'eau.

Des rubriques nouvelles s'ajoutent aux textes de la deuxième édition telles que :

- Aménagements rationnels des confluents et becs de confluent sur les torrents. Intérêt du profil à cuvette axiale emboitée pour une meilleure et plus rapide évacuation du débit solide de charriage, dans l'aménagement des chenaux à gradins sur torrents et cônes de déjection. Engins modernes mécaniques de terrassement pour entretien et reprofilement des cours d'eau. Effets néfastes au bon écoulement des eaux et à une saine évolution du profil en long du lit, par l'emploi des ponts-buses ou ponceaux-buses sur les cours d'eau naturels et les émissaires d'assainissement des terres.

Le Chauffage Géothermique par Jean Olivet (24) avec la collaboration de : Jacky Deslandes, J. Baptiste Hoffmann,Jacques Olivet et J. Pierre Olivet
(Les Editions de l'Ingénierie, 21, allée de Clichy, 93340 Le Raincy).

En 1985, d'après le programme établi par les Pouvoirs Publics, 500 000 logements seront chauffés grâce à la géothermie, et, à partir de cette date plus de 100 000 logements s'ajouteront chaque année à ce chiffre.

Le rôle de la géothermie, parmi les énergies nouvelles, est donc considérable.

Or, le chauffage géothermique pose de nombreux problèmes nouveaux, qu'ils soient techniques, juridiques, administratifs ou financiers.

Les auteurs de l'ouvrage s'intéressant depuis 1970 à ce sujet. Ils ont tous participés, de près ou de loin, à la conception et à la réalisation d'une très importante centrale géothermique (4 forages à 1 700 mètres, 3 pompes à chaleur, 4 000 logements chauffés). L'un d'eux était responsable scientifique d'un des programmes de recherche appuyés par la D.G.R.S.T.

Ils se sont efforcés de présenter sous une forme simple, mais avec toutes les justifications techniques nécessaires, les résultats de leurs travaux et de leur expérience.

« A L'écoute des villes de France » par Michel Laurent
avec la collaboration de **Serge Ruel (63)**
Editions Mengès (Hachette), 22 rue Sébastien-Mercier, 15e

A quoi servent les maires et les conseils municipaux ? Gèrent-ils réellement leur commune ou ne sont-ils que des « otages » des partis politiques et de l'administration ? Ont-ils les compétences et surtout le temps nécessaire pour exercer sérieusement leur fonction ? Et au fait, quelle est leur fonction : politique, économique, technique ?

Animation culturelle – Rénovation urbaine – Aménagement rural – Pollution des eaux – finances locales – Amélioration de l'habitat – Syndicat des communes – Problème des ordures – Paris : une nouvelle commune ? – Rapports avec l'administration –

Ces synthèses sont illustrées de suggestions et d'exemples originaux et souvent ingénieux proposés par les personnes interrogées.

Le Hasard et les Causes rythmées par Gaston Baudez (1911)

Notre camarade qui vient de disparaître avait publié chez Dunod en 1952, cet ouvrage où l'amour qu'il avait conservé pour les mathématiques et la musique s'était donné libre cours. Membre agrégé de l'Institut des Actuaires français, il s'était proposé de démontrer que les événements étudiés par les probabilistes ne sont souvent aléatoires qu'en apparence, et il explique par le rythme dans les causes les effets attribués en général au hasard.

Un exemple simple en était donné par une étude de Montessus de Ballore sur la recherche des nombres premiers dans les tranches successives de 500 nombres, découpées dans la suite des nombres entiers entre 9 et 10 millions. La classification des tranches en fonction du nombre de nombres premiers y contenus, se traduit par une répartition de Gauss que Montessus de Ballore a attribuée au hasard. Or, ce résultat est dû, en réalité, au rythme des opérations effectuées (suppression dans la suite continue des nombres entiers de tous les multiples de 2, puis de 3, de 5, etc.) et le hasard ne joue aucun rôle dans ces opérations rythmées.

Dans ses conclusions, l'auteur indique que, dans des cas précis où il est possible de discerner aisément les causes elles-mêmes, il a constaté que c'est le rythme, et non le hasard, qui ordonne les résultats. Et cet homme de grande foi rappelle que « les deux traits caractéristiques de la loi du rythme sont ceux des lois naturelles : simplicité et généralité. Cette foi, se superposant à toutes les autres, suffit à faire régner l'ordre en toutes choses. Ainsi apparaît-elle comme marquée du sceau même de Dieu ».

Ce travail important et nécessairement austère avait été soumis, avant sa publication, à Georges Darmoy, l'éminent probabiliste, qui n'y avait pas fait d'objections. Il est cependant passé à peu près inaperçu, du fait sans doute de l'absence de toute publicité, mais il se rencontre avec la théorie philosophique de notre regretté camarade André Lamouche (1907) (la « Théorie harmonique ») qui, d'ailleurs, y a fait référence.

Le Proche Orient Arabe de Jean-Pierre Alem (J.P. Callot, 31) Presses Universitaires de France (Que sais-je ?)

Tout ce qui se rapporte au Proche-Orient est brûlant de passion ; et il faut beaucoup de maîtrise et de probité pour y introduire le lecteur en suscitant sa réflexion là où son sentiment pourrait s'enflammer.

C'est ce que fait avec élégance Jean-Pierre Alem dans ce petit livre dont le mouvement précis et vif recouvre une surprenante richesse de détails. Bien qu'un certain frémissement s'y perçoive par instants, le lecteur se sent libre de son jugement, comme il se doit si on admet que l'histoire-qui-se-fait est aussi l'affaire du lecteur.

Le titre qualifie d'« arabe » ce Proche-Orient déchiré. L'absence d'allusion à Israël a sans doute un sens : c'est qu'il n'est pas au pouvoir d'Israël de régler par les armes un conflit qui ne peut se dénouer que dans l'apaisement des peuples dressés contre son « retour ». Le véritable protagoniste de la tragédie est ce monde arabe très ancien et encore adolescent, aux prises avec Israël, mais aussi avec ses passions et ses illusions.

Rythmé par les grandes batailles du Sinaï le récit décrit les avatars compliqués de cet ensemble de peuples qui, débordant largement la souche arabe authentique, se rêvent avec d'autant plus d'exaltation, comme un peuple unique dont Israël serait la négation.

Aussi bien, après chaque échec de ses armes contre Israël, la passion « arabe » tourne-t-elle contre soi-même ses fureurs : la haine inassouvie ricoche entre les partenaires en une effarante cascade de complots, de crimes, d'attentats, de coups d'états, de sommaires alliances et de retournement, pour en arriver à l'atroce agonie du Liban « ce pays merveilleux, nous dit Alem, qui avait pour richesse naturelle l'intelligence et pour doctrine la tolérance » – aujourd'hui immolé, comme victime expiatoire de quelles fautes ?

Un monde aussi instable et tourmenté parviendra-t-il jamais à trouver la voie de la paix avec soi-même et de la détente avec Israël ?

Par delà cette terrible interrogation, le lecteur se prend à espérer, et c'est un des mérites de ce petit livre généreux. En le refermant, on veut imaginer comme prochain, le jour où d'un rivage à l'autre de la Méditerranée, les peuples pacifiés découvriront les affinités de leurs cultures et de leurs civilisations, et ce qui les menace.

Alors la nécessité politique et humaine de se rapprocher s'imposera aux peuples des deux rivages avec d'autant plus de force que les puissances impériales de notre temps auront mis plus d'insistance à les vouloir séparer. Et les peuples du rivage européen sauront bientôt discerner et honorer comme éléments précieux de leur diversité, les apports du Judaïsme et ceux de l'Islam.

Quand J.P. Alem évoque avec mélancolie le péril où se trouve « la civilisation du désert dans laquelles les Arabes s'étaient harmonieusement assoupis » il touche assurément notre imagination et notre cœur, mais aussi le cœur des Arabes qui pourront le lire, et sans doute aussi le cœur de tous les fils d'Abraham. Cette sensibilité commune à des hommes réputés si différents démontre - comme la marche prouve le mouvement - l'existence et la profondeur de leur mémoire commune.

Il faudra qu'un jour cette mémoire si longtemps laissée à l'abandon soit approfondie – par nous, et par ceux qui en ce moment s'affrontent, précisément dans ce canton du monde où les religions du Livre sont venues donner force et vie à l'idée si féconde de **l'Unité** – celle-là même qui aujourd'hui encore, éclaire les formes les plus rigoureuses et les démarches les plus libres de la pensée.

Jean-Charles Peynaud (29)

Le temps qui court
par Pierre de Cossé de Brissac (18)
Editions Grasset, 61, rue des Saints-Pères -6e)

Sous ce titre, le Duc de Brissac vient de publier le second tome de ses mémoires, qui couvre la période 1959-1974.

A travers une suite d'anecdotes, contées d'un style alerte, l'auteur nous fait parcourir le monde qui est le sien, celui de l'aristocratie, de la haute politique et des grandes affaires. Il brosse en chemin quelques portraits d'hommes connus ; ils n'ont certes pas l'exquise cruauté de ceux du Cardinal de Retz ou de Saint-Simon : ce n'est pas que le Duc de Brissac manque de vigueur, mais il est dépourvu de méchanceté.

Quelques esprits chagrins trouveront peut-être que l'aristocratie où évolue l'auteur est un monde marginal qui les touche peu. Je rappellerai que certains livres sur un certain « milieu » qui n'étaient pas des chefs-d'œuvre littéraires, ont connu un immense succès ; or, le milieu des aristocrates me paraît plus intéressant que celui des bagnards, ne serait-ce que parce qu'il est beaucoup plus difficile d'y pénétrer.

Le livre du Duc de Brissac projette une lumière nouvelle sur quelques-uns des événements du « temps qui court ». Il a été écrit tout simplement, pour le plaisir de son auteur et pour le nôtre. **Jean-Pierre Callot (31).**

« Paroles d'un Incroyant »
par Pierre Monghal (29)
chez l'auteur, 4, rue Marcel-Cachin, 69700 Givors.

Toute société est le miroir des hommes qui la composent. Dans la nôtre, marxisme et capitalisme sont l'un à l'autre essentiellement nécessaires aussi bien que fascisme, anarchisme, terrorisme. Quel que soit le miroir, l'homme ne se trouve pas beau et comme une vieille coquette veut briser ce miroir, mais il s'en reforme toujours un autre et l'homme est toujours le même.

Pierre Monghal est de ceux, fort rares, qui refusent cette sottise. Plutôt que de briser le miroir, il veut réformer l'homme. En ceci et très modestement, il est dans la lignée des grands moralistes : Rabelais, Montaigne, Pascal, Voltaire.

Mais ne l'écrasons pas sous de trop grands noms. J'allais nommer Thomas More car nous sommes à l'Utopie. C'est la faiblesse de l'attitude, il ne suffit pas de désigner le contraire ou la négation d'un vice pour créer la vertu. Si cela était possible, il y a beau temps que nous serions tous des saints. Mais j'aime l'Utopie, il faut alors inverser son sens ; sa richesse est dans sa critique de l'homme, critique qui ne pardonne rien, surtout pas les faux dieux.– D'où le titre-

L'analyse du polythéisme actuel est fouillée et enrichissante et qu'importent quelques simplifications historiques qui pourront gêner l'un ou l'autre ; si l'on est prude il ne faut pas sortir la vérité du puits.

Et puis, nous sommes au temps des utopistes : Ivan Illich, Henri Laborit, Edgar Morin, Yona Friedman ; peut-être même ceux que j'ai moins aimés Marcuse, Mac Luan et tant d'autres.

J. Monge (31).

Le Prince Noir
par Janine et Philippe Saint-Gil (Philippe Gillet, 43)
Collection souveraine – Editions G.P. – 185 pages.

Un beau livre illustré, pour les enfants de tous âges, où Philippe et Janine Saint-Gil nous livrent l'histoire d'une amitié entre un gamin et un chat.

Ni conte, ni roman, ce livre est presque une initiation. Le lecteur remarquera, au fil des pages, le semis de mots en italiques qui ont tous un sens précis et précisé : chaque chapitre amène à cerner de plus près une émotion, une inquiétude, et trace le difficile chemin qui conduit à l'âge adulte. A ce havre les auteurs ne semblent pas vouloir mener leur héros, comme en témoigne l'emploi permanent du présent, rare de l'imparfait, presqu'inexistant du futur.

Les parents trop occupés et trop « grands » pour comprendre les préoccupations de leur enfant, la partie de billes après la classe, les vacances à la campagne avec la pluie, les grands arbres, le vent, la vieille grand-mère qui habite la ferme, et la boutique des parents du copain, sont autant de miniatures qui jalonnent le voyage de Tristan, le petit garçon nostalgique et sensible, et ponctuent les miaulements, les espiègleries et les disparitions de Doudou, le chat noir à la queue coupée, recueilli sous une voiture.

Frédéric Sichler (72).

Les Quatre Couleurs :
le Bouquet de Paille
par Jean Dutrez * (Louis Paugam 1925)

Il y a du soleil et de la pluie dans l'œuvre de Jean Dutrez. Et plus de pluie que de soleil. Certes, le chant du poète est léger et chaud lorsqu'il évoque la Provence, Arles où sont les Alyscamps, et les jardins de Trophime. Mais nous l'entendons mieux encore, lorsque, mélancolique et tendre, il se mêle au vent d'automne qui gémit sur la lande. Au cœur de sa Bretagne natale, sur les chemins jalonnés de calvaires, dans les bois et les prés qu'enrichissent les fleurs aux quatre couleurs, Jean Dutrez fait apparaître des personnages diaphanes et envoûtants comme des fantômes : la Demoiselle de la Domnonée, qui chantait dans le soir, « mais d'un cœur fatigué, la romance déçue », Monsieur de Kercanovenoy, qui attendait le retour du roi, Anaïk Kouze, sœur Anaclette, ou Madame de Coatligavan qui avait des ailes « quand toujours droite dans le vent elle cherchait plus pauvre qu'elle ».

Poète de la pluie qui se penche avec tendresse sur l'enfance :

Les petits garçons et les petites filles
N'en doutez pas, ont des douleurs sans égales,

avec respect sur *tous ceux-là qui d'aimer ont eu la grande faim,* mais qui sait aussi capter le rayon de soleil qui filtre à travers les nuages, lorsqu'il écoute, dans le bois ramé, les oiseaux chanter, ou lorsqu'il interroge la fleur dans la rosée : *Qui dira le dessein de la fête légère.*

Et comment ce poète de la Bretagne ne serait-il pas un peu magicien :

Dans la nuit s'est perdu le cri de Mélusine,

mais il en retrouve les échos dans la forêt des lilas en marche dans la nuit, sur le chemin de Pratmaria. Et n'est-ce pas un magicien, qui des forêts originelles a su garder la trace, *et retrouver des étincelles dans les décombres de la race.*

Jean-Pierre Callot (31).

* *Points et Contrepoints, 7, rue du général-Blaise, 75011 Paris.*

Sermon sur la Montagne
(série « En tous les temps Jésus Christ » tome 3)
par le R.P. du Buit (35) o.p.

Editions Salvator, Mulhouse - Diffusion Cerf

(Voir notre revue n° 316 de Nov., Déc. 1976.)

A la lumière d'une étude sur la spiritualité des docteurs juifs, le R. Père du Buit s'attache à dégager des détails qui viendront enrichir notre connaissance du Sermon sur la Montagne, tel qu'il nous était généralement livré.

C'est une sorte de voyage aux sources, au pays où vécut Jésus. En replaçant les récits des apôtres dans le cadre et les habitudes d'alors, en comparant des versions différentes d'un même fait, l'auteur fournit à son lecteur des éléments de réflexion où chacun peut trouver un chemin nouveau pour arriver à cette logique de vision qui aboutit à la Foi.

J. Ducrètet.

discographie

Physiologie d'abord :

L'homme est, c'est bien connu, prisonnier de ses glandes, et nos humeurs, avant d'être des états d'esprit, ont d'abord été des sécrétions. Ainsi, le comportement moyen de chacun d'entre nous serait déterminé et nous serions condamnés à être militants, dépressifs, etc., tandis que les écarts par rapport à ce comportement moyen s'expliqueraient par des déséquilibres physiologiques temporaires auxquels une pharmacopée appropriée pourrait porter remède, nous ramenant ainsi à notre norme.

L'absorption de produits chimiques ne constitue en fait qu'un des stimuli susceptibles de faire varier notre état d'âme et parmi les autres, composition de l'air, odeurs, couleurs et formes, le bruit, et donc la musique, ont une part de choix. La musique, en outre, plus que les autres peut-être, touche aussi notre subconscient. Ainsi, l'audition d'une œuvre musicale nous transforme sans aucun doute, du moins pour quelques heures ; et peut-être le choix du disque que nous plaçons sur la platine relève-t-il d'une inconsciente autothérapeutique.

Symphonies et Concertos sans contre-indication :

La musique de Saint-Saens est neutre, et son audition ne doit guère provoquer, même chez les hypersensibles, de phénomènes physiologiques notables. C'est qu'évitant l'émotion, refusant l'originalité, Saint-Saens a délibérément écrit une musique plate, à la mesure de la culture officielle de son époque. Ainsi de ses trois symphonies qui viennent de paraître coup sur coup, les deux premières par Eliahu Inbal et le RSO Francfort (1), la troisième « la Symphonie avec orgue » par l'orchestre national dirigé par Jean Martinon avec Bernard Gavoty à l'orgue (2). Les deux premières, qui datent du milieu du Second Empire, sont d'un académisme – remake de Mendelssohn – que parvient à sauver la direction rigoureuse et nuancée de Inbal. La troisième est une œuvre puissante et bien charpentée, mi-Tchaïkovsky, mi-Franck, qui se cantonne dans un néoclassicisme de bon aloi. Le cinquième concerto pour piano, en revanche, s'il n'est pas une œuvre majeure, reste un modèle de la musique académique brillante, réussie parce que populaire. Mais il s'efface devant la Symphonie Cévenole pour piano et orchestre de Vincent d'Indy, musique tout aussi académique mais tendre et inspirée. Aldo Ciccolini est l'interprète des deux œuvres dans un disque récent, accompagné par l'orchestre de Paris dirigé par Serge Baudo (3).

La 7e Symphonie de Dvorak est une musique neutre pour nous, mais chargée d'émotion pour nos amis tchèques, ce qui montre bien l'importance du filtre de la culture. Colin Davis, à la tête de l'orchestre du Concerjebouw d'Amsterdam, en donne une version irisée et vigoureuse, dans l'esprit de la Symphonie du Nouveau Monde (4).

Quelle que soit votre culture, la 1re Symphonie de Tchaïkovsky en revanche, dite « Rêves d'Hiver », n'est pas à recommander en cas de mélancolie. De cet archétype du romantisme slave, émouvant comme un film de Donskoy, Ricardo Mutti fait vibrer merveilleusement le lyrisme exacerbé à la tête du New Philharmonia en tirant toutes les ressources d'une orchestration comme toujours hors de pair (5). Il en est de même de la « Sérénade Mélancolique » pour violon et orchestre, qui fait partie de la très belle intégrale de l'œuvre pour violon et orchestre (avec le Concerto et la Valse Scherzo) par Salvatore Accardo et le BBC Symphony dirigé par Colin Davis. A l'écoute de cette sérénade, qui pourrait être un prélude pour une pièce imaginaire de Tchekov, on se rend compte que le violon est sans doute, physiologiquement parlant, un des instruments les plus efficaces avec le violoncelle (6).

Piano et pianistes :

Après cette musique qui s'adresse à notre sensibilité, les concertos pour piano de Haydn apportent un extraordinaire apaisement, surtout dans l'interprétation impalpable que donnent des concertos nos 4 et 11, Arturo Benedetti Michaelangeli et l'orchestre de chambre de Zurich (Edouard de Stoutz). On ne peut écouter les concertos de piano de Haydn sans penser à ceux de Mozart. Ils n'en ont pas la troublante fragilité non plus que la facilité. Curieusement, Haydn est plus novateur, plus moderne, il évoque Beethoven avant la lettre. Le piano est moins mélodique, plus dur, et exige un interprète rigoureux qui se garde de tourner au romantisme : Michaelangeli

est sans doute aujourd'hui l'un des deux seuls, avec Richter, à posséder cette absolue honnêteté (7). Le Carnaval de Schumann est un autre des rares enregistrements récents de Michaelangeli (8) ; œuvre très riche et diverse de la jeunesse de Schumann, pièce maîtresse du répertoire romantique, qui peut devenir le pire sous les doigts d'un tricheur, et que Michaelangeli renouvelle merveilleusement. Quel contraste cependant avec les sonates pour violon et piano de Brahms qu'interprètent Gyorgy Sebök et Arthur Grumiaux (9 et 10) ; musique tourmentée, extraordinairement communicative, et qui s'écoute curieusement comme on lit un livre, en suivant une trame, avec un dénouement qui apporte l'apaisement. Les 3 sonates s'accompagnent de l'intéressant Trio pour piano, violon et cor. Les 16 Danses Slaves de Dvorak sont elles aussi une œuvre typiquement romantique, rarement jouée au piano à quatre mains comme dans l'enregistrement de Michel Beroff et Jean-Philippe Collard (11). Alors que la 7e Symphonie pourrait nous laisser froids, malgré son lyrisme, ces pièces où se mêlent les trois caractères fondamentaux du piano – mélodie, harmonie, percussion – sont extraordinairement évocatrices, voire oniriques. On retrouve Michel Beroff dans un disque de pièces pour piano de Bartok ; les six Danses Roumaines, Six Danses Bulgares (dernière partie du Mikrokosmos), la Sonate, la Suite « en plein air », enfin les Quinze Chants Paysans (12). Le piano est, ici, typique de Bartok, percutant d'abord, et Beroff, dont on se rappelle l'excellente intégrale des concertos pour piano de Prokofiev, y fait merveille. Surtout, dans cette musique sans concessions ni discours inutiles, extraordinairement concise, ramassée, réside la quintessence de l'art de Bartok, d'une pénétration difficile, mais qui réserve à celui qui s'est donné le mal de la mériter des transports ineffables.

Sans doute Schœnberg est-il le seul chez qui l'on puisse trouver à la fois une telle concision dans la forme et une telle richesse dans l'invention. L'intégrale de l'œuvre pour piano tient en un disque : elle a été enregistrée voici quelque temps par le jeune pianiste Jean-Rodolphe Kars (13). Quelle distance entre ces pièces et les œuvres précédentes de Bartok, pourtant presque exactement contemporaines (de 1910 à 1930). Tandis que Bartok fait du piano un instrument de percussion, Schœnberg abandonne la tonalité mais conserve le lyrisme. De l'atonalité des 3 pièces de l'Opus 11 à la Suite Opus 25, parfaitement dodécaphonique, un cheminement vers le dépouillement et la gravité, comme chez Bartok. Mais alors que la musique de Bartok prend aux tripes, Schœnberg s'adresse exclusivement au cerveau. En apurant la forme, il l'a déshumanisée.

Les 7 Toccatas de Bach réalisent, deux siècles auparavant, le rêve impossible de Bartok et de Schœnberg, de la concision dans la liberté de la forme, de l'intellectualisme dans le romantisme de l'expression. Dans l'enregistrement de cette intégrale au clavecin, Blandine Verlé se révèle être, comme Arturo Benedetto Michaelangeli au piano, d'une telle perfection dans le toucher, d'une telle impériorité dans l'expression, que l'on ne peut qu'évoquer Wanda Landowska. Elle témoigne de la primauté de l'école française de clavecin, aujourd'hui comme au 18e siècle (14). Aux 7 Toccatas s'ajoutent le Prélude (Fantaisie) et la Fantaisie Chromatique et Fugue, dont le lyrisme fantastique devait obséder les musiciens romantiques comme l'Art Gothique Victor Hugo. C'est le même transport irrésistible que provoque le Prélude, Chorale et Fugue de Franck, qui se réfère d'ailleurs explicitement à la Fantaisie Chromatique et Fugue de Bach, et que vient d'enregistrer Michèle Bœgner, avec le Prélude, Aria et Fugue, et, transcrit de l'orgue, le Prélude, Fugue et Variations (15). Il y a peu d'exemples, dans la musique moderne de piano, d'une œuvre aussi complète, à la fois fidèle à la forme du passé et prodigieusement novatrice. L'extrême richesse de cette pièce autorise toutes les appropriations et chacun peut y voir selon son tempérament et ses options profondes, élévation de l'âme, hymne à la sensualité, acte de foi religieuse, interrogation désespérée, et autres sottises, partielles et partiales. La seule vérité, sans doute, et qu'il faut accepter sans amertume, est que la musique est notre drogue et que ce chef d'œuvre d'un alchimiste de génie nous révèle, convenablement distillé par nos viscères et notre culture, l'univers misérable ou grandiose de nos propres aspirations.

J.S. (56).

(1) 1d Philips 95000 079
(2) 1d Voix de son Maître 2C069 14070
(3) 1d Voix de son Maître 2C069 14080
(4) 1d Philips 9500 132
(5) 1d Voix de son Maître 2C065 02691
(6) 1d Philips 9500 146
(7) 1d Voix de son Maître 2C069 02614
(8) 1d Voix de son Maître 2C069 02613
(9) 1d Philips 9500 161
(10) 1d Philips 9500 108
(11) 1d Voix de son Maître 2C069 14085
(12) 1d Voix de son Maître 2C069 14143
(13) 1d Voix de son Maître 2C065 12870
(14) 2d Philips 6747 354
(15) 1d Philips 6504 140

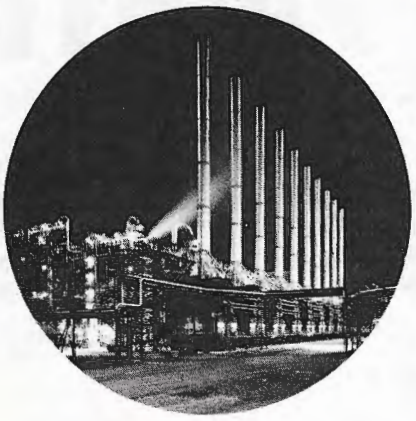

du pétrole aux produits chimiques

NAPHTACHIMIE

S. A. au capital de F. 250.000.000
203, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS
Tél. 227.33.59 et 924.89.19
Telegr. Naphtachim Paris
Telex. 29.742
Usines 13 188 LAVERA

LE COIN DU BRIDGE

PROBLEME N° 8

Un top à portée de la main

♠ V 3 ♥ A D 9 5 4 2 ♦ R D 10 9 2 ♣ –	N O E S	♠ 10 9 8 7 4 ♥ – ♦ V 8 4 3 ♣ R 5 3 2

Les annonces :

S	O	N	E
1T	1C	1SA	–
2T	2K	2SA	3K
4T	4K	Contre	–
–	–		

Entame As de Trèfle. Vous coupez en main, jouez As et petit Cœur coupé (Sud fournit le 3 et le 10), vous défaussez un Pique sur le Roi de Trèfle cet jouez Pique. Sud prend la Dame, joue Dame de Trèfle coupée du Roi et surcoupée de l'As par Nord qui rejoue Carreau, tandis que Sud défausse un Trèfle. Comment terminez-vous ?

du simple... au plus luxueux

pour vos bridges vous devez vous équiper à

LA BOUTIQUE DU BRIDGEUR

28, rue de Richelieu
75001 PARIS
Téléphone
296-25-50

(catalogue sur demande)

TABLES, CHAISES, TAPIS, JEUX, MARQUES, GADGET.

JEUX MATHEMATIQUES

Invitation à une Demoiselle

Le sens du message suivant n'est pas très difficile à deviner. Mais ce qui vous est demandé, c'est de rétablir avec exactitude le texte clair.

Mademoselle, sseyez-vous sur ce ; je vous invite a d i ner et boirai du brdeaux a vore.

Solution de « Invitation à une demoiselle »

Mademoiselle (sauf i) asseyez-vous sur ce (sauf A) je vous invite à dîner (sans serrer mon I) et boirai du Bordeaux (sans O) à votre (sans T).

Mademoiselle Sophie, asseyez-vous sur ce sofa ; je vous invite à dîner sans cérémonie et boirai du bordeaux sans eau à votre santé.

INFORMATIONS DIVERSES

Albagli (39) nous indique la création de l'association « Œuvre Philantropique Albagli » qui a pour objet :

- donner gratuitement des renseignements en immobilier (achat, construction, réception, malfaçons, copropriété, vente) ;
- d'aider financièrement, par des prêts ou des secours, des victimes dans ce domaine en cas de malfaçons, par exemple :

Aucune somme ni cotisation n'est à fournir par les demandeurs de renseignements ou d'aide financière.

Sauf accord des donateurs, les dons manuels ou versements servent uniquement à l'aide financière et non aux frais généraux. Les donateurs peuvent savoir à qui leur argent a été versé.

Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions gratuitement.

Prêts et Secours jusqu'à 2 000 F.

Recommandations

Ecrivez en posant les questions d'une manière aussi précise que possible et en mentionnant les nom, prénom, adresse, éventuellement le numéro de téléphone du domicile et, si possible, le numéro de téléphone dans la matinée et dans l'après-midi. Mentionnez de préférence les associations auxquelles vous êtes affilié car vous avez alors une certaine priorité. Pour l'aide financière, joignez d'abord une simple fiche explicative avec quelques renseignements sur votre cas.

Indications

L'aide est accordée de préférence pour soutenir des actions en justice individuelles (en cours ou prochaines) de propriétaires d'appartements pour des malfaçons (même pour des parties communes de l'immeuble). Les dossiers ne seront pas utilisés sans l'accord des intéressés. Les victimes de malfaçons ne souhaitant pas poser leur candidature peuvent cependant soutenir la campagne en signalant ces malfaçons.

Michel Pomey (1948) se permet de signaler la nouvelle exposition que le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris consacre, jusqu'au 1er septembre 1977, aux dernières œuvres de son frère, le peintre **Bernard Pomey** (1928-1959).

Il s'agit de toiles et de gouaches abstraites, se référant aussi bien au monde de la Science (astronomie - biologie), qu'à celui de la mystique (Le Cantique Spirituel de Saint-Jean de la Croix).

la vie de l'école

sortie des élèves de la promotion 1974

Places prises

1 **I – OFFICIERS DES ARMEES**

Hallépée Didier.

II – INGENIEURS MILITAIRES

34 *Ingénieurs de l'Armement*

Litaise Dominique, Lucas Bernard, Froment Pierre, Vilbois Dominique, Barre Joël, Brunswick Philippe, Occhipinti Rémi, Sandeau Jacques, Schuller Christian, Soufflet Hervé, Hervé Philippe, Savary Jean-Claude, Pene Jean-Bernard, Lambert Olivier, Pognant Gérard, Guilmain André, Cassard Philippe, Dubreuil-Chambardel Yves, Bovis Alain, Habegre François, Costes Alain, Renvoisé Patrick, Castres Saint Martin Nicolas, Ferrié Marc, L'haridon Gilles, Leproux Pierre, Bayle Christian, Rica Yves, Bruot Michel, Lutun Bernard, Le Pesteur Jean-Pierre, Joubert Michel, Jestin Vincent, Vermorel Jacques.

III – CORPS CIVILS

11 *Ingénieurs des Mines*

Ricaud Pierre, Bénézit Michel, Bismut Philippe, Horowitz Emmanuel, Lemaréchal Hubert, Faure Michel, Dupraz Bernard, Déliac Eric, Raak Yvon, Perrot Jean, Mohr Gérard.

33 *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*

Bureau Dominique, Vidal Philippe, Wastiaux Thierry, Bursaux Daniel, Chappet Didier, Allet Claude, Granboulan Jérôme, Jean-François Michel, Fessard Jérôme, Gély Anne, Landouer Pierre-Yves, Desrousseaux Jacques-Yves, Rebeyrotte Eric, Douthe Jean-Paul, Barbaroux Olivier, Gerbenne Jean-Louis, Legrand Marc, Caude Geoffroy, Ott Jean-Michel, Louis Thierry, Pétrique Pierre-Louis, Ayoun Philippe, Avenas Michel, du Peloux de Saint Romain Cyrille, Lebental Bruno, Jacob Bernard, Habib François, Vergobbi Bruno, Deroubaix Bertrand, Branche Robert, Dufay Jean-Pierre, Mahé Jean-François, Himpens Etienne.

27 *Ingénieurs des Télécommunications*

Stella Michel, Tamisier Jacques, Jusserand Bernard, Leblond André, Durrey Pierre, Bouges Martine, Punsola Denis, Delestre Daniel, Sibille Laurent, Jeanneret Jean-Claude, Maurice François, Chabannes Jean-Louis, Caquot Emmanuel, Mépuis Jean-Michel, Bussière Pierre, Oberlé Marc, Distler Philippe, Minot Christophe, Spanjaard Nicolas, Rancy François, Delmas Jean, Maloberti Alain, Khalifa André, Gilloire Jean-François, Cottet Jean-Paul, Lobry Vincent, Girault Philippe.

2 *Ingénieurs géographes*

Salgé François, Grelot Jean-Philippe.

10 *Ingénieurs du Génie Rural et des Eaux et Forêts*

Godfroy Bruno, Franc Alain, Brouillet Gilles, Gasquet Denis, Dassonville Luc, Spiteri Anne, Chauvin Droz des Villars Christophe, Van Effenterre Cyrille, Le Bozec Gildas, Eynard Pascal.

10 *Administrateurs de l'INSEE*

Robin Yves, Ottenwaelter Benoit, Miqueu Didier, Michel Gilles, Daniel Jean-Marc, Piens Bertrand, Yvetot Bernard, Von Lowis of Menar Rembert, Norotte Michel, Chauvet Alain.

2 *Commissaires Contrôleurs des Assurances*

Giordani Giorgio, Silhol Etienne.

8 *Ingénieurs de la Météorologie*
Bougeault Philippe, Planton Serge, Schoeffler Pierre, Veyre Philippe, Hatzfeld François, Villien Claire, Cahuzac Antoine, Cariolle Daniel.

5 *Ingénieurs de l'Aviation Civile*
Colaïtis Olivier, Assailly Christian, Benhamou Gilles, Slabodsky Françoise, Bissauge Pierre-Yves.

2 *Ingénieurs des Instruments de Mesure*
Clément Patrick, Verdonck Jacques.

2 *Ecole Nationale d'Administration*
Pissaloux Pierre, Maillard Didier.

IV – FORMATION COMPLEMENTAIRE

(Elèves n'ayant pas demandé ou obtenu un service public).
Abréviations utilisées : Ft = Formation technique, Ge = Gestion, Re = Recherche.

Tarjus Gilles (Re), Amiriantz dit Amiranoff François (Re), Le Corre Philippe (Ft), Meignien Xavier (Ft), Paméla Jérôme (Re), Lapierre Yves (Re), Le Quéré Patrick (Ft), Perrin Jérôme (Re), Lavorel Christophe (Ft), Carpentier Pierre (Ft), Demians-Bonaud d'Archimbaud Dominique (Ft), Ruff Jean (Ft), Goupil Eric (Ft), Torrion Philippe (Ft), Raoust Michel (Ft), Debains Olivier (Ge), Kalfon Laurie (Ge), Zanotti Frédéric (Ft), Flaender Didier (Ft), Lescuyer Bruno (Ge), Moulas Guy (Ft), Cordelle Frédéric (Ft), Habozit Francis (Ft), Vallet Gilles (Ft), Huchant Philippe (Ge), Lavigne Jean-Jacques (Re), Chesnoy José (Re), Colaïtis Marie-Jean (Ft), Marcé Bruno (Ft), Fauroux Pierre (Ft), Misrahi Edgard (Ge), Hebrard Jacques (Ft), Lefebvre Bernard (Ft), Karcher Bruno (Ft), Coilland Patrick (Ft), Goolen Jacques (Ft), Guillopé Alain (Ft), Liger François (Ft), Bertrand François (Ge), Chesnot Guy (Ft), Measso Serge (Ft), Midler Marc (Ge), Adda Jean-Luc (Ft), Lemonnier François (Ft), Caron Lionel (Ge), Dubedout Antoine (Ft), Sibille Alain (Ft), Salomon Jean-Jacques (Ge), Marquet Renée (Ft), Cuny Jean-Pierre (Ft), Marchais Dominique (Re), Arboy Yves (Ft), Lemoyne de Forges Hubert (Ge), Demaldent Jean-François (Ft), Bilhou-Nabera Jean-Luc (Ft), Pelin Henri (Ft), Bertret Jean-Loup (Ft), Bonin Bernard (Ft), Joubaud Henri (Ft), Rambert Patrick (Ft), Thirion Jean (Ft), Godinot Bernard (Ft), Blanchonnet épouse Amoros Anne (Ft), Champetier Calixte (Re), Lepage Jean-Claude (Ft), Rioult Bernard (Ft), Boudier Alain (Ft), Viaud François (Ge), Chabrolin Bruno (Ft), Weissert François (Ge), Bonhomme Bernard (Ft), Joly François (Ft), Topin Franck (Ft), Barbier Thierry (Ft), Renard Philippe (Ge), Sortais Thierry (Ge), Bachelart Jacques (Ft), Dupin Jean-Charles (Ft), David Alain (Ge), Pelata Patrick (Ft), Bechaux Laurent (Ft), Dufour Pierre (Ft), Tronc Marie-Louise (Ft), Schwerer Antoine (Ft), Challan Belval Laurent (Ge), Caillol Alain (Ft), Bauchet Véronique (Ft), Host Jean-Paul (Ge), Haag Jean-Philippe (Ft), Berhaut Hervé (Ft), Clayer Frédéric (Ft), Schindler Pierre (Ft), Dissoubray Jean-Marc (Ge), Jaugeat Philippe (Ft), Naville Charles (Ft), Tinland Jean-Michel (Ft), Bernard Jean (Ft), Meric de Bellefon Arnauld (Ge), Steinberg Max (Ft), Vaquier Marc (Ft), Brudieu Patrice (Re), Leneveu Géraud (Ft), Laurent Marc (Ft), Divine Michel (Ft), Hubert Jérôme (Ge), Le Gouez Jean-Marie (Ft), Guimbal Patrick (Ge), Sequeira Jean (Ft), Tarbé de Saint Hardouin Charles (Ge), Doneddu Frédéric (Ft), Perineau Serge (Ft), Blanc François (Ft).

la recherche à l'école polytechnique

Cette recherche fait l'objet des documents suivants :
- Décret du 24/8/1939 dit « Décret Suquet »
- Décret du 4/7/1959 créant la « Botte Recherche »
- Décret du 16/4/1970 relatif au remboursement des frais de scolarité par certains élèves de l'Ecole Polytechnique

I. Nous ne parlerons pas du Décret Suquet qui organise la Recherche dans les Corps techniques de l'Etat.

Les camarades de ces Corps qui abandonnent la Recherche, conservent leur appartenance, et pour eux, la question de remboursement des frais d'études ne se pose pas.

II. La Botte « Recherche »

Elle a fonctionné de 1957 à 1967.

Les effectifs annuels ont été les suivants :

– 1957 : 19 ; 1958 : 18 ; 1959 : 13 ; 1960 : 13 ; 1961 : 40 ; 1962 : 43 ; 1963 : 31 ; 1964 : 36 ; 1965 : 57 ; 1966 : 57 ; 1967 : 37.

Total : 364.

Les noms des camarades chercheurs figurent à l'annuaire de l'X avec la mention : (Rech.).

III. La situation actuelle :

La « Botte Recherche » a été supprimée et la situation des X qui veulent se consacrer à la recherche à la sortie de l'Ecole est réglée par le Décret du 16 avril 1970 qui prévoit :

« Sont également dispensés du remboursement des frais de scolarité les Anciens élèves qui acquièrent une formation complémentaire sanctionnée par un titre ou un diplôme français ou étranger déterminé par le Décret ».

Entrent dans cette catégorie les camarades postulant le titre de Docteur ès-sciences, ès-sciences économiques ou en biologie humaine.

Il leur est accordé un délai de 7 ans pour obtenir le titre.

Les effectifs annuels ont été (au départ) les suivants : 1968 : 24 chercheurs ; 1969 : 20 chercheurs ; 1970 : 31 chercheurs ; 1971 : 13 chercheurs ; 1972 : 13 chercheurs ; 1973 : 13 chercheurs.

Total : 114 chercheurs.

Les noms des chercheurs de la 73 figurent sur les listes donnant les résultats à la sortie des promotions, listes qui sont reproduites dans la Jaune et la Rouge n° 313.

Les camarades qui se sont engagés dans cette voie sont-ils allés jusqu'au bout ? Que sont-ils devenus ?

Questions auxquelles nous regrettons de ne pouvoir apporter pour l'instant une réponse qui serait intéressante à connaître, ne serait-ce que pour éclairer les camarades des futures promotions qui envisageraient une carrière dans la Recherche.

Les camarades qui ont déjà suivi cette filière sont donc invités à écrire à l'A.X. en faisant ressortir les avantages et les inconvénients qu'ils ont pu constater dans cette carrière nouvelle.

D. Clerget (24).

« PAUVRE PETIT N'ANGE »

Un certain nombre de camarades avaient manifesté une grande émotion en apprenant que la chanson « Pauvre petit n'ange », qui avait bercé leur adolescence polytechnicienne, s'était perdue. Perte déplorable pour des raisons non seulement traditionnelles, mais encore historiques, musicales, littéraires et philosophiques.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de les rassurer. Grâce à notre camarade Panié (23) qui a réussi à en retrouver le texte avec la collaboration de plusieurs camarades, et au Général de Cointet de Fillain (30) qui nous a fait parvenir la musique par l'intermédiaire du Colonel Naigeon (23), nous sommes en mesure de publier l'inappréciable document que vous trouverez ci-dessous et qui permettra peut-être, au « Pauvre petit n'ange » de faire une nouvelle carrière, et de franchir allègrement le cap de l'An 2000.

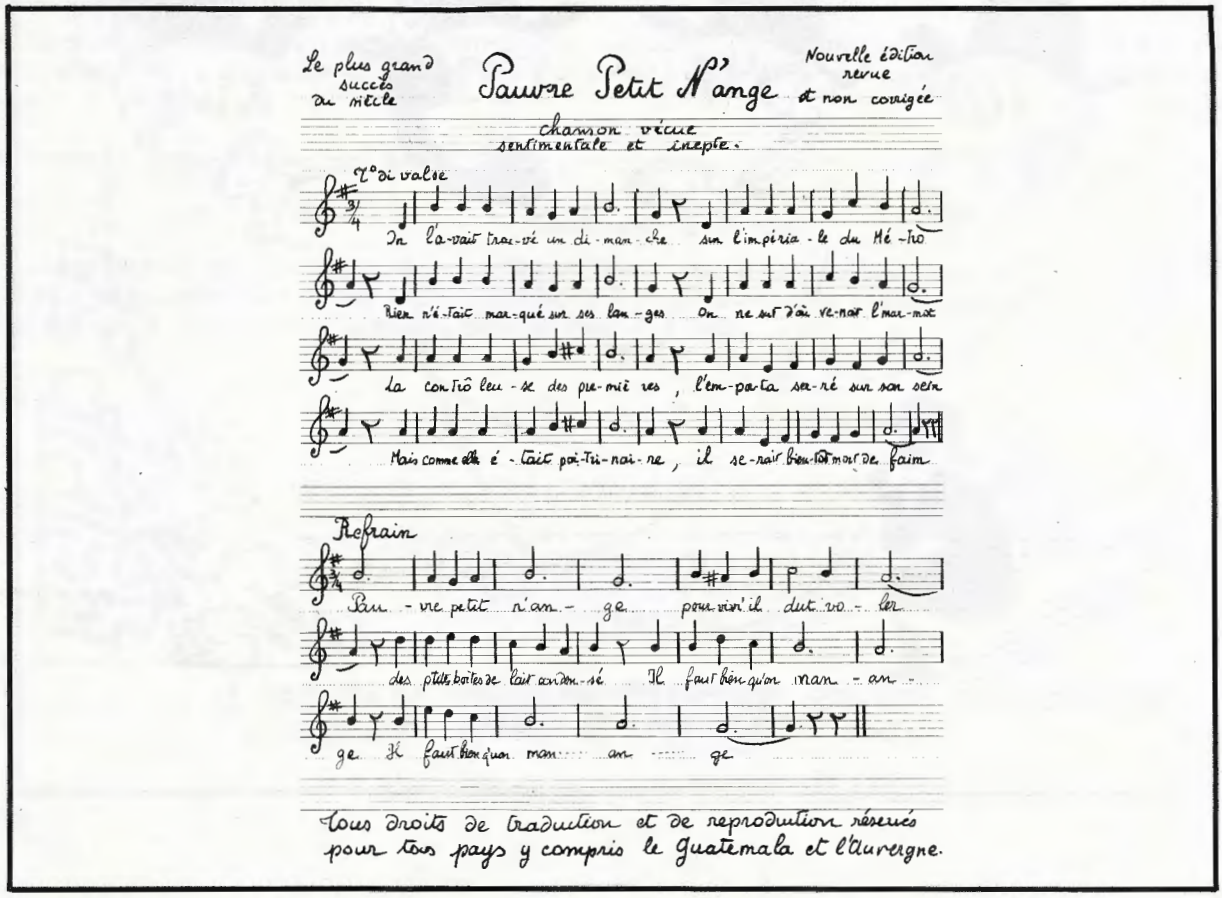

– 2 –

Agé de sept ans cinq mois à peine,
Il perdit sa seconde maman.
Seul au mond' Voilà bien sa veine
Il échoua au Bazar Grand,
Chiada à tort et à travers
Le jadot, les matchs et l'allemand.
Qu'voulez-vous qu'un enfant puiss'faire
Sans les conseils de ses parents ?

Pauvre petit n'ange,
Il fut r'çu bachelier
Vaudrait bien mieux êtr' terrassier
Mais faut bien qu'on mange (bis)

– 3 –

Taupin pour comble de disgrâce
Dans un' nuit d'ivresse et d'amour
Comme il faut que jeunesse se passe
Il tua une dam' du d'Harcourt.
Cett' bonn' dam' c'était sa mère !
C'est pas d'la veine assurément !
Qu'voulez-vous qu'un enfant puiss' faire
Sans les conseils de ses parents ?
Pauvre petit n'ange
Sur elle il a trouvé
2,60 F de p'tite monnaie !
Mais faut bien qu'on mange (bis)

– 4 –

Chez Carva traînant sa détresse,
Gavé d'poulet, de vol-au-vent,
D'un foie gras lancé plein d'adresse,
Il tua du coup le Magnan.
Ce bon Magnan, c'était son père !
Voyez sa guign' c'est désolant !
Qu'voulez-vous qu'un enfant puiss'faire
Sans les conseils de ses parents ?
Pauvre petit n'ange
Le voilà orphelin,
Il tournera mal ça c'est certain,
Il faut bien qu'on mange (bis).

– 5 –

Et sa fin fut plein de misère ;
Entendant des typ's s'écrier :
« Faut avoir tué père et mère
Pour avoir envie d'êtr' bottier ! »
Il se dit : Voilà bien mon affaire !
Se mit au travail sur le champ,
Qu'voulez-vous qu'un enfant puiss' faire
Sans les conseils de ses parents ?

Pauvre petit n'ange
Il finit grand bottier !
Sur terre il n'y a pas d'sot métier
Il faut bien qu'on mange (bis)

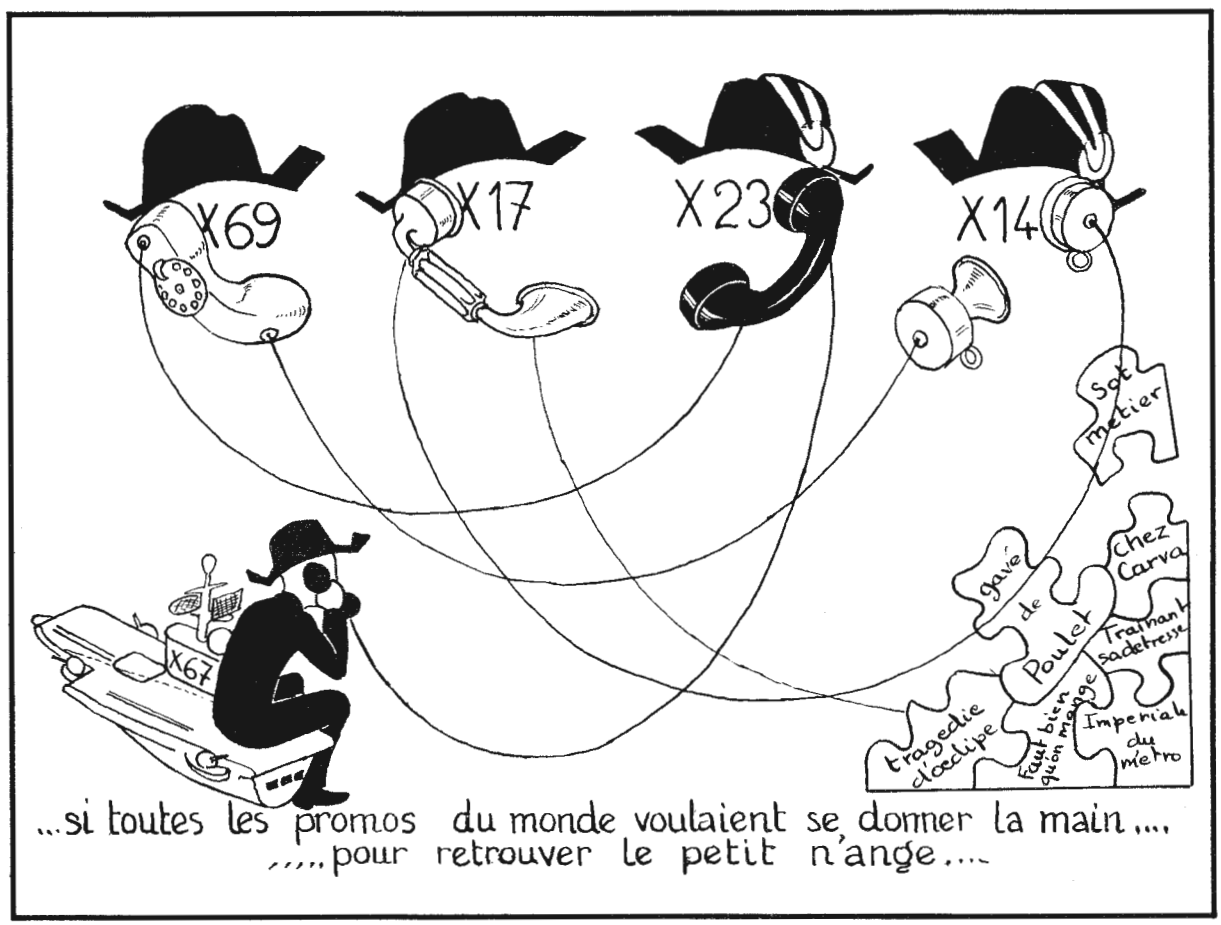

vernissage à polytechnique

Le 6 mai 1977, de 17 h à 20 h, dans la salle d'exposition de l'Ecole Polytechnique à Palaiseau, a eu lieu le vernissage de l'exposition du peintre Roger Limouse.

Roger Limouse, dont nous avons pu admirer les peintures, a tenu une conférence le jeudi 12 mai, à l'Ecole Polytechnique, à l'amphi Arago, de 19 h 30 à 20 h 30.

Rue à Marrakech, par R. Limouse
photo NERVAL

SOUVENIR DE MONGE

Gaspard Monge est mort le 28 juillet 1818.

Pendant plus d'un siècle, une délégation d'élèves alla, lors de chacun des anniversaires de cette mort, fleurir la tombe du « père de l'Ecole Polytechnique », au cimetière du Père-Lachaise.

socomine

SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION MINIÈRE ET INDUSTRIELLE

. CONCEPTION
. GÉRANCE
. RÉALISATION DE PROJETS
. MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS
. SUIVI ET AIDES A L'EXPLOITATION

30, rue CAMBRONNE 75015 PARIS
Téléphone : 578 61.94
Télex : MINCOOP 200559 F

PERRIN (X34) NICOLAS (X30)
BOISSON (X55)

L'Entreprise Industrielle

EI

29, rue de Rome
75008 PARIS
Tél. 296.16.60

▼

TRAVAUX ELECTRIQUES

Centrales hydrauliques, thermiques, nucléaires - Postes de transformation HT et BT - Lignes de transport d'énergie HT et THT - Electrification rurale - Eclairage public - Distribution BT/MT - Poteaux en béton armé et précontraint - Installations industrielles - Courants faibles - Automatisme - Contrôle - Postes et Télécommunications - Usine de fabrication de tableaux électriques.

GENIE CIVIL

Aménagements hydro-électriques - Ouvrages d'art - Souterrains - Aéroports - Autoroutes - Canalisations.

BATIMENT

Bâtiments Industriels - Publics - Privés - Parkings - Groupes scolaires - Stations épuration et pompage - Piscines.

BUREAUX D'ETUDES

l'eau... c'est la vie!

- Adduction et distribution d'eau potable.
- Réseaux d'assainissement.
- Eaux agricoles et industrielles.
- Captages, forages et sondages.
- Traitement de l'eau potable.
- Génie civil et ouvrages spéciaux.
- Fonçages horizontaux.
- Entretien et gestion des réseaux.
- Pipe-lines et feeders.

sade

Compagnie générale de travaux d'hydraulique

28, rue de La Baume,
75364 PARIS CEDEX 08

☎ 359/61.10

pub. r. franck

BUREAU D'ETUDES

SOLS ET FONDATIONS

JEAN DULAU 1944

- ETUDES DE SOLS
- SONDAGES
- LABORATOIRE DE MECANIQUE DU SOL

153, AV. VICTOR HUGO - 75116 PARIS
B.P. 3 - 91620 LA VILLE DU BOIS
TEL. : 909.14.51

TECHNOSOL

Les compagnies d'assurances du GROUPE DROUOT

- La Compagnie Générale d'Assurances
- Le Patrimoine
- La Confiance Industrielle du Nord
- La Vie Nouvelle

DIRECTION ET ADMINISTRATION
78 MARLY-LE-ROI
Téléphone 958.62.14

SIÈGE SOCIAL
23, rue Drouot, 75009 PARIS

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

H. Maury (22) - J. Barroux (51) - B. Cornille (53)
P. Magnan (58) - J. Pallud (60) - P. Camizon (61)
J.-C. Demerson (65)

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES Henri ROGIER

S.A. au Capital de 4.200.000 Francs

20, bd Montmartre, 75009 PARIS
✆ 770-42-97 et 770-43-18

Fondateur
Henri ROGIER (pr. 1920 sp.)

30 ANNÉES D'EXISTENCE

Président-Directeur Général
Claude PICHON (pr. 1946)

CAPITAL MINIMUM GÉRÉ : 10.000 Francs

DÉPÔT DES FONDS ET TITRES CHEZ TROIS AGENTS DE CHANGE

Envoi de renseignements détaillés sur demande

REFLEXIONS SUR LE DIALOGUE NORD SUD :

Réflexions sur le dialogue Nord-Sud : la France et l'Afrique noire peuvent donner l'exemple de réalisations concrètes

par François Dupont (72)

Les investissements des entreprises françaises à l'étranger font couler beaucoup d'encre et suscitent maintes polémiques. La vérité économique en ce domaine est difficile à saisir, et bien différente des apparences premières.

Certes, nul ne contestera que la prise d'une participation minoritaire dans une société U.S. confortablement installée dans un secteur prospère constitue, le plus souvent, pour l'économie française, une simple ponction de capitaux, sans contre-partie bien réelle. Cependant qu'investir dans la création d'une usine de confection en Afrique Noire apparaît être, par contre, aux yeux du grand public, une bien mauvaise action puisque, apparemment, cet investissement semble réalisé dans le but de transférer des emplois en Afrique, alors que la France a plus d'un million de chômeurs.

Il est évident que, face à la réaction prévisible des syndicats dont les troupes sont traumatisées par le chômage et mal informées de la réalité économique profonde, et de surcroît en période électorale, l'Administration française se montre pour le moins réservée en matière d'investissements à l'étranger, et accorde, avec beaucoup de réticence, quelques timides faveurs à ceux qu'elle estime être directement générateurs d'exportation.

Cette attitude, au demeurant compréhensible, appelle cependant bien des réserves. Comment peut-on concevoir, sans le rétablissement d'un protectionnisme rigoureux et impossible, de continuer à fabriquer en France, avec des coûts salariaux au plus haut niveau mondial, des produits à très forte valeur ajoutée de main d'œuvre non technicienne, face aux pays de l'Est, et au Tiers-Monde, où les coûts salariaux demeurent extrêmement bas ?

On parle beaucoup de prix artificiels, de « dumping »... Ces pratiques existent certainement, mais quelle est leur importance réelle par rapport aux prix de revient de produits de bas de gamme fabriqués dans des pays où les coûts salariaux représentent parfois moins du 1/10e de ce qu'ils sont en France.

L'examen des chiffres de l'industrie textile met fort bien en lumière les composantes de ce phénomène.

Les Autorités de Bruxelles regroupent sous le terme de textile, l'industrie textile proprement dite, et l'industrie du prêt à porter.

Le textile européen, branche unanimement reconnue en crise, a enregistré en 1975, un déficit global de 400 millions de $. Mais ce résultat global recouvre des situations bien différentes, car l'industrie textile proprement dite a été cette même année, excédentaire de 1.5 milliards de $. Tout le déficit relève de la seule industrie du prêt à porter.

Ce phénomène s'est encore accentué en 1976, et de toute évidence découle de deux faits :

– L'industrie textile proprement dite est encore aujourd'hui une industrie où l'investissement est relativement lourd, et où les techniques évoluées jouent un rôle important.

– Le prêt à porter est une industrie d'investissement très léger et de main-d'œuvre de qualification modeste, pour sa plus grande part.

On pourrait citer de très nombreux exemples de situations similaires, montrant que les produits de bas de gamme entrent pour une part de plus en plus forte dans la liste des produits importés, et l'on peut prédire, sans grand risque d'erreur, que la production de ces produits sera progressivement transférée

des zones de haut revenu, comme l'Europe, vers des contrées à revenu industriel faible.

En contre partie, et l'exemple du textile nous le montre, les zones de haut revenu devront centrer leur développement vers les hauts de gamme – produits de haute technologie – nécessitant des investissements lourds, un environnement industriel sphistiqué, et une main d'œuvre de haut niveau technique.

Dans les monologues qui, jusqu'à maintenant, ont tenu lieu de discussions lors des contacts Nord-Sud, toutes les parties s'accordent à reconnaître que le redéploiement industriel entre pays industriels et tiers-monde, entre Nord et Sud, est inéluctable, mais la sensibilité de l'opinion publique, au problème du chômage, dans les pays industriels, semble paralyser toute initiative européenne constructive, alors que Américains et Japonais intensifient l'organisation de leur sous-traitance internationale, et qu'inéluctablement la balance commerciale française, continue à se dégrader, notamment par l'importation croissante de produits de bas de gamme.

L'Afrique, réaliste, est prête à accueillir l'implantation d'unités industrielles dont les produits seront destinés en grande partie à l'exportation. Elle sait qu'elle a besoin des capitaux, des techniques, des réseaux commerciaux internationaux des entreprises françaises.

L'économie de la France n'a rien à perdre dans ce transfert progressif de la fabrication des produits de bas de gamme, puisqu'elle le sait inéluctable. Bien au contraire, sa collaboration avec l'Afrique lui permettrait d'en organiser et d'en contrôler le développement. L'entreprise française qui créera un centre de production de ces produits de bas de gamme dans un pays d'Afrique Noire, à la condition d'organiser correctement le transfert de sa technologie, verra sa compétitivité renforcée. Elle pourra, en utilisant ses réseaux commerciaux pour distribuer ces produits, fabriqués dans de bonnes conditions, continuer à vivre et développer progressivement dans son implantation traditionnelle des produits plus élaborés, aptes à supporter des salaires européens, et dont la production sera mieux adaptée à la main d'œuvre française jeune, plus technicienne qu'ouvrière, qu'elle ne sait pas employer aujourd'hui.

Repliée sur l'hexagone, faute de compétitivité internationale, elle perdra ses marchés devant le déferlement de produits importés des zones en voie d'industrialisation.

En poursuivant notre raisonnement, une telle action de promotion du redéploiement industriel français en Afrique Noire, contribuerait d'autre part, à la relance de notre activité en matière d'industrie de biens d'équipement. En ouvrant d'autre part, une solution d'espoir aux industries incapables aujourd'hui de lutter contre les importations, elle constituerait un frein au développement de celles-ci.

Il n'est pas possible de préjuger de manière certaine de l'attitude des états d'Afrique Noire, face à cette proposition d'implantation massive d'industries de sous-traitance. Néanmoins, si certains pourraient y voir comme une forme nouvelle du colonialisme, j'espère sincèrement que la majorité des responsables africains y verront l'amorce de la création d'un véritable tissu industriel national.

Rien n'est plus dangereux, en effet, pour un état que de laisser se développer chez lui, à l'abri de confortables barrières douanières, des industries – non stratégiques – sans contact direct avec la concurrence internationale.

Très vite, ces industries se scléroseront, leurs techniques vieilliront, et très rapidement, elles deviendront des fardeaux pour l'économie nationale. Au contraire, les centres de production destinés à fournir le marché international sont obligatoirement compétitifs.

Certes, au départ, ils le sont par le coût faible de la main d'œuvre, mais à l'échelon des pays, comme des hommes, l'apprentissage n'est pas la période la mieux rémunérée de l'activité, et l'expérience a montré que le monde va vite, et qu'en peu d'années, les salaires très bas de certains pays du sud-est asiatique, se sont rapprochés très rapidement de ceux des apys industriels.

Pendant ce même temps, les industries de ces pays se sont transformées et les produits qu'ils achètent aujourd'hui supportent des niveaux de salaires impensables hier. Les rapports industriels d'autre part, avec les promoteurs des industries de sous-traitance, se sont fondamentalement modifiés, notamment par une croissance considérable des échanges entre ces pays.

On dira, en lisant ces lignes, que la coopération industrielle entre la France et l'Afrique Noire est déjà fort développée dans certaines branches, et que si une telle activité n'a pas connu un développement plus important, c'est probablement en raison des difficultés liées à sa mise en place.

Je crois que cela est vrai, mais je pense surtout que le problème des produits de bas de gamme est, en France, un problème récent, auquel l'industrie française ne s'est pas encore réellement attachée.

Il est trop tard aujourd'hui pour aller s'implanter dans le sud-est asiatique, et l'Afrique Noire semble tellement plus proche d'une industrie française toujours hésitante à l'aventure lointaine.

Je pense qu'il est possible de définir avec tous les pays d'Afrique Noire, une charte de la coopération industrielle qui serait un code de conduite, prévoyant les mécanismes automatiques de garantie et les modalités de la coopération en ce qui concerne les transferts de technologie et les créations d'entreprises, mais surtout je pense qu'il faut creuser cette idée, rechercher avec les Africains les branches qui, au départ, auraient le plus de chances de réussite.

Tout rapproche la France et l'Afrique Noire, dans l'épreuve difficile et permanente de la compétition économique internationale : la géographie, l'histoire, la langue, la zone Franc. Aux industriels français, aux responsables des pays africains, de jeter les bases concrètes d'un développement qui serait profitable à chacun.

françois villon

et le collège de navarre

par Michel Zinc, maître de conférences à l'Université de Toulouse (Le Mirail)

Note de la Rédaction

Ce texte sur Villon a été écrit à la demande du groupe « X – Collège de Navarre », qui nous autorise à le reproduire.

La statue de Villon exécutée par J.S. Etcheto et photographiée ici, a aujourd'hui disparu, enlevée et fondue par les Allemands pendant la guerre. Elle a été remplacée par une statue de pierre, beaucoup moins belle, hélas. Cette statue se dresse dans le square Paul Langevin (ex-square Monge), au pied de la « Tour Umb ». Il est probable que Villon est passé à quelques mètres de son emplacement, lorsqu'il s'est livré au fameux vol qui est relaté dans notre article.

Item, et a mon plus que père,
Maistre Guillaume de Villon,
Je luy donne ma librairie,
Et le Rommant du Pet au Deable,
Lequel maistre Guy Tabarie
Grossa, qui est homs véritable.
(Testament, v. 850-860)

Une fois de plus, dans ces vers, François Villon cultive l'ambiguité. Véridique, Guy Tabarie le fut peut-être en faisant la chronique des manifestations étudiantes liées au vol de la pierre dite « pet au Diable ». Mais il fut certainement, et de façon combien plus amère pour Villon, en avouant, sous la torture, avoir participé à un vol avec effraction au Collège de Navarre et en impliquant gravement dans l'affaire Villon lui-même, accusé par lui d'avoir été le cerveau de l'opération.

Accusation loin d'être invraisemblable. Nul mieux que le « pauvre petit écolier » François Villon n'était au courant du laisser-aller et de l'absence totale de discipline qui régnaient au Collège de Navarre à cette époque, c'est-à-dire avant la réforme de 1452 et celle de 1560. Il était certainement de ces étudiants « libres » qui entraient sans contrôle dans l'établissement et se mêlaient aux boursiers et pensionnaires en passant par les issues et les portes nouvelles qui avaient été aménagées dans l'enceinte. Il n'ignorait pas non plus que dans la chapelle de grands coffres contenaient d'une part l'argent des trois communautés et d'autre part, depuis 1354, le Trésor de l'Université. En ce temps là, le *rossignol* venait d'être inventé, et parmi les relations de Villon se trouvaient deux fameux crocheteurs : un certain Petit Jean, et Colin de Cayeux familier des clefs et des serrures depuis son plus jeune âge, comme fils de serrurier. Ce dernier devait d'ailleurs finir pendu peu après, terrifiant avertissement pour les « enfants perdus » que Vilon admoneste dans une de ses ballades.

A la Noël de 1456, Petit Jean, Colin de Cayeux et un nommé Nicolas dînent à la taverne de la *Mule* devant Saint-Mathurin. Après le repas, accompagnés de Guy Tabarie, qui les suit, après avoir promis le secret, sans être au courant de rien, ils pénètrent dans la maison de Robert de Saint-Simon, se débarrassent de leurs vêtements encombrants, laissés à la garde de Guy Tabarie qui est chargé de faire le guet, et gagnent le Collège de Navarre. A l'aide d'une échelle prise chez Robert de Saint-Simon ils escaladent le grand mur donnant sur la cour du collège.

Deux heures plus tard, aux alentours de minuit, ils étaient de retour dans la maison de Saint-Simon, avec les cinq cents écus, fruit de leur vol. Ils dirent à Tabarie n'avoir trouvé que 100 écus, lui en donnèrent 10 et se partagèrent le reste.

Le vol ne fut découvert que deux mois plus tard. L'enquête faite les 9 et 10 mars n'aboutit à aucun

résultat. Neuf serruriers appelés comme experts déclarèrent que les deux coffres emboîtés, dont le plus petit recélait le trésor, avaient été crochetés et que les deux serrures de la porte du vestiaire de la chapelle avaient été faussées également mais sans succès. Pour avoir pu opérer si vite, il fallait que les voleurs fussent des familiers du collège.

Les choses en seraient restées là si en mai 1457 Guy Tabarie ne s'était montré trop bavard devant un prêtre indicateur de police, Pierre Marchand, qui feignait de vouloir s'associer à une bande de crocheteurs. Il lui raconta, en particulier, les circonstances du cambriolage du collège de Navarre et lui dit que François Villon était pour l'heure à Angers, où il étudiait la possibilité d'un nouveau coup qu'ils iraient à son retour, faire ensemble. Arrêté en juin, Guy Tabarie avouait, sous la torture, sa participation au vol du collège de Navarre, et chargeait Villon, toujours absent de Paris, en le présentant comme le chef et l'instigateur de l'entreprise.

Dès lors, le poète ne peut plus retourner à Paris. Alors commencent pour lui les années d'errance qui le conduiront dans « la dure prison » de l'évêque de Meung avant de le ramener à Paris en 1461 où, arrêté pour une nouvelle affaire, il sera interrogé sur le cambriolage du collège et devra promettre de rembourser, comme Tabarie l'avait fait trois ans plus tôt, sa part de butin, soit 120 écus payables en trois ans. Un mois plus tard, il est à nouveau arrêté à la suite d'une rixe qui a fait un mort. Condamné à mort, il est gracié in extremis, banni de Paris, et c'est alors que nous perdons sa trace définitivement.

Ce destin de l'illustre poète a donc rencontré le destin de l'illustre collège dans des circonstances certes peu édifiantes, mais d'une certaine façon, exemplaire. Face à une Université qui se fermait de plus en plus en caste héréditaire, matériellement et moralement privilégiée, des étudiants prolongés, mal intégrés à la société, sans débouchés, comme nous dirions de nos jours, c'est-à-dire sans espoir d'une chaire ou d'un bénéfice ecclésiastique, entretenaient au XVe siècle une *contestation* permanente.

N'est-il pas significatif de voir le chantre le plus inspiré de cette révolte gagner ses galons de mauvais garçon en s'en prenant à l'établissement le plus représentatif de l'oligarchie universitaire à la fin du Moyen Age ?

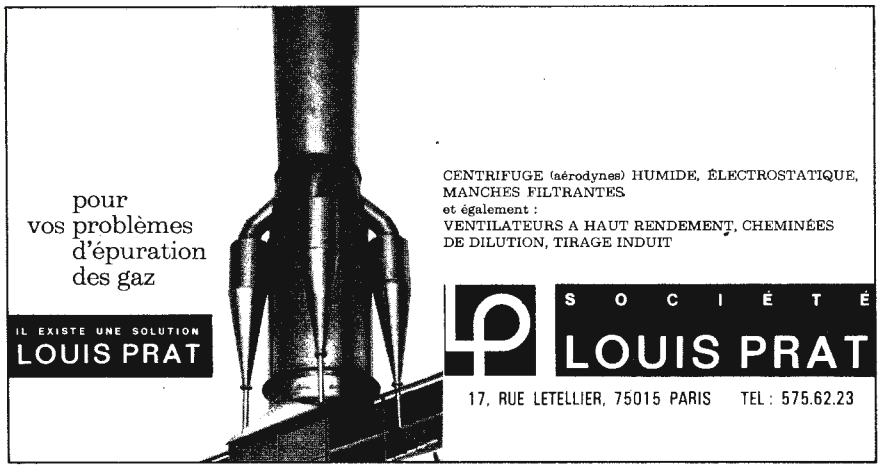

la lyonnaise des eaux

une société de services au service des collectivités locales

production
distribution
assainissement
gestion
des services municipaux

société lyonnaise des eaux et de l'éclairage
45 rue cortambert
75769 paris cedex 16
téléphone : 870 13 02

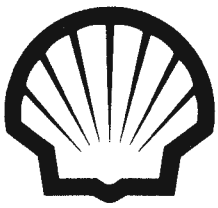

SHELL FRANÇAISE

Des activités
intéressant tous les domaines de
L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Longométal

SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 100.000.000 F.

SIÈGE SOCIAL :
6, rue Daru, B.P. 795-08
75361 PARIS CEDEX 08
☎ 766-52-10

ACIERS
TUBES
TRÉFILÉS
CHAUFFAGE CENTRAL
MATÉRIEL SANITAIRE

Téléphonez-nous pour recevoir les adresses de nos dépôts dans toute la France.

J. MICHEL (1945),
Président-Directeur Général

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

7, place d'Iéna – 75 PARIS 16e

Agences exclusives en Afrique Occidentale :

Matériel Industriel – Matériel Automobile
Electromécanique et Conditionnement d'Air
Installations téléphoniques et d'ascenseurs

UNE ETUDE LINGUISTIQUE DE GEORGES COMBET/14/

Notre camarade Georges Combet, l'un des membres les plus distingués du groupe X-Littérature, vient de faire paraître trois études linguistiques. La première est consacrée au sonnet de Baudelaire « Les Chats ». Il nous a paru intéressant d'en reproduire ici quelques pages qui montrent la finesse et la rigueur avec lesquelles peut être analysé un texte poétique.*

Baudelaire adressa à l'éditeur Michel Lévy un billet que MM. Crépet et Blin datent de 1862-1863. Il y manifeste l'intention d'ajouter, dans une troisième édition des « Fleurs du Mal », « une grande préface où j'expliquerai mes trucs et ma méthode... », tout en doutant d'avoir « le courage d'écrire cette sérieuse bouffonnerie ».

Je me propose d'étudier, non pas les prétendus trucs et méthode de Baudelaire, mais les mécanismes qui, sous l'aspect technique, donnent proprement au texte versifié des « Chats » le statut d'un objet poétique. Et bien sûr, la plupart de ces mécanismes ont été mis en œuvre inconsciemment par Baudelaire, sous les impulsions irraisonnées de sa sensibilité auditive et de son imagination. Mais, fort amateur de mystifications, il aurait certainement pris plaisir, s'il en avait eu clairement conscience, à les attribuer après coup, par sérieuse bouffonnerie, à de méthodiques raisonnements et calculs.

Les strophes de ce sonnet ayant chacune leur individualité, je les passerai en revue successivement.

PREMIER QUATRAIN

Les amoureux fervents et les savants austères
Aiment également, dans leur mûre saison,
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison,
Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires.

Ce quatrain repose sur un très simple thème qui tient en trois noms et un verbe : les amoureux et les savants aiment les chats. Enoncé tout net d'une constatation de caractère objectif. Mais comme l'a dit Sartre, « Baudelaire a écrit ses poèmes pour retrouver en eux son image ». Grand ami des chats, il pense à lui-même quand il évoque les amoureux et les savants. Unis par leur égale aversion pour les besognes utilitaires de « la multitude vile », les savants austères et les amoureux fervents personnifient les deux pôles d'attraction que sont pour Baudelaire « les transports de l'esprit et des sens » (Correspondances) ou « des cerveaux et des cœurs » (La Beauté).

* *Trois études – « Les Chats » de Baudelaire – Information et Poésie – Sens et signification d'une œuvre – 1976 – Chez l'auteur.*

Le quatrain développe ce thème au long d'une phrase unique dont les termes appartiennent au langage commun. Elle est claire et d'expression neutre (excepté l'expression « orgueil de la maison », et à cet égard discordante). Elle pourrait être mise en prose sans perte de signification (de contenu informatif). Pauvre en verbes, elle est surchargée d'adjectifs qui en élargissent le cours. Effet de ralenti à quoi contribue l'adverbe « également ».

Cette phrase s'étend sur quatre vers de facture classique, de cadence uniforme, régulièrement scandée par les accents toniques principaux qui divisent chaque vers en deux parties d'égale intensité de ton. Rythme à deux temps que les accents secondaires du vers final dédoublent en quatre temps.

Dans chacun des vers extrêmes, les hémistiches, de composition identique, se font pendant autour de la conjonction « et ». A cette symétrie horizontale correspond, dans les vers intermédiaires, une coupure verticale matérialisée par des virgules. Les premiers hémistiches y forment l'alexandrin « Aiment également les chats puissants et doux », qui, joint au premier vers, donne une proposition bien équilibrée qui se suffit à elle-même. Et, latéralement, les autres moitiés de ces vers indiquent les localisations parallèles du thème dans le temps des sujets (dans leur mûre saison) et dans l'espace (la maison).

Un semblable effet de quadrillage apparaît dans la disposition des six adjectifs appliqués au thème du quatrain. Si ce thème, avec ses deux sujets et son unique complément, est de forme triangulaire, ce triangle est changé en carré par la paire des épithètes qualifiant les chats. Et le carré est lui-même pris dans l'accolade finale des deux adjectifs symétriquement disposés dans le dernier vers. Observations qu'on peut résumer par le schéma suivant :

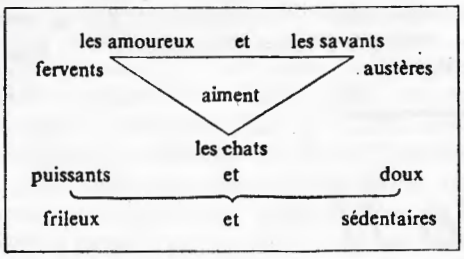

Une recherche aussi poussée d'unité formelle paraîtrait affectée en prose. Elle est expressément affichée par Baudelaire au moyen :

- de l'adverbe « également » qui, avec le poids de ses quatre pieds métriques, appuie sur la mise en parallèle des amoureux et des savants ;
- de la répétition insistante « comme eux – comme eux ». Celle-ci n'aurait pas été admise sans doute dans un même vers par Th. Gautier « très cher et très vénéré maître et ami » de Baudelaire, ni par Banville dont il admirait « l'air de maîtrise et le doux nonchaloir ». Pas trace de nonchaloir dans la rigide ordonnance rythmique et grammaticale du quatrain.

Non plus d'ailleurs que dans son mode d'expression phonique. Dans les trois premiers vers, le timbre ouvert mais discret (les phonéticiens le qualifient de voilé) des voyelles nasales « an » et « on » retentit à raison de six sur treize accents toniques principaux. Il est mis en relief, au début de la strophe, par la rime intérieure « fervents – savants ». Et dans le dernier vers, l'accolade grammaticale qui ferme le quatrain, est musicalement accordée au timbre neutre et fermé du son vocalique « eux ». Annoncé par le premier accent tonique de la strophe, il prévaut dans le vers final avec la fréquence insolite de trois accents sur quatre (ou cinq). Ordonnance mélodique rectangulaire qu'on peut schématiser comme suit :

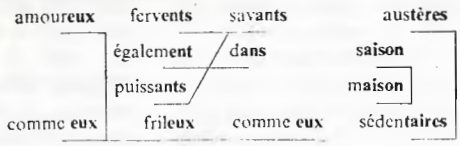

Ce dispositif systématique conduit en particulier à penser que c'est afin d'assurer au vers final sa fonction de « fermoir » de la strophe que se sont imposés à l'oreille de Baudelaire :

- l'insistante répétition « comme eux – comme eux »,

le choix du terme « frileux » aux voyelles fermées, aux consonnes sourdes (en outre beaucoup plus neuf que les autres qualificatifs, tous assez attendus, du quatrain. Et même assez surprenant, appliqué à des amoureux « fervents »).

Parallèlement, les sons vocaliques des trois premiers vers sont amortis par des consonnes douces (on n'y trouve, sur trente-six syllabes métriques, que deux occlusives fortes, un p et un t). En revanche le vers final de la strophe contient quatre occlusives (trois k et un f) et il s'ouvre sur la rencontre consonantique « qui comme » que Baudelaire aurait pu aisément éviter, s'il l'avait jugé bon, mais au prix inadmissible d'une dysharmonie rythmique.

Notons enfin que, sur la verticale métrique qui coupe en deux parties égales le quatrain, l'accent tonique principal porte uniformément sur un son vocalique nu (que ne prolonge aucun bruit consonantique), ce qui donne à cette strophe une intonation de caractère « masculin ».

Dans un projet de préface aux « Fleurs du Mal », Baudelaire se pose la question : Qu'est-ce que la poésie ? et répond que « le rythme et la rime répondent dans l'homme aux immortels besoins de monotonie, de symétrie et de surprise... ». Les deux premiers de ces besoins sont amplement satisfaits par l'unité de ton et le rigoureux équilibre formel du texte de ce quatrain. Un motif primaire des plus simples et des plus positifs y est mis en poésie au moyen d'un développement musical qui s'appuie sur une opération quasi géométrique de quadrature menée en parallèle aux divers niveaux métrique, rythmique, phonique et grammatical.

Resterait, si c'est possible, non pas à justifier – ce qui serait entièrement étranger à mon propos – mais à donner une explication objective du choix du mot « orgueil », dont la signification ambiguë détonne dans le style transparent du quatrain. On peut penser que Baudelaire l'a accepté en raison de sa valeur sonore, mais aussi de son affinité avec un attribut commun aux chats et au poète : leur « fierté », explicitement mentionnée dans la strophe suivante.

Jacques Bénézit.33
/1913 1977/

Jacques Bénézit est né en 1913. Son père, polytechnicien de la promotion 1900, était ingénieur des Ponts-et-Chaussées et finit sa carrière comme directeur du département des Travaux Publics de la Société Schneider et Cie.

Après des études brillantes au lycée Carnot, puis au collège Chaptal, il est entré en 1933 à l'Ecole Polytechnique. Un accident de santé l'a fait sortir avec la promotion 1934. Il choisit le Corps des Mines. Mobilisé avant d'entrer en service, il fut prisonnier et fut libéré au début de 1941. Nommé alors à Nancy, il y resta jusqu'en 1944, époque où il fit partie du Cabinet de M. Lepercq, puis, après la mort de celui-ci, des Cabinets de MM. Mendès-France et Pléven. En 1945, il entra à la Compagnie Française des Pétroles et accomplit alors une longue mission de dix-huit mois aux U.S.A. où son esprit curieux l'amena à s'intéresser à tous les problèmes américains et tout spécialement aux méthodes pétrolières de calculs économiques.

En 1950, il effectua ses premiers voyages au Sahara, put estimer l'intérêt pétrolier de cette vaste région ; et sa mise en valeur devint pour lui une véritable passion. Il contribua avec le plein accord du Président de la Compagnie Française des Pétroles, M. V. de Metz, à la décision d'engager la Société dans l'exploration saharienne sur une grande échelle. Il fonda la Compagnie Française des Pétroles (Algérie) en 1953 et en assuma la présidence. Pendant de longues années, il partagea son activité entre la filiale et la Maison-mère dont il fut nommé en 1955, Directeur-Exploration-Production, puis Directeur en 1957. Au Sahara, l'« exploration » se poursuivait sur 240 000 km2 en association avec la S.N. -Repal et aboutit, en 1956, à la découverte des gisements d'Hassi R'mel et d'Hassi-Messaoud, ce dernier confirmé en 1957 par une deuxième sonde.

On commença par développer, en toute urgence, Hassi-Messaoud qui était producteur de pétrole, à le relier à la côte à Bougie par le pipe-line terminé au début de l'année 1959.

Ce fut l'épopée saharienne, brutalement ralentie par l'accession à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Sans vouloir la retracer, ce qui nécessiterait des volumes, il faut en retenir que la C.F.P. créa alors de toutes pièces un instrument opérationnel, dans le domaine de l'exploration et de la production de pétrole, qui lui permet d'être présente dans le monde entier et d'apporter, en outre, une assistance technique de haute qualité aux pays producteurs.

Ce sera l'honneur de Jacques Bénézit d'avoir contribué à donner à la France une production de pétrole brut et d'avoir créé ces équipes techniques de qualité internationale. On a moins remarqué une action dont les répercussions ont été très importantes : passionné de calculs économiques, il a importé en France et s'est fait le champion de modèles d'établissement des prix du pétrole brut, basés sur des perspectives dynamiques d'avenir et non sur une contemplation comptable du passé. Ces méthodes ont permis aux multiples organismes étatiques, paraétatiques ou privés qui participaient à la recherche du pétrole, de parler la même langue et de créer une unité certaine dans l'exploration française.

Il fut brutalement frappé, au début de 1969, par un infarctus du myocarde. Contraint à ralentir son activité opérationnelle, il la compensa par des études économiques laissées à l'état de documents non rédigés qu'il faudra dépouiller. Il eut alors encore à faire face aux diverses difficultés que rencontra la C.F.P.(A) et notamment à la crise de 1971 qui amena la nationalisation des actifs que possèdait cette Compagnie en Algérie et la conclusion de nouveaux accords sur des bases très différentes. Il mourut foudroyé par une crise cardiaque, le 13 février 1977.

Directeur de la Compagnie Française des Pétroles, Président-directeur-général de la Compagnie Française des Pétroles (Algérie), membre du Conseil Economique et Social, Jacques Bénézit fut un ingénieur et un réalisateur remarquable. Mais on n'aurait tracé de lui qu'un portrait bien incomplet si l'on ne soulignait pas les qualités de cœur de cet époux, de ce père, de ce camarade, de ce patron exceptionnel.

Elles expliquent pourquoi il est pleuré non seulement par sa famille et ses amis, mais encore par tout le personnel avec lequel il a travaillé.

Paul Crosnier (33)

André Rumpler. 14
/1894 1976/

Le 27 décembre 1976, notre brillant camarade de la promotion 1914, André Rumpler, s'est éteint, emportant avec lui les regrets unanimes des constructeurs de routes et de pistes d'envol de plus de cinquante nations qui, durant seize années, le désignèrent comme Président de leur association avant de lui décerner le titre de Président d'honneur, créé spécialement pour lui.

Nous ne pouvons ici, faute de place, retracer en détail sa longue et prestigieuse carrière. Jeune encore, il fut appelé comme Directeur au Ministère de l'Equipement pour remettre en état le réseau de nos routes anéanties par la guerre, avec la charge de reconstruire 6 000 ponts détruits.

Il s'illustra dans cette mission, à une époque difficile et fut rapidement promu au grade d'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées.

Sa bonté innée n'avait d'égale que son autorité indiscutée ; sa modestie était aussi grande que ses mérites, fruits de sa haute intelligence et de son travail acharné. Il ne recherchait pas les honneurs, il en fut comblé : Commandeur de la Légion d'honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite et titulaire de hautes distinctions étrangères. Il était aimé de ses subordonnés, de ses camarades et du Corps des Ponts et Chaussées tout entier.

Nous nous inclinons devant l'immense chagrin de Mme Rumpler et des siens, car il fut bon mari, bon père et un homme loyal entre tous.

M. Duriez, X. 14.

Electronique française renommée mondiale

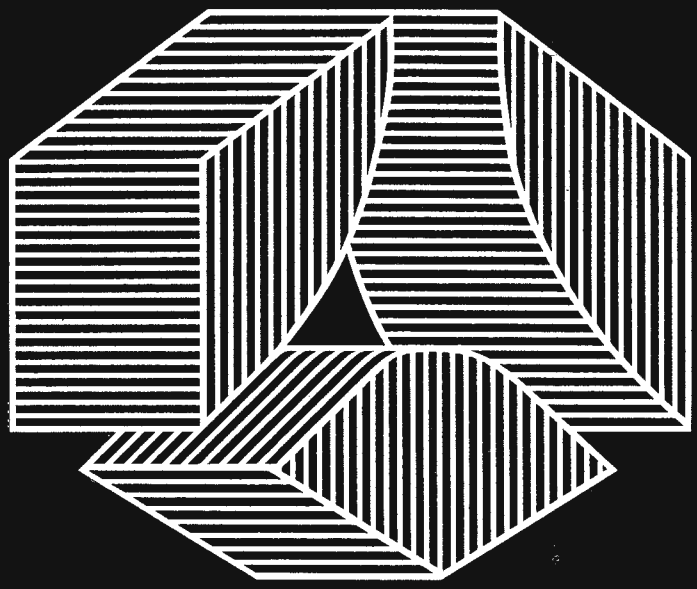

THOMSON-CSF

23, RUE DE COURCELLES / B.P. 96-08 / 75362 PARIS - CEDEX 08 / FRANCE
TEL. : (1) 256 52.52

2480

applications spéciales de l'hydraulique

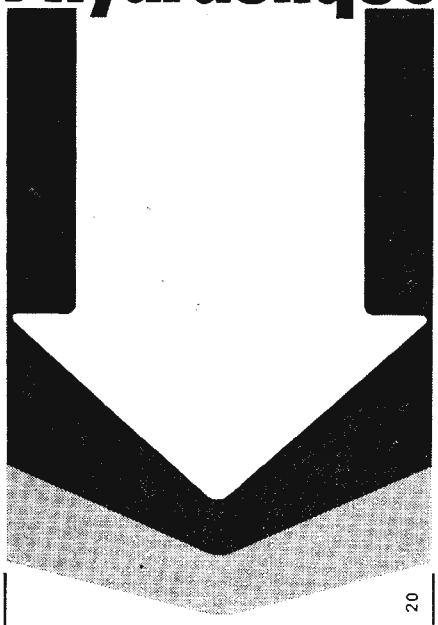

20

Messier-Hispano étudie et réalise pour les industries de pointe des systèmes hydrauliques spéciaux comportant des éléments électro-mécaniques.

Applications : domaine des suspensions, amortissements, servo-mécanismes, etc.

- Bureaux d'études et de calculs
- Centre d'expérimentation
- Centres de production
- Support des matériels en exploitation

Fiabilité et performance

MESSIER HISPANO

58, RUE FENELON
92120 MONTROUGE - FRANCE
TEL. 657.11.21
B.P. 55 - Télex Messier Mtrou 260 655

Plus de 45 ans d'expérience aéronautique

ASSURANCE/X

par Georges Cara (62)

A partir de cette année, l'A.X. propose aux anciens élèves de l'Ecole Polytechnique d'adhérer à un contrat d'assurance les garantissant, en cas de décès avant 65 ans, du versement d'un capital.

Vous trouverez ci-après une présentation de ce contrat et une demande d'adhésion.

Les spécifications détaillées du contrat d'adhésion seront adressées à tout souscripteur ainsi qu'à tout camarade qui en ferait la demande à l'A.X.

Les garanties prendront effet après le paiement de la prime, au plus tôt au 1er juillet 1977.

La garantie ne courant que sur 6 mois au plus, le tarif annuel est réduit de 50 %. Compte-tenu de cette réduction, le tarif est le suivant pour la fin 1977 :

Capitaux garantis	Assurés de moins de 31 ans	de 31 à 50 ans	de 51 à 60 ans	de 61 à 65 ans
100 000	105 F	157 F	315 F	787 F
150 000	157 F	236 F	472 F	1 181 F
200 000	210 F	315 F	630 F	1 575 F
300 000	315 F	472 F	945 F	2 362 F
400 000	420 F	630 F	1 260 F	3 150 F
500 000	525 F	787 F	1 575 F	3 937 F

L'âge est déterminé par différence des millésimes des années d'assurance et de naissance.

Une garantie complémentaire assure aux adhérents le **doublement** du capital en cas d'accident et le **triplement** en cas d'accident de la circulation, moyennant une surprime :

Capitaux garantis	Surprime
100 000	73 F
150 000	110 F
200 000	147 F
300 000	220 F
400 000	294 F
500 000	367 F

Les souscripteurs établiront leur chèque à l'ordre de l'A.X. en fonction des garanties qu'ils auront choisies (BP. 9005, 75223 Paris Cédex 05, C.C.P. 21.39 Paris).

Exceptionnellement, jusqu'au 1er octobre 1977, les formalités de souscription sont allégées ; il suffit, pour adhérer, de remplir la demande ci-après. Toutefois, ceux qui ne peuvent certifier être en état de bonne santé devront s'adresser à l'A.X. pour remplir un questionnaire médical complémentaire.

Remarques :

1. Si l'adhésion n'est pas dénoncée auprès de l'A.X. avant le 1er décembre 1977, elle sera renouvelée par tacite reconduction. Les garanties et la prime seront alors indexées sur l'indice 100 de la fonction publique.
2. Pour toutes inscriptions postérieures au 1er juillet 1977, le calcul de la prime s'effectuera au prorata temporis (prendre contact avec l'A.X.).
3. Le paiement de la prime n'est pas fractionné. Toutefois, s'il s'avérait que certains de nos camarades préfèrent un paiement semestriel, cette possibilité serait mise à l'étude.

Pour apprécier la tarification de ce contrat, nous vous indiquons le coût de la cotisation annuelle pour un capital garanti de 100 000 F :

- assurés de moins de 31 ans .... 210 F
- assurés de 31 à 50 ans ..... 315 F
- assurés de 51 à 60 ans ..... 630 F
- assurés de 61 à 65 ans ..... 1 575 F

DEMANDE D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE EN CAS DE DECES SOUSCRIT PAR LA SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

NOM ..... Prénoms ..... Promotion

Date de naissance .....

Adresse .....

Le capital garanti est fixé à : ..... F

Ce capital sera / ne sera pas (1) doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation

(1) Rayer la mention inutile

Bénéficiaire désigné en cas de décès : .....

En cas de décès le capital est servi au bénéficiaire désigné, ou à défaut, par priorité : au conjoint survivant non divorcé, ni séparé de corps judiciairement ; à défaut aux enfants de l'assuré ; à défaut à ses héritiers ou à ses ayants-droit ou enfin, à défaut à la Caisse de Secours de l'Association.

Certificat de bonne santé

Je soussigné, certifie être, à ma connaissance, en état de bonne santé, n'être atteint d'aucune infirmité, n'être soumis à aucun traitement pour maladie chronique, ne pas être en interruption de travail pour raison de santé, ne bénéficier d'aucune pension d'invalidité, ne pas devoir être opéré ou hospitalisé dans les prochains mois.

Fait à ..... , le .....

CET IMPRIME N'EST VALABLE QUE POUR LES ADHESIONS ANTERIEURES AU 1.10.1977

Signature de l'assuré précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

contrat d'adhésion à ASSURANCE/X

I. DISPOSITIONS GENERALES

Article I. - Qualité pour adhérer

L'adhérent doit avoir la qualité d'ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ne doit pas avoir atteint son 65ème anniversaire lors de son adhésion au contrat ou à la date de son renouvellement.

Peuvent également adhérer les veuves ou veufs d'anciens élèves décédés ayant adhéré eux-mêmes, à condition qu'ils ne soient pas remariés et qu'ils aient une personne à charge.

L'adhésion est subordonnée au résultat favorable d'un contrôle médical exercé sous forme de questionnaire et éventuellement d'une visite passée auprès d'un médecin désigné par la Caisse Nationale de Prévoyance - l'assureur - aux frais de cette dernière.

Toutefois, avant le 1er octobre 1977, l'adhésion sera subordonnée à une simple déclaration de bonne santé préimprimée sur le bulletin d'adhésion.

Article 2. - Objet du contrat

L'adhérent bénéficie d'une assurance en cas de décès ou d'invalidité permanente et absolue dans les conditions définies à l'article 4.

CARACTERE INCONTESTABLE DU CONTRAT

Les déclarations faites par l'adhérent servent de base à l'assurance qui est incontestable, sauf réticences ou fausses déclarations intentionnelles de nature à atténuer l'importance du risque. Dans ce dernier cas, l'assurance est nulle ; la prime payée est remboursée sans intérêts, compte tenu des risques courus par l'assureur.

Article 3. - Prise d'effet et durée du contrat

L'adhésion peut prendre effet à compter du 1er avril 1977.

Elle se renouvellera par tacite reconduction le 1er janvier de chaque année, à défaut de dénonciation par lettre recommandée de l'une des parties, un mois au moins avant la date du renouvellement.

II. ETENDUE DES GARANTIES

Article 4. -Prestations garanties en cas de décès ou d'invalidité permanente absolue

En cas de décès ou d'invalidité permanente et absolue telle qu'elle est définie ci-dessous, l'assureur garantit le paiement d'un capital fixé au choix de l'adhérent entre 6 classes de capitaux s'élevant pour 1977 à :

Classe I	100 000 F
Classe II	150 000 F
Classe III	200 000 F
Classe IV	300 000 F
Classe V	400 000 F
Classe VI	500 000 F

L'invalidité permanente et absolue doit, pour entraîner le versement du capital garanti en cas de décès, répondre aux conditions suivantes :

- mettre définitivement l'invalide dans l'incapacité de se livrer au moindre travail pouvant lui procurer gain ou profit ou à la moindre occupation ;
- l'obliger à recourir, pendant toute son existence, à l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes ordinaires de la vie ;
- se produire après douze mois ininterrompus d'assurance si ladite invalidité n'est pas consécutive à un accident corporel survenu au cours de l'année d'assurance.

En outre, si le décès ou l'invalidité permanente et absolue est consécutif à un accident corporel, l'assurance garantit à l'adhérent en ayant fait la demande le doublement du capital ou le triplement s'il s'agit d'un accident de la circulation.

L'accident s'entend d'une façon générale de toute atteinte corporelle, non intentionnelle de la part de l'adhérent provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure.

L'accident de la circulation est celui dont l'adhérent est victime :

- au cours d'un trajet à pied, sur une voie publique ou privée, du fait de la circulation d'un véhicule, d'un animal ou d'un autre piéton ;
- à l'occasion d'un parcours effectué par voie de terre, de fer d'air ou d'eau, lorsque l'accident affecte le moyen de transport public ou privé utilisé.

La preuve de la relation directe de cause à effet entre l'accident et le décès (ou l'invalidité permanente et absolue) de l'adhérent ainsi que la preuve de la nature de l'accident incombent au bénéficiaire.

Article 5. - Modification des capitaux garantis

Le capital de la première classe sera révisé chaque année, en fonction du taux de variation observé entre le 1er juillet précédant ledit renouvellement et le 1er juillet 1976, de la valeur de la rémunération correspondant à l'indice 100 de la fonction publique. Le montant ainsi obtenu sera arrondi aux 5 000 F les plus proches.

Les capitaux garantis pour les autres classes seront égaux à 1 fois et demi, 2 fois, 3 fois, 4 fois, et 5 fois le montant du capital de la première classe.

Tout changement de classe et tout changement d'option relatif à la garantie accident doivent être demandés à l'occasion d'un renouvellement annuel du contrat.

Tout changement de classe correspondant à une augmentation du capital garanti sera accepté sous réserve du résultat favorable d'un contrôle médical exercé dans les conditions prévues à l'article 1.

En cas de sinistre survenant avant que l'adhérent n'ait été soumis à ce contrôle, le changement de classe peut être annulé, même si l'adhérent a payé la majoration de prime correspondante ; dans ce cas la portion de prime correspondant à la majoration est remboursée.

Le passage d'une classe à la classe immédiatement supérieure s'effectuera sans contrôle médical en cas de mariage de l'adhérent ou de survenance d'enfant, naissance ou adoption, sous réserve que cette augmentation de capital soit demandée à l'occasion du premier renouvellement qui suit l'évènement familial considéré. L'adhérent indiquera alors à l'AX la nature et la date de cet évènement.

Une modification de garantie accident ne donne pas lieu à contrôle médical.

Article 6. - Risques exclus

Est exclu de la garantie, le décès ou l'invalidité permanente et absolue, résultant :

1. du suicide conscient de l'adhérent survenant au cours des deux premières années d'assurance - de toute tentative dans ce but ou dans celui de se mutiler, du refus de se soigner au sens de l'article 293 du Code de la Sécurité Sociale, et d'une façon générale, d'accidents, blessures ou maladies qui sont le fait volontaire de l'adhérent ;
2. d'un attentat commis par le bénéficiaire ;
3. de risques aériens se rapportant à des compétitions, démonstrations, raids, vols d'essai, vols sur prototypes, tentatives de records, sauts effectués avec des parachutes non homologués, vols avec deltaplane ;
4. de fait de guerre ;
5. de risques provenant de l'usage de véhicules à moteur encourus à l'occasion de compétitions ou de rallyes de vitesse.

III. OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

Article 7. - Montant, exigibilité, paiement de la prime

L'assurance est consentie moyennant le versement d'une prime annuelle payable d'avance en une seule fois, calculée en pourcentage du capital garanti et tenant compte de l'âge de l'adhérent au début de la période d'assurance correspondante. L'âge est déterminé par différence des millésimes des années d'assurance et de naissance.

Le tarif est communiqué annuellement aux adhérents, il sera notamment fonction de l'actualisation des garanties.

Pour les adhérents admis en cours de période d'assurance, la prime est calculée au prorata temporis sur la base d'un nombre entier de mois, en tenant compte de la prise d'effet des garanties telle qu'elle est fixée à l'article 8 ci-dessous.

A défaut du paiement d'une échéance de prime et après mise en demeure par lettre recommandée, l'adhérent est exclu du bénéfice de l'assurance.

Article 8. - Prise d'effet des garanties

I. Les garanties prennent effet au 1er jour, soit du mois qui suit la date à laquelle leur questionnaire médical a été reçu par l'assureur, si ce questionnaire est favorable, soit du mois qui suit la visite médicale si l'entrée a été subordonnée à cette formalité. Il est précisé que l'assureur dispose d'un délai maximum d'un mois après réception pour faire connaître sa décision sur les questionnaires qui lui sont soumis, l'absence de notification à l'expiration de ce délai valant acceptation.

II. A titre transitoire, entre le 1er avril 1977 et le 30 septembre 1977 compris, les adhésions sur déclaration de bonne santé auront effet immédiatement à la date de leur signature. Pour le calcul de prime, on se ramènera au 1er du mois en cours pour les adhésions de la première quinzaine et on se reportera au premier du mois suivant pour celles de la deuxième quinzaine.

Article 9. - Demandes de prestations

En vue du règlement du capital prévu à l'article 4, il doit être adressé à l'AX un dossier comprenant :

a) en cas de décès :

- une demande de paiement présentée par le (ou les) bénéficiaire (s) visé (s) à l'article 10 ;
- une fiche d'état civil valant bulletin de décès ;
- un certificat médical indiquant si le décès est dû ou non à une cause naturelle et, en cas d'accident, la nature de cet accident.

b) en cas d'invalidité permanente et absolue :

- une demande formulée, au plus tard, dans un délai de six mois à compter de la date de constatation de l'invalidité telle qu'elle est définie à l'article 4 ci-dessus ;
- toutes pièces que la situation particulière de l'adhérent rend nécessaires pour l'examen de la demande et notamment un certificat médical délivré par son médecin traitant, attestant :

1) que l'adhérent est définitivement incapable d'exercer la moindre activité pouvant lui procurer gain ou profit et que son état l'oblige à recourir à l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes ordinaires de la vie ;

2) que l'assistance dont il s'agit doit être viagère.

Le certificat devra, en outre, préciser la nature de la maladie ou de l'accident d'où résulte l'invalidité, le point de départ de cette maladie ou la date de cet accident, et la date depuis laquelle l'adhérent se trouve en état d'invalidité permanente et absolue.

Au reçu de la demande, l'assureur fait procéder à l'examen de l'adhérent par les soins d'un médecin désigné par lui. Sur le vu des conclusions du rapport auquel donne lieu cette expertise médicale, l'assureur statue sur l'acceptation ou le rejet de la demande et notifie sa décision à l'intéressé par l'intermédiaire de l'AX.

En cas de contestation, l'assureur invite le médecin de l'adhérent et son confrère choisi par lui comme expert à désigner un troisième médecin chargé de procéder à un nouvel examen. A défaut d'entente à ce sujet, la désignation est faite à la demande de l'assureur par le Président du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve la résidence de l'assuré. Les conclusions du troisième médecin s'imposent aux parties, sous réserve des recours qui pourraient ensuite être exercés par les voies de droit.

Chaque partie supporte les honoraires de son médecin ; ceux du troisième, ainsi que les frais que comporte l'exercice de sa mission, sont à la charge de la partie perdante.

Article 10. - Paiement des prestations

Les sommes dues en application du contrat sont réglées par l'AX sous sa responsabilité :

- en cas de décès, au bénéficiaire que l'adhérent aura désigné par écrit, ou à défaut, au conjoint survivant non divorcé ni séparé de corps judiciairement, à défaut aux enfants de l'assuré, à défaut à ses héritiers ou à ses ayants droit ou enfin à défaut à la Caisse de Secours de l'Association ;
- en cas d'invalidité permanente et absolue, à l'adhérent lui-même.

IV. AUTRES DISPOSITIONS

Article 11

Toute modification du contrat d'adhésion fera l'objet d'une publication dans « La Jaune et la Rouge ».

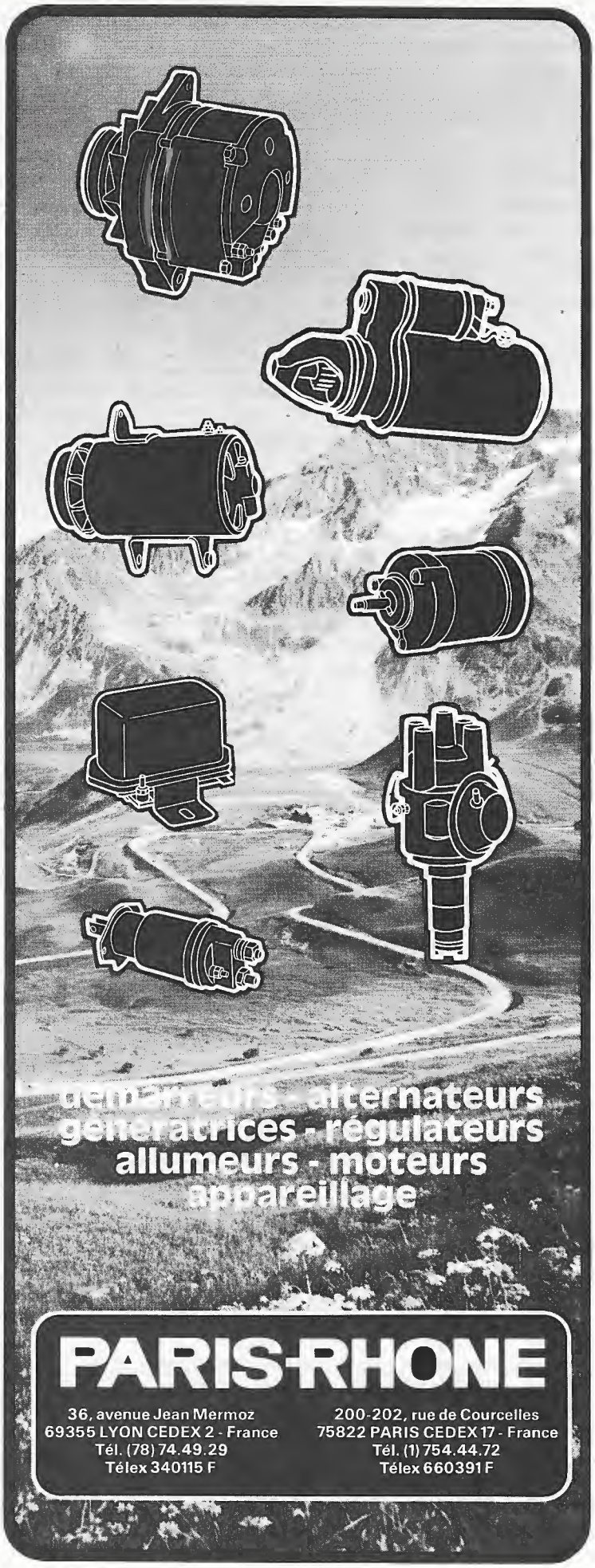
démarreurs - alternateurs
génératrices - régulateurs
allumeurs - moteurs
appareillage
PARIS-RHONE
36, avenue Jean Mermoz
69355 LYON CEDEX 2 - France
Tél. (78) 74.49.29
Télex 340115 F
200-202, rue de Courcelles
75822 PARIS CEDEX 17 - France
Tél. (1) 754.44.72
Télex 660391 F

LA VIE DE L'ASSOCIATION

A.X. Secrétariat-général, 17, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. 325.32.83. Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cédex 05. C.C.P. 21.39 Paris. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf samedi). J.P. Callot (31) Délégué général.

A.X. Bureau d'information sur les carrières, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Ouvert de 10 h à 12 h (sauf samedi) et sur rendez-vous. H. Baudrimont (35). Tél. 222.76.27.

A.X. Commission du Bal de l'X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.74.12. C.C.P. 13.31882 Paris.

Crédit X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 222.76.27. C.C.P. Paris 702.8.41.N. Ouvert de 15 h à 18 h (sauf samedi). H. Baudrimont (35).

G.P.X., 12, rue de Poitiers, 75007 Paris.Tél. 548.52.04. C.C.P. 21.66.36. Paris.

Maison des X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.41.66. C.C.P. 53.949. Paris.

Résidence polytechnicienne de Joigny (Yonne), 19, faubourg de Paris, 89300 Joigny. Tél. (86) 62.12.31.

RECTIFICATIF

AU RAPPORT MORAL PARU DANS LA JAUNE ET LA ROUGE DE MAI 1977

Le texte du premier paragraphe (la politique de l'Association) est à remplacer par le texte suivant :

« L'année 1976 constituera à coup sûr l'une des dates les plus importantes de l'histoire de notre Ecole, puisque les Elèves ont quitté la Montagne-Sainte-Geneviève, où ils étaient installés depuis cent soixante et onze ans, pour le plateau de Palaiseau. Votre Conseil a tenté avec persévérance de soutenir l'opposition à cette mesure que les trois quarts d'entre vous aviez exprimée. Il n'a pas été entendu. Nous constatons ce déracinement avec inquiétude et ce manque de concertation avec regret. Nous estimons que ce transfert a été et restera une erreur.

Cela dit, nous souhaitons que les promotions actuellement à Palaiseau reçoivent une formation qui permette à l'Ecole Polytechnique de conserver le rayonnement qui fait notre fierté. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi ».

conseil d'administration

Compte rendu de la séance du Conseil d'Administration du 23 mars 1977

La séance est ouverte à 18 h, dans une salle de la Maison des X, sous la présidence de L. d'Orso (33), Président de l'A.X.

Etaient présents : MM. Gasquet (29), Hüe de la Colombe (35), Malaval (52), Bégon-Lours (62), vice-présidents ; Gresse (61) secrétaire général ; Aubert (34) secrétaire général adjoint ; Lafourcade (65) trésorier ; Castelnau (57) trésorier adjoint.

MM. Roy (17), Gaspard (20 N), Panié (23), Clerget (24), Bensussan (27), Thouvenot (27), Vinçotte (28), Testut (31), Tranié (31), Dhellemmes (36), Mitjavile (39), Laplace (43), Marchal (48), Bouttes (52), Moutton (53), de Vulpian (55), Cara (62), Bréfort (66), Naigeon (69).

Excusés : MM. Granboulan (63), Leveugle (43), Claude Moreau (58), Mouchez (51), Pélier (58), J. Dhellemmes (70).

Assistaient à la réunion : Le Général Cazelles (31), ancien président de l'A.X. ; MM. Callot (31) Délégué général ; Baudrimont (35) Chargé du Bureau des Carrières.

1. Approbation du P.V. de la séance du Conseil du 17.11.1976

Une discussion a lieu sur l'objet du vote enregistré au point 6 : cooptation d'un nouvel administrateur au cours du prochain conseil, ou réflexion à ce sujet ? Finalement le projet est mis aux voix et adopté, sous réserve d'une légère modification : il devra être précisé que la demande de cooptation a été présentée par Hüe de la Colombe.

2. Conseil et Bureau

Le Président rend compte de la démission du Conseil de Delattre (39) qui a été élu Président de la Chambre de Commerce de Bordeaux et estime dans ces conditions ne plus pouvoir consacrer au Conseil un temps suffisant – et de deux démissions du Bureau : celle de Hüe de la Colombe, vice-président, et celle de Lafourcade, Trésorier – ce dernier occupant depuis le 1er mars un poste qui ne lui laissera pas le temps de poursuivre son activité au sein du Bureau.

Hüe de la Colombe donne alors lecture au Conseil d'une note dans laquelle il confirme sa prise de position hostile au transfert des Elèves à Palaiseau, constate que le Conseil et son Bureau ont fait de leur mieux pour rattraper tardivement un héritage difficile, voire impossible, qu'ils ont accompli un excellent travail pour redresser une gestion précédente déplorable, et que la collectivité doit les remercier de leur œuvre. Mais il constate par ailleurs que, par suite des divergences qui ont opposé le Conseil à l'Administration, l'A.X. se trouve isolée et frappée d'ostracisme.

Il a dénié à quiconque le droit de critiquer l'action générale d'un Conseil ayant agi selon le mandat qui lui avait été clairement et massivement donné en juin 1975, mais il pose en même temps la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable de ré-

tablir de bonnes relations avec l'Administration par un changement apparent de la direction de l'A.X., changement qui pourrait intervenir après la prochaine Assemblée Générale.

Un camarade fait remarquer que certaines des interventions ayant suivi cette lecture sont peu justifiées, Hüe de la Colombe n'ayant aucune ambition au sein de l'A.X., refusant même l'éventualité de devenir président.

Un camarade exprime le vœu que l'A.X. soit en mesure d'intervenir dans les questions d'enseignement à l'Ecole ; il considère que dans ces conditions il est très souhaitable que les rapports de l'A.X. avec l'Administration s'améliorent.

Un autre camarade fait remarquer qu'il a connu un temps où le Conseil de l'A.X. s'interdisait de prendre position contre les options gouvernementales. Cette attitude ne lui a rien apporté.

Un autre camarade demande que le Conseil ne retombe pas dans la tendance conformiste qui a marqué le passé.

Après discussion, il est décidé que le Président répondra à Hüe de la Colombe « en temps opportun », c'est-à-dire avant la prochaine Assemblée générale.

3. Institut des Sciences de l'Action

Le Président rappelle que le dernier Conseil avait été d'accord pour que l'A.X. fasse connaître au Premier Ministre qu'elle était prête à apporter son concours à la mise sur pied de l'Institut des Sciences de l'Action. Le Président a fait connaître cette position à M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement au cours d'une récente visite.

Une liaison étroite a d'autre part été établie entre M. de Ladonchamps, chargé par le gouvernement de la mise au point du projet, le Président et Malaval, plus spécialement chargé de suivre la question au Conseil.

La décision officielle de créer l'Institut devrait être prise lors d'un prochain Conseil des Ministres. Ce Conseil ne statuera pas sur la dévolution des terrains, problème qui sera réglé par le Ministère de la Défense selon un schéma qui pourrait être celui-ci : Le Ministère de la Défense conserverait la majeure partie des terrains (Institut et logements de fonction à la corne nord), la partie la plus au sud (Arago, anciens labos de physique) serait attribué au Collège de France, une petite partie, en bordure de la rue Monge, à la ville de Paris.

Le Conseil de l'A.X. a pour sa part contribué à la tâche de réflexion sur la mission, l'enseignement, les programmes du futur Institut en proposant ces questions à des « tables rondes » constituées de personnalités polytechniciennes ou non.

L'A.X. pourrait en outre être amenée à jouer un rôle directeur dans la création d'une fondation destinée à favoriser le rayonnement de l'Institut, et à assumer quelques fonctions matérielles (logements de professeurs, d'élèves étrangers).

Le Président passe ensuite la parole à Malaval.

Malaval aborde deux points :

En premier lieu, la plus grande partie, mais non la totalité des terrains, semble devoir être affectée à l'Institut. Résultat plutôt négatif. Par contre, la nouvelle organisation sera un « département de l'Ecole Polytechnique », ce qui est positif. En ce qui concerne le financement, rien n'est décidé. Le projet initial prévoyait un financement des différents ministères proportionnel au nombre de leurs ingénieurs ; la part de la Défense Nationale serait 30 %.

A propos de financement, un camarade attire l'attention sur certaines conséquences fâcheuses qu'il pourrait entraîner pour le statut militaire de l'Ecole. Il fait un rapide historique d'une dégradation qui se poursuit dans ce domaine depuis la parution du rapport Lhermitte. Il fait en particulier remarquer que les Elèves, autrefois militaires d'active, sont, depuis la loi de 70, des militaires de réserve qui doivent faire un acte positif pour entrer dans l'armée.

Malaval reconnaît qu'une grande vigilance est nécessaire. Il estime cependant que le projet est positif. Il constate par ailleurs que l'A.X. est dans cette affaire en liaison avec les conseillers des ministres, et qu'elle n'a constaté chez eux aucune réticence.

La discussion se poursuit sur les questions militaires. Un camarade signale le rapport que semble établir l'Administration entre le grade militaire obtenu à l'issue des trois années d'Ecole, et la qualité d'ancien élève de l'Ecole.

Un camarade informe que, par son intermédiaire, les caissiers de la promotion 1975 demandent à être reçus par le Conseil pour lui exposer diverses questions qui les préoccupent.

Après discussion, le Conseil estime très opportun de recevoir les Caissiers, à condition qu'ils fassent préalablement connaître, par une note écrite, l'objet de leur communication, et sous réserve que le général commandant l'Ecole soit avisé.

Le Conseil revenant à l'Institut des Sciences de l'Action, une discussion s'engage sur les objectifs du groupe de travail constitué par l'A.X. : « L'Ingénieur et la Société » et sur le choix des personnalités appelées à faire partie de ce groupe.

4. Organismes divers de l'A.X.

Un exposé est fait par Aubert (34) sur la liaison qui a été établie entre le Bureau des carrières et le CENAS, organisme privé issu du Centre de Préparation aux Affaires, et qui s'occupe du placement, à titre temporaire ou définitif, de cadres dans les entreprises. Le CENAS a paru susceptible d'offrir une bonne structure d'accueil aux X. demandeurs d'emploi. Des contacts sont en cours entre l'A.X. et cet organisme pour préciser les modalités d'une collaboration.

Un camarade soulève un problème lié à l'emploi : celui du nombre des élèves admis à l'Ecole, qui dépasse 300, alors que le nombre de places offertes dans les Corps de l'Etat est voisin de 160. Au lieu de former des chômeurs potentiels, mieux vaudrait réduire le nombre des admissions à 220 ou 250 ; 160 pour les dix corps d'Etat, une trentaine d'officiers d'armes (problème à examiner séparément), une trentaine pour les pantoufles directes et les voies non classiques. Ainsi, l'Ecole retrouverait sa vraie vocation qui est de former des cadres pour l'Etat, dont une partie essaimera dans le secteur privé ou nationalisé, selon une très ancienne tradition.

Le Président parle ensuite du prochain Bal de l'X. qui aura lieu le 25 novembre 1977 à l'Opéra. Un contrat avantageux a été négocié entre l'Opéra et l'A.X. : le premier maintiendra son prix constant pour les 3 années 77, 78 et 79 (200 000 F) moyennant l'assurance que les bals auront bien lieu à l'Opéra pendant ces trois années.

Le problème du renouvellement partiel du Conseil d'Administration de la Maison des X est évoqué.

Le Président annonce que le Délégué général, assisté de Vidal (31), étudie une possibilité d'améliorer l'entraide polytechnicienne.

5. Comptes de l'exercice 1976

Le Trésorier présente des comptes provisoires, mais en réalité extrêmement proches des comptes définitifs.

Dans le chapitre recettes, on note que le Bal a rapporté 330 000 F. Le déficit de la J.R. (dépenses totales moins recettes propres : publicité, annonces) est de 60 000 F, au lieu de 100 000 prévus. L'annuaire est bénéficiaire de près de 120 000 F si l'on exclut des dépenses l'indemnité exceptionnelle de 45 000 F à Gauthier-Villars.

6. Date et préparation de l'Assemblée générale

La date de l'Assemblée est fixée au 22 juin 1977.

Un camarade pose la question d'un retour à la tradition d'après laquelle l'Assemblée générale était présidée par un Président d'honneur.

7. Questions diverses

- Acceptation d'un legs (legs Géré de 50 000 F). Il est rendu compte du don Barriant (10 000 F).
- Voyage en Chine de certains élèves. Le Conseil estime qu'il n'appartient pas à l'A.X. de contribuer au financement de ce voyage.
- Groupe X–Musique : agréé sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale.

Le Président lève la séance à 21 h 15

MAISON DES POLYTECHNICIENS

A LA MAISON DES X
12, rue de Poitiers

Du magnan confortable au magnan gastronomique le... magnan-chef « Legendre » peut vous proposer des menus très diversifiés. Il peut aussi, sur commande, vous préparer des repas originaux ou typiquement régionaux. Tél. 548.41.66.

caisse de secours

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION LE JEUDI 27 JANVIER 1977

La séance est ouverte à 18 h 30 par le Président d'Orso (33).

Etaient présents : MM. Zédet (14) vice-président, Lafourcade (65) trésorier, Castelnau (57) trésorier adjoint.
MM. Ziégel (18), Pommier (19S), Gondinet (19N), Ruffel (19N), Caillez (20N), Avril (21), Dulac (21), Lemouchoux (26), Mouton (29), Saint Guilhem (30), Tranié (31), Charlet (36), Dhellemmes (36), Duval (36), Delacarte (47), membres.

Excusés : J.-A. Bernard (20S), Doyon (55).

Secrétaire : J.-P. Callot (31) Délégué général.

1. Le P.V. de la réunion du 9 décembre est approuvé.

2. Sur proposition du Président, et conformément à l'art. 3 du règlement, il est procédé à l'élection d'un Vice-Président. Zédet (14) est réélu à l'unanimité.

3. Le Président lit une lettre d'un membre du Comité qui formule des critiques sur certains errements en vigueur et des suggestions (dates des séances, heures, etc.).

Il est indiqué que certaines des suggestions proposées ont déjà été adoptées.

Pour le reste, le Président charge le Délégué général d'établir un calendrier des réunions.

4. Complètement du Comité : le Comité décide de proposer au prochain Conseil d'administration de l'AX le complètement à 24 du Comité de gestion de la Caisse de Secours par la nomination de Deveaux (30), qui accepterait ces fonctions.

5. Nomination de correspondant : Le Comité décide de nommer, comme correspondant local dans le Calvados, Vernay (36).

6. A la suite de diverses interventions, le Président suggère qu'une Commission restreinte soit formée au sein du Comité pour élaborer une réflexion sur les modalités de son action, et propose quelques principes devant guider ses choix.

Le Comité approuve cette suggestion. Zédet se charge de former ladite Commission.

7. Secours 77 : les propositions de secours réguliers pour 1977, établies par les rapporteurs, sont entérinées sous réserve des additions, modifications et observations suivantes :

7.1. Rapporteur Zédet : Un secours nouveau de 8 000 F est accordé.

7.2. Rapporteur Ruffel : Un secours de 7 000 F est porté à 8 000 F.

7.3. Rapporteur Avril : Un secours de 2 000 F est porté à 3 000 F.

7.4. Rapporteur Dulac : Sur un cas non élucidé lors de la dernière réunion, un secours de 6 000 F est accordé.

7.5. Rapporteur Mouton : avec l'accord du rapporteur, un secours de 4 000 F est ramené à 3 000 F.

7.6. Rapporteur Saint Guilhem : Sur un cas non encore élucidé lors de la dernière réunion : un secours de 12 000 F.

7.7. Rapporteur Tranié : Secours porté de 12 000 F à 13 200 F : le dossier militaire du camarade décédé, à la veuve duquel ce secours est destiné, sera en outre transmis à Duval.

7.8. Rapporteur Charlet : Avec l'accord du rapporteur, un secours de 6 000 F est réduit à 3 600 F. Une enquête locale sera faite. Dhellemmes, qui a l'occasion de se rendre dans le département de l'intéressée, veut bien s'en charger.

7.9. Rapporteur Dhellemmes : Le Président fera une nouvelle démarche auprès de l'ex-employeur d'un camarade décédé pour obtenir une indemnité.

Le secours de la Caisse pourrait être modifié en cas de réussite de cette tentative.

7.10. Rapporteur Duval : Cas litigieux : le rapporteur le traitera au mieux, disposant d'un crédit de 6 000 F pour les 6 premiers mois de 1977.

7.11. Rapporteur Duval : Avec l'accord du rapporteur, un secours de 6 500 F est ramené à 6 000 F.

7.12. Rapporteur Duval : Le dossier d'une veuve fera l'objet d'une étude particulière (obtention d'un bureau de tabac ?)

7.13. Rapporteur Duval : La veuve d'un camarade va devoir quitter son appartement et envisage l'achat d'un logement.

Le principe d'un prêt de 25 000 F est retenu. Un projet de convention entre l'emprunteur et l'AX, garantissant les intérêts de l'AX, sera à mettre au point par le rapporteur en liaison avec l'administration de l'AX.

7.14. Cas nouveau : Callot signale le cas d'un camarade qui ne demande rien mais dont les ressources sont très faibles et qui est logé inconfortablement. Le Comité autorise Callot à engager une dépense de l'ordre de 700 à 800 F par mois pour un logement décent de ce camarade.

8. Secours exceptionnels :

8.1. Rapporteur Ruffel : Un secours de 4 000 F sur 8 mois est accordé à une veuve d'X.

8.2. Rapporteur Dulac : Un secours de 2 000 F est accordé à une veuve d'X pour réparation de son toit.

8.3. Rapporteur Dulac : Un secours de 1 500 F est accordé à une personne impotente pour réparation de l'antenne TV.

8.4. Rapporteur Dulac : Par suite de l'octroi d'un secours régulier, un secours exceptionnel est ramené de 11 000 à 8 000 F.

8.5. Rapporteur Lemouchoux : Un secours exceptionnel nouveau de 2 000 F est prévu.

8.6. Rapporteur Mouton : Un secours exceptionnel de 20 000 F en trois tranches est prévu. Le rapporteur tentera en outre de trouver une solution de compromis avec le propriétaire de ce camarade (créance importante).

8.7. Sainflou, caissier de la promotion 37, demande que soit attribué un secours d'urgence de 3 000 F à la fille d'un camarade, dont les ressources sont très modestes et qui a de graves ennuis de santé. Le Comité donne son accord.

Le montant des **secours réguliers** décidés ou envisagés est de 432 100 F ; celui des **secours exceptionnels,** de 40 500 F ; soit 472 600 F.

Le montant du prêt envisagé, de 25 000 F.

9. Assistance non financière : La veuve d'un camarade demande non un secours, mais des conseils pour résoudre un problème qui se pose à elle : l'insertion de son fils dans la vie professionnelle.

Notre camarade Bono (31) a bien voulu se charger de l'examen de son cas.

L'ordre du jour étant épuisé, le vice-Président lève la séance à 21 h 30.

La librairie scientifique et technique

ALBERT BLANCHARD

9, rue de Médicis, Paris (6e)

achète au maximum les livres scientifiques et techniques anciens et modernes

en langues française et étrangères

Catalogue de ses éditions sur demande

GPX

Le mot du président

Depuis 1965, année de la présidence de Rème (39), Mme Bélard assume avec dévouement et compétence le secrétariat délicat du G.P.X. Chaque adhérent a pu apprécier un jour sa disponibilité et sa volonté de satisfaire chacun. Son dynamisme, son souci de veiller à tout, son attachement à notre association ont été d'une aide inestimable pour les Présidents successifs. Elle nous quittera en juillet. Au nom de tous, je suis heureux de lui exprimer notre reconnaissance et nos remerciements.

La saison 76-77 s'achève.

Le Président Valéry Giscard d'Estaing, contrairement à ce qu'il nous avait laissé espérer, n'a pas pu participer à un dîner-débat. Cette déception n'a pas empêché les adhérents de participer nombreux à toutes nos activités et notamment aux dîners-débats dont le succès a été particulier cette année. La vitalité du G.P.X. s'est traduite par une augmentation de près de 10 % du nombre des sociétaires.

Je remercie les membres du bureau et du comité pour l'aide et le soutien qu'ils m'ont apportés en toutes circonstances et je souhaite bonne chance à mon successeur Charles Pautrat (54) dont je ne doute pas du succès ; son expérience du G.P.X., sa gentillesse et celle de son épouse, sont les garants d'une brillante saison 1977-1978.

Je vous invite à venir nombreux à l'Assemblée Générale du 20 septembre 1977 qui prendra acte officiellement de sa nomination à la Présidence et je vous souhaite d'excellentes vacances.

Jean-René **Fourtou** (60).

Week-end GPX Lyon
(23-24 avril)

L'adage est toujours vrai : les absents ont tort. Et ils ont eu bien tort, les « Parisiens » qui avaient l'occasion de participer au week-end GPX à Lyon, et qui ne l'ont pas saisie par les cheveux.

Car le GLAX, pour nous recevoir, avait mis les petits plats dans les grands. Par la qualité des visites et des laïus, depuis « Lyon en son an 2020 » présenté par le Président de l'Aderly (Association pour le développement de la Région Lyonnaise) jusqu'aux collections du Musée des Tissus, en passant par le tout récent Musée Gallo-Romain de Fourvières présenté par son Conservateur, l'ensemble moderne de la Communauté Urbaine, et par le Vieux Lyon médiéval et Renaissance – sans oublier une inénarrable « séance très spéciale » du Guignol Mourguet où GPX, GLAX et plus généralement la Boîte Carva, se sont vus royalement mis... en boîte. Par la qualité et la quantité des participants « locaux », venus des 4 coins de la région de Grenoble à St-Etienne.

Et enfin, évidemment, par la qualité de la chère du « bouchon » de la Tassée au « trois étoiles » de la Mère Charles.

L'hospitalité Lyonnaise n'est pas un vain mot...

Jean-Jacques **Muller** (34).

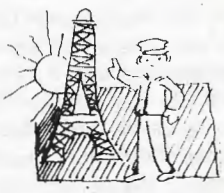

Visite du central téléphonique des « Tuileries »

Le samedi 26 mars, nos camarades ont pu participer à la visite du central téléphonique des Tuileries. Ce centre est installé entièrement en souterrain sous les pelouses du jardin des Tuileries.

Les travaux de construction furent effectués en moins d'un an et ont nécessité l'enlèvement de 150 000 mètres cubes de terre ; le bâtiment réalisé en béton armé atteint une profondeur de 16 mètres ; il comprend deux niveaux pour une surface totale d'environ 18 000 m². La proximité immédiate de la Seine a posé de délicats problèmes d'étanchéité et d'ancrage du bâtiment. Le respect du site prestigieux a été assuré et aucun arbre n'a été abattu.

Au premier sous-sol le centre abrite le plus grand centre téléphonique du monde réalisé en système électromécanique « crossbar Pentaconta », ayant une capacité finale équivalente à 250 000 lignes d'abonnés.

Au second sous-sol, est installé un centre de commutation de circuits pour assurer la fonction de transit, il fait appel à la technique moderne de la commutation électronique temporelle.

Nos camarades, nombreux, ont pu ainsi au cours de cette visite, apprécier quelle technique complexe agit au-delà du simple poste téléphonique.

Charles **Pautrat** (54).

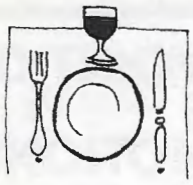

Dîner-débat avec André Castelot

Nous étions fort nombreux - 120 convives - à être venus écouter André Castelot ce mardi 19 avril. Ecrivain fécond, auteur et animateur depuis 1950, tant à la Radiodiffusion qu'à la Télévision, d'émissions très suivies (« La tribune de l'Histoire », « La caméra explore le Temps », « Le calendrier de l'Histoire »), André Castelot jouit d'une très large audience.

Au cours de ce dîner-débat, il avait émis le vœu de parler plus spécialement de sa technique d'historien. C'est pourquoi la première série de questions qui lui furent posées porta sur ce thème : comment, aujourd'hui écrit-on un livre d'Histoire ?

La documentation, à la base de toute œuvre historique, doit être à la fois rigoureuse et originale. Pour mieux comprendre les faits et les hommes, André Castelot n'hésite pas à se déplacer ; il s'est rendu notamment, plusieurs fois à Waterloo et à Sainte-Hélène pourtant à l'écart de toutes lignes régulières. Il vérifie - sur le Registre de l'Observatoire de Paris - le temps qu'il faisait tel jour, à telle heure.

Mais il ne lui suffit pas d'exploiter - même avec rigueur - ce qui est connu, il lui faut découvrir de nouveaux témoignages du passé et il a, pour ce faire, plusieurs méthodes : soit la consultation des Archives Nationales - d'une richesse extraordinaire - soit l'appel direct au public lors d'une émission radiodiffusée ou télévisée. Sa plus grande découverte de documents inédits fut la malle contenant toutes les lettres de l'Aiglon.

Le public a le goût de l'Histoire ; il a aussi celui du mystère. La seconde série de questions porta en effet sur les énigmes du passé :

- Louis XVII est-il réellement mort au Temple ?
- Que se cachait-il derrière le drame de Mayerling ?
- Quelles sont les origines du Général Weygand ?

A toutes ces interrogations, André Castelot a répondu par des « révélations » étayées sur une argumentation séduisante, donnant à l'auditoire l'impression troublante de faire partie d'un monde « d'initiés », et apportant à la soirée une touche à la fois passionnée et nostalgique : une mèche de cheveux suffit-elle à expliquer le mystère du Temple ? Rodolphe et Marie Vetsera étaient-ils frère et sœur ? Le Général Weygand est-il le fils de l'Impératrice Charlotte ?

C'est en évoquant le souvenir de l'Aiglon qu'André Castelot termina la soirée, en nous « contant » le retour des cendres, auquel il assista en solitaire, un triste jour de l'occupation allemande. Il pleuvait, et c'est sur des chars allemands, au petit matin, le long des rues désertes, que le fils de l'Empereur rejoignit les Invalides.

Certes, la soirée nous parut courte, mais nous pouvons retrouver André Castelot dans son dernier ouvrage, une passionnante réhabilitation de Napoléon III, en attendant le prochain livre consacré au Général Weygand.

Janelly Fourtou.

ASSEMBLEE GENERALE DU G.P.X.

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 27 septembre 1977 à 22 h 15 à la Maison des X.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Présentation du rapport moral
- 2. Présentation du rapport financier
- 3. Renouvellement du Comité
- 4. Questions diverses.

L'Assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire appellée à se prononcer sur une mise au point des statuts du G.P.X.

Le secrétariat du G.P.X. sera fermé du 14 juillet au 12 septembre

GROUPES/X

X – Alpes-Maritimes

Le Groupe XAM entreprend la réalisation d'un annuaire qui a l'ambition de regrouper, non seulement les X en résidence permanente dans les Alpes-Maritimes, mais également tous ceux qui possèdent une résidence secondaire sur la Côte-d'Azur et viennent y passer un temps appréciable chaque année.

Les camarades qui souhaitent figurer sur cet annuaire et qui n'ont pas été contactés déjà directement, sont priés d'envoyer les informations les concernant (nom, promotion, profession, adresses en soulignant celle à laquelle doit être adressé le courrier, et numéros de téléphone) au Président du groupe : Papo (49) I.B.M. France, 06610 La Gaude.

M. Papo.

X – Musique

(Les camarades intéressés par le groupe peuvent se reporter aux communiqués parus dans les numéros d'octobre 1976 et d'avril 1977).

La deuxième session musicale du groupe a réuni, le dimanche 24 avril après-midi, vingt instrumentistes (3 violons, 2 altos, 2 violoncelles, 4 flûtes, 2 clarinettes, 1 hautbois, 1 basson, et 5 pianistes).

Des groupes variés se sont constitués successivement (jusqu'à 4 formations jouant en parallèle) autour des partitions suivantes : sonate en la maj. d'Alessandro Scarlatti (2 flûtes, 2 violons, piano, violoncelle) ; J. Ch. Bach : trio (piano, flûte, basson), et quintette en ré maj. (violon, flûte, hautbois, piano, violoncelle) ; Telemann : suite en la min. (2 violons, flûte, alto, violoncelle) ; Lœuillet : sonate en si min. (piano, flûte, basson) ; Haydn : Trios de Londres (2 flûtes et basson) ; Mozart : les quatuors avec flûte, un divertissement pour 2 clarinettes et basson, et l'adagio et rondo K.617 pour harmonica de verre (joué ici par le piano), flûte, hautbois, alto, et violoncelle ; sérénade de Beethoven (flûte, violon, alto) ; trios de Schubert (violon, alto, violoncelle) ; « Près du bal », divertissement de Sauguet (violon, flûte, clarinette, basson, piano) ; suite de Milhaud (violon, clarinette, piano) ; sonatine de Cartan (flûte, clarinette).

La prochaine réunion est fixée au **dimanche 19 juin 1977,** à 15 heures, chez J.-F. Guilbert (66), 29 rue du Général-Delestraint, à Paris (16e) ; n'oubliez pas de confirmer votre participation par courrier, si vous ne l'avez déjà fait.

bal de l'x

Réservez votre soirée du vendredi 25 novembre 1977 BAL DE L'X à l'Opéra

MAISON DES POLYTECHNICIENS

POUR LA RENTREE

Retenez dès maintenant votre soirée du Vendredi 21 Octobre 1977 :

– cocktail,
– inauguration des nouveaux aménagements du 12, rue de Poitiers, mis à la disposition des X,
– dîner par petites tables,
– surprises...

à la **Maison des X,** 12, rue de Poitiers, 75007 (le nombre des places sera limité).

CONVOCATIONS DE PROMOTIONS

1919 Sp

Prochain déjeuner trimestriel, avec épouses, le **jeudi 23 juin,** à 12 h 45, à la Maison des X.

Adhésion à Babinet, 41 rue de Villiers, 92202 Neuilly-sur-Seine. Téléphone : 758.11.62.

1922

La dernière réunion mensuelle du 3e jeudi de la saison 76-77 a eu lieu le 16 juin.

Nos rendez-vous à la Maison des X - toujours de 18 h à 19 h 30 - reprendront à partir du 3e jeudi d'octobre, soit le **20 octobre.**

Exceptionnellement, le 3e jeudi de novembre, le 17, nous nous réunirons non pas en fin d'après-midi, mais à 12 h 30, pour un déjeuner familial, à la Maison des X.

1929

Déjeuner de promotion, le **vendredi 14 octobre 1977,** à la Maison des X, à 12 h 30.

Une circulaire sera adressée début septembre.

ponts
constructions métalliques
ouvrages hydrauliques
chaudronnerie - réservoirs
aéroréfrigérants
façade - murs-rideaux
menuiseries métalliques
off-shore
constructions mécaniques
entreprise générale

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES MÉTALLIQUES

57, Boulevard de Montmorency
B.P. 31816 - 75781 Paris Cedex 16
Téléphone : 524 46 92
Telex : Lonfer Paris 620 512

CARNET POLYTECHNICIEN

juin

1901

Décès : 8.4.77, Henri **Tardy,** en religion Père Gildas, moine bénédictin.

1908

Décès : 17.4.77, Paul **Expilly,** Ingén. Conseil retr.

– 24.4.77, Maurice **Cardon,** ing. pp du G.M ; directeur hon. de la S.N.C.F.

1909

Décès : 5.5.77, Emile **Fiquemont,** ing. général F Am. 2e S., agrégé de l'Université.

1910

Décès : 17.4.77, Robert **Chavagnac,** ingén. en chef hon. des Ponts-et-Chaussées.

1911

Naissances : Jean **Monet** f.p. des naiss. de ses 18e à 23e arrière-petits-enfants : Eric Clap (1.7.76 à Doue Seine et Marne), Cécile Dussault (25.11.76 à Nancy), Magali Monet (3.1.77 à Thionville), Sébastien Monet (22.1.77 à Metz), Céline Monet (22.3.77 à Thionville), Karine Joly (11.5.77 à Villemonble), cette dernière arr.arr.petite-fille de **Limasset** (1873), **Monet** (1877) A. **Henry** (1878).

1912

Décès : **Essig** à la douleur de f.p. du décès de son fils, Jacques, le 13.3.77.

1913

Décès : **Barbut** f.p. de la mort, le 4.5.77, de son petit-fils, Luc Barbut, âgé de 22 ans, également petit-fils d'André **Babinet** (19 Sp), et arrière-petit-fils de Pierre **Gillet** (1887).

– 10.5.77, Jean-Jules **Fontan,** Commiss. de sociétés.

1914

Décès : 24.3.77, Louis **Grangette.**

– 13.5.77, Jean **Aubert.**

1917

Décès : 5.5.77, Robert **Constensoux.**

1919 Sp

Décès : **Babinet** a la douleur de f.p. du décès, le 4.4.77, de son petit-fils, Luc Barbut, également petit-fils de Jean **Barbut** (13).

– 20.4.77, Marc **Pernot,** directeur hon. S.N.C.F., Président d'honneur de l'Union sport. internat. des Cheminots.

1919 N

Mariage : 2.4.77, **Blu** f.p. du mariage de son fils, Etienne, avec Mlle Jocelyne Voisin.

1920 Sp

Décès : 28.3.77, Raymond **Guionie,** ingénieur S.N.C.F.-VB, retraité.

1920 N

Décès : Pierre Lévin, gendre de **Watel** (décédé en 1961), décédé accidentellement (noyade).

1921

Naissance : 31.3.77, Henri **Lefebvre** f.p. de la naiss. de son 4e petit-enfant : Daphné Benoit.

Décès : 26.3.77, Léon **Rayrole,** Inspecteur général hon. de la Construction.

1922

Décès : 6.5.77, Albert **Fonty,** Contrôleur général des Armées 2e S.

– **Rebourseau** f.p. du décès de sa mère, dans sa 100e année, veuve de **Rebourseau** (84).

1923

Décès : 18.3.77, Joseph **Darpas,** ingénieur général de l'Artillerie navale.

1926

Naissance : 16.4.77, **Cassaigne** f.p. de la naiss. de son petit-fils, Guillaume Greffe.

Fiançailles : 22.4.77, **Sarault** f.p. des fianç. de sa petite-fille, Valérie Hamel de Monchenault, petite-fille de Guy **Fanneau de la Horie** (24), (Mort pour la France), avec Pierre Legendre.

1927

Naissance : 22.3.77, **Boissin** f.p. de la naiss. de sa 3e petite-fille, Lucile Lafuma.

1930

Décès : 19.4.77, **Rousseau** f.p. du décès de sa mère, Mme P. Rousseau, née Léonie Caruel, fille de **Caruel** (1862), sœur de **Caruel** (1898).

1931

Décès : 11.4.77, Jean **Bèle,** Président Directeur général de Précicable.

1932

Naissance : 29.5.77, **Robert** f.p. de la naiss. de son 13e petit-enfant : Anne-Cécile Robert, à Pointe-à-Pitre.

1933

Mariage : 14.5.77, Robert **Rochelet** f.p. du mariage de sa fille, Hélène, avec Stéphane Plantrou.

1935

Naissances : Thomas Girardot chez François et Laurence, et Sandrine Girardot chez Michel et Brigitte, 11e et 12e petits-enfants de Pierre **Girardot,** décédé.

– **Sala** f.p. de la naiss. de sa petite-fille, Raphaëlle.

Mariage : **Doublet** f.p. du mariage de ses enfants : Marie-Odile avec Jean Monneuse, le 26.2.77 ; Francis (72) avec Sophie Criquillion, le 2.4.77.

1939

Naissances : 2.2.77, **Miège** f.p. de la naiss. de son petit-fils, Jean-Christophe Blanc.

– 29.1.77, **Naslin** f.p. de la naiss. de son petit-fils, Sébastien, fils de François Naslin et de Patricia Alombert.

Mariages : 21.5.77, **Bayle** f.p. du mariage de son fils, Christian (74) avec Mlle Françoise Largillière.

16.4.77, **Bertaux** f.p. du mariage de sa fille, Blandine, avec Jean-Pierre **Peronnet** (72).

1942

Naissance : 27.1.77, **Blaive** f.p. de la naiss. de son petit-fils, Manuel, fils d'Elisabeth et Jean-Michel Godbert.

1943

Décès : 16.4.77, Jean-Félix **Avril** f.p. du décès de sa mère.

1946

Naissance : **Pacaud** f.p. de la naiss. de sa 1re petite-fille, Joanna Cohen, fille de **Cohen** (69).

Mariage : **Sève** f.p. du mariage de son fils Alain, avec Mlle Bernadette Dezaunay, le 12.2.77, et de sa fille Chantal avec M. Christian Doubilet le 30.4.77.

Décès : 4.77, Richard **Guibal,** Inspecteur des Finances.

1949

Décès : André **Texier** a la douleur de f.p. du décès de son épouse, née Anne-Dominique Gros, le 8.5.77.

1950

Mariage : 11.6.77, Jean-Marc **Mathieu de Boissac** f.p. du mariage de sa fille Anne-Frédérique, externe des Hôpitaux, avec M. Paul Felter, ingénieur des Travaux Publics.

1951

Mariage : Jacques **Dondoux** f.p. de son mariage avec Mme Sigrid Liberge.

1953

Décès : 18.3.77, Georges **Darpas** f.p. du décès de son père, Joseph Darpas, Ingénieur général de l'Artillerie Navale.

1954

Décès : Jean-Pierre **Grima** a la douleur de f.p. du décès de son père, Georges Grima, Lieut. Colonel C.R., le 6.3.77.

1955

Naissance : Henri **Pascaud** f.p. de la naiss. d'Anne-Sixtine, sœur de Sibylle, Servane, Anne-Laure (+) Emmanuel et Charles-Audouin ; arrière-petite-fille de **Millet** (98) et **Carré** (02), petite-fille de **Pascaud** (27), nièce de L.E. **Pascaud** (55 +), Ch. **Pascaud** (58) E. **Pascaud** (60), P. **Granboulan** (63).

1958

Décès : Yves **Darpas** f.p. du décès de son père, Joseph Darpas, Ingénieur général de l'Artillerie Navale.

1961

Décès : Etienne **Petrini-Poli** a la douleur de f.p. du décès de son père, frère de **Petrini-Poli** (17), beau-père de **Pasteau** (64).

1963

Naissance : 23.4.77, Jean-Claude **Guez** f.p. de la naiss. de sa fille, Valérie.

1965

Naissance : 2.11.76, **Charbonnel** f.p. de la naiss. de Catherine, sœur d'Anne.

1966

Naissances : 26.7.76, **Foissey** f.p. de la naiss. de Solange, sœur de Xavier, Véronique et Agnès.

– 1.3.77, Michel **Georgin** f.p. de la naiss. de Sophie, sœur de Raphaël.

1968

Mariages : 10.12.76, Pascal **Payet-Gaspard** f.p. de son mariage avec Mlle Corinne Karcher, petite-fille de Léon **Karcher** (04), cousine de J.F. **Karcher** (68).

– 4.6.77, Alain **Toret** f.p. de son mariage avec Mlle Florence Brabant.

1969

Naissances : 13.4.77, Robert **Cohen** f.p. de la naiss. de sa fille Joanna.

– 3.4.77, Louis-Alain **Roche** f.p. de la naiss. de sa fille Marie-Odile.

– 22.4.77, Michel **Coisplet** f.p. de la naiss. de Sébastien.

1970

Naissances : 3.5.77, Didier **Gaffet** f.p. de la naiss. de sa fille Virginie.

– 22.11.76, Jean-Jacques **Raoul** f.p. de la naiss. de Milliau, frère de Gwendal.

1971

Naissances : 25.3.77, Jacques de **La Villéon** f.p. de la naiss. de son fils, François-Marie.

– 14.4.77, **Trucy** f.p. de la naiss. de sa fille Maylis.

1972

Mariage : 16.4.77, Jean-Pierre **Péronnet** f.p. de son mariage avec Mlle Blandine Bertaux, fille de **Bertaux** (39).

1973

Naissance : 5.5.77, Bernard **Terver** f.p. de la naiss. de son 2e enfant : Gilles, frère d'Olivier.

Mariage : 18.6.77, Michel **Chatain** f.p. de son mariage avec Mlle Françoise Peyre.

juillet

1902

Décès : 18.5.77, Mme Vve Emile Malgat.

1903

Naissances : **Pélissier** f.p. des naiss. de ses 19e (Simon Lautier, 21.4.77) et 20e (Cécile Pélissier, 19.5.77), arrière-petits-enfants.

1914

Mariage : 25.6.77, Maurice **Choisy** f.p. du mariage de sa petite-fille, Laurence Tenot, avec M. Loïc Armand.

Décès : 18.5.77, Nicolas **Cointe,** ing. P.C. cg HC.

1917

Décès : Fortuné **July** a la douleur de f.p. du décès de son épouse, le 28.4.77.

1919 Sp

Naissance : 14.3.77, Mme Joseph Durand-Smet f.p. de la naiss. de son 21e petit-enfant, Servane de Labrusse.

Décès : 20.4.77, Marc **Pernot,** Directeur hon. SNCF.

1919 N

Mariage : **Cesselin** f.p. du mariage de son petit-fils, Alain Gruhier, avec Mlle Virginie Chamagne.

1920 Sp

Décès : 15.5.77, Alfred **Le Bars.**

Jubilé Sacerdotal : l'Abbé Léon **Froidevaux** célèbrera son jubilé d'or sacerdotal le 3.7.77, en l'église de Bréaux St Sébastien, 14290 Orbec (Calvados).

1923

Naissances : 24.2.76, **Favier** f.p. de la naiss. de sa petite-fille, Nathalie Dreyer.

de **Valroger** f.p. des naiss. de ses petits-enfants : Timothée de Valroger, chez Gérard et Marie-Cécile, à Lexington (U.S.A.) ; Sabine de Calan, chez Odile et Hervé, à Versailles ; enfin, Lorraine de Joigny, chez Christiane et Jacques, à Paris.

1924

Décès : 22.4.77, Jacques **Brunschwig-Bordier,** Ingénieur général des Mines Int.cg, Président du Conseil d'adm. des Houillères du Bassin de la Loire.

1925

Mariage : 18.6.77, **Lejeune** f.p. du mariage de son fils François, avec Mlle Brigitte de Moissac.

Décès : de **Schietere** a la grande douleur de f.p. du décès, le 30.4.77, de sa femme née Cécile Villedieu.

1926

Mariage : 23.4.77, **Machard de Gramont** f.p. du mariage de son fils, Hubert, avec Mlle Katrine Le Manissier.

1927

Décès : Jean-Louis **Coilliot** a la douleur de f.p. du décès de son épouse née Jeanne Barlet, le 29.5.77.

1928

Naissance : **Monin** f.p. de la naiss. de son 6e petit-enfant, Patrick, fils de **Monin** (1959).

Décès : **Derrier** f.p. du décès de sa mère, le 11.5.77.

Peretti a la douleur de f.p. du décès de son épouse, le 18.5.77.

1930

Mariage : 18.6.77, Madame Ernest-Wilfrid Mahieux f.p. du mariage de sa fille, Anne, sœur de François **Mahieux** (67), avec M. Benoit Martin.

1931

Naissance : 30.4.77, **Convert-Lalanne** f.p. de la naiss. de son 4e petit-fils et 10e petit-enfant : Pascal Duverger.

1935

Naissance : 17.5.77, **Daumas** f.p. de la naiss. de son 7e petit-enfant, Martial Daumas.

1936

Mariage : Michel **Dhellemmes** f.p. du mariage de son fils, Bernard, avec Colette Kemlin, fille de **Kemlin** (39).

Naissance : **Duval** f.p. de la naiss. de son 12e petit-enfant, Charlotte Chomat.

Fiançailles : **Duval** f.p. des fiançailles de sa fille, Claire, avec Benoît Olivier.

1937

Mariage : 18.6.77, J. **Sauvanet** f.p. du mariage de son fils Christian avec Mlle Abella Verriez.

1939

Kemlin f.p. du mariage de sa fille Colette avec Bernard Dhellemmes, fils de **Dhellemmes** (36).

1940

Décès : Gilbert **Batsch** f.p. du décès accidentel en montagne de sa fille Marie, à l'âge de 19 ans.

1942

Décès : Elie **Lévy** a eu la grande tristesse de perdre sa femme, Viviane Lévy, le 16.4.77.

Henri **Meunier** f.p. du décès de son beau-père, Marc **Pernot** (1919 Sp).

1945

Naissance : 16.4.77, **André** f.p. de la naiss. de son petit-fils, Vincent Nicol, à Nouméa.

1950

Décès : Charles Rajsfus, père de **Rajsfus-Raffet,** est mort le 27.3.77, à Tel Aviv et a été enterré à même le sable, en Terre Sainte, selon la tradition millénaire.

1958

Naissance : 26.4.77, **Jamin** f.p. de la naiss. de Philippe, frère de Marie-Edith et Patrick.

1959

Naissance : **Monin** f.p. de la naiss. de son 3e enfant, Patrick, petit-fils de **Monin** (1928).

1962

Naissance : 24.5.77, Henri **Lorain** f.p. de la naiss. de son 3e fils, Mathieu.

Mariage : Pierre de **Lacroix de Lavalette** f.p. de son mariage avec Mlle Sylvie Ravail.

1965

Naissances : 14.2.77, **Marquer** f.p. de la naiss. de son fils, Yann, petit-fils de **Parfait** (42).

4.4.77, Dominique **Laferrère** f.p. de la naiss. d'Adélaïde, sœur d'Arnaud et d'Aurélien.

Décès : Dominique **Laferrère** f.p. du décès du grand-père de sa femme, Marc **Pernot** (1919 Sp).

1966

Naissance : 5.6.77, Philippe **Magnien** f.p. de la naiss. de Clémence, sœur de Sébastien.

(suite page 48)

petites annonces

Les petites annonces doivent toutes être adressées au secrétariat général de l'A.X. (17, rue Descartes, Paris (5e). Tél. 325.32.83, poste 320). Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05.
Sauf les offres et les demandes de situations pour les camarades qui doivent être adressées au Bureau des Carrières (12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 222.76.27).

Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais, calculé au moyen des tarifs portés en tête de chaque rubrique, la ligne représentant en moyenne 40 caractères, blancs et ponctuations compris. Mode de versement : par chèque bancaire ou virement postal à l'ordre de l'A.X. (C.C.P. 21 39 Paris). Quand les réponses doivent transiter par l'A.X. joindre, à la demande d'insertion, des timbres pour les retransmissions. Dans le cas où le paiement ne serait pas joint au texte, une taxe de 5 F sera comptée pour frais de facturation. Prière de rédiger sur des feuilles séparées les annonces destinées à passer dans des rubriques différentes.

Les petites annonces sont reçues chaque mois jusqu'au 5 pour parution le mois suivant. Passé ce délai, nous ne pouvons plus garantir une insertion dans la rubrique.

BUREAU DES CARRIERES

12, rue de Poitiers, 75007 Paris
Tél. 222.76.27 / Ouvert de 10 h à 12 h
(sauf samedi et sur rendez-vous

Fonctionnement du Bureau des Carrières

Baudrimont (35) est à la disposition des employeurs pour toute offre pouvant intéresser les polytechniciens.
Les camarades à la recherche d'une situation, même si cela n'a pas un caractère d'urgence, ont toujours intérêt à se faire connaître, en écrivant ou en téléphonant au Bureau des Carrières. S'ils le souhaitent, ils peuvent recevoir directement, et sans tenir compte des délais de publication, la liste des offres récentes disponibles au Bureau des Carrières.

Offres de situation
Tarif : 15 F la ligne

Le Bureau d'Information sur les Carrières est parfois sollicité par des organismes désintéressés recherchant la collaboration bénévole de camarades, en principe retraités. Se faire connaître à lui.

L'association Echanges et Consultations Techniques Internationales (E.C.T.I.) recherche, dans le cadre de la Coopération Technique Internationale, des ingénieurs experts bénévoles, en principe retraités, pouvant exécuter des missions non rémunérées, mais défrayées des frais de voyage et de séjour sur place. Les camarades intéressés peuvent obtenir tous renseignements en s'adressant à Borel (26), E.C.T.I., 23, rue de la Sourdrière, 75001 Paris, tél. 261.18.80 et 03.79 (n° AX 5983).

1° PARIS ET SES ENVIRONS

ACTIVITES BENEVOLES. – Un camarade qui a du temps libre à donner, ne serait-ce que deux heures par quinzaine, ou dont la femme et les enfants ont du temps de libre, est souvent embarrassé pour choisir : personnes âgées, aveugles, handicapés, prisonniers ?
L'Association ZACHEE, 3, rue Molitor (16e), s'est proposée de l'orienter. Appeler ZIEGEL (18) 525.79.26, même adresse.

N° 3 646. – Serti, Soc. de Conseil en inform. de gestion, rech. jeunes cam. débutants ou qq. ann. d'expér. profes., désirant se former ou se perfectionner dans les techn. liées à l'emploi de syst., temps réel, etc. Ecrire Schlumberger (48). Serti, 49, av. de l'Opéra Paris (2e). S'ad. Bureau des Carrières.

N° 5 843. – Imp. groupe industr. rech. une personnalité de tt premier plan (35 à 40 ans) ayant déjà brillamment réussi au sein d'un grand corps et désirant développer son goût d'entr. ds le cadre d'un groupe dynamique largement diversifié. S'adresser à Henri PHILIPPE, Cabinet EGOR, 5, rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. 266.14.00 sous la réf. n° 592.

N° 5 844. – Imp. Sté de Services rech. un excellent généraliste (30 ans environ) apte à maîtriser à terme tous les problèmes (commerciaux, techniques et industr. adm., financiers et humains) d'une petite entr. Poste d'avenir devant déboucher sur une Dir. régionale ou une Dir. de filiale. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 943. – STERIA, une des principales Stés de Logiciel informatique et d'organisation, accueillerait volontiers de jeunes ing. désireux d'acquérir une exp. approfondie ds la conduite des gdes réalisations informatiques. Ecrire à H. CANTEGREIL (54), 26, av. de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

N° 5 952. – Imp. Soc. matériaux et second œuvre bât. rech. Ing. confirmé, 28-32 ans, anglais courant, allemand souhaité, exp. de 5 ans ds le domaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 953. – Organisme semi-public rech. un Délégué aux relations industr., 55-65 ans, retraité ou en pré-retraite, mission 1 an ou plus, exp. de carrière industr., de préf. ds la recherche. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 954. – Imp. Soc. Bât. rech. Dir. Gal, environ 40 ans, très bonne exp. ds le secteur bât. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 956. – Imp. Soc. de distribution de produits industr. (métallurgie, mécanique, chaudronnerie) rech. Dir. des Ventes, 32-45 ans, anglais utile. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 957. – Imp. Soc. Télécom. rech. Dir. Etudes et Devpt, anglais nécessaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 958. – Professeur enseignt sup. rech. collaborateur temps partiel, retraité, moins de 60 ans, ayant fait carrière dans l'organisation, pour travaux variés. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 959. – Soc. Service, domaine nucléaire rech. son futur Dir. Gal., moins de 40 ans, anglais parfait, connaiss. nucléaires non indispensables. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 961. – Imp. Soc. Engineering rech. Ing. du Développement, rattaché à Dir. commerciale, 30-40 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 964. – Grande Banque privée rech. Dir. des Etudes, 35-45 ans, anglais apprécié, exp. de 4 ans au moins comme cadre informatique bancaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 965. – On rech. pour filiale à Paris gde banque internationale, Dir., 35-45 ans, anglais courant, exp. banque commerciale et exp. internationale. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 966. – Très imp. Gr. Fr. T.P.-Génie Civil, lutte antipollution, climatisation chauffage, rech. un « Conseiller en Energie », 30-38 ans, anglais courant, form. Business School souhaitée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 969. – Imp. Soc. fabric. produits destinés à l'industr. des composants électriques et électroniques rech. Ing. Commercial, 25-35 ans, anglais courant, bonne conn. en électricité. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 970. – Très grand Gr. International rech. Ing. en Chef Consultant, 30-36 ans, anglais courant, exp. plusieurs années ds le domaine de la ligistique. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 971. – Imp. Gr. Ingénieurs Conseils, rech. Ing. Conseil, 26-32 ans, anglais courant, 3 ans min. exp. ds entr. commerciale, industr., ou le Conseil, conn. les systèmes de gestion et techn. informatiques modernes, et si poss. exp. conseil généraliste. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 975. – Imp. Soc. Pétrolière rech. des Ing. Commerciaux. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 977. – Imp. banque internationale rech. Chargé de mission, débutant ou moins de 30 ans, anglais courant pour carrière de banquier international. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 979. – Transformateur de matière plastiques (CA. quadruplé en 4 ans, effectif 190) offre poste de Dir. Gal à Paris à Cam. 32-38 ans, ayant exp. sur le tas de Dir. d'atelier et/ou commerciale, et attiré par la P.M.E. indépendante. Adresser C.V. manuscrit + photo au Bur. des Car.

N° 5 981. – Cr. Intern. branche alimentation, rech. Ing. organisation production, 30-35 ans, 5 ans exp., méthodes, production, ou entretien en usine. B.T.E. ou équivalent souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 982. – Soc. Conseil de réputation internationale rech. **Pour ses div. Management et Marketing :** – un Ing. Gde Ecole, 27-28 ans, ayant 2 ans d'exp. en production – un jeune Ing. TP ou Ponts-et-Chaussées, ayant une exp. pratique du Bât. sur chantier.
Pour sa div. Gestion et Relations humaines : Un praticien des problèmes de personnel et des conditions de travail. Ing. de formation si possible, 30-35 ans, ayant vécu pendant 3 à 5 ans dans une Dir. du personnel et conn. bien le milieu industr.
Pour les faire participer à des missions de conseil de haut niveau au sein d'équipes pluridisciplinaires, dans une ambiance dynamique de profession libérale. Formation au métier de Conseil assurée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 984. – Imp. Soc. Fabric. mécaniques rech. Ing. débutant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 987. – Bureau d'études à vocation internationale (Société d'économie mixte) rech. pour seconder le Chef (X 41) de sa Div. « Etudes Urbaines », un Ing. d'une dizaine d'années d'exp. prof. centrée sur les problèmes de dévpt et d'aménagement urbains. Ce poste conviendrait à une personnalité désirant évoluer vers de larges respons., ayant acquis une exp. des pays en voie de dévpt et dont la disponibilité lui permettra de travailler soit à Paris, soit à l'étranger. La pratique de l'anglais est nécessaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 989. – Plusieurs Ing. Gdes. Ecoles ayant si possible qqs. années d'exp. sont recherchés actuellement par un Groupe spécialisé dans l'électronique de pointe. Ces postes sont à pourvoir très rapidement. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 992. – Imp. Soc. T.P. rech. Dir. grands travaux Génie Civil, 30-40 ans, exp. Dir. grands travaux. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 993. – Groupe international rech. Ing. Travaux neufs, 25-30 ans, anglais souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 994. – Groupe Opéra, conseils en organisation, formation et engineering, rech. pour son dévpt. Ing. débutants. Ecrire à MICHEL (31), Groupe Opéra, 8, rue de la Michodière, 75002 Paris.

N° 5 995. – Filiale groupe U.S. matériel électronique et informatique rech. Jeune Ing. commercial, exp. vente ds. ce domaine, anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 996. – Filiale Engineering imp. Gr. français rech. Dir. de Projet, 35-45 ans pour mettre en place et développer Afrique francophone réseau radio-télévision (noir et couleur). Anglais souhaité, résid. Paris, 1/3 déplacements. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 997. – Entreprise moyenne spécialisée ds Travaux souterrains cherche Dir. Gal. adjt., Ing. exp., ayant sens commercial et capacité de gestionnaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 998. – Imp. groupe pétrolier dispose plusieurs postes, débutants ou 1re exp., moins de 35 ans, anglais courant, domaines techniques, engineering et commercial. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 999. – Soc. Travaux Publics rech. Chef d'agence, 35-45 ans, spécialiste travaux routiers ou génie civil, exp. respons. agence de plus de 100 M chiffre d'affaires. S'adresser Bur. des Car.

N° 6 000. – Soc. Engineering rech. respons. Dept. Génie Civil, 35-50 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 6 003. – Grd. Etablissement Public rech. pour son service d'études un chargé de mission, 28-35 ans, ayant qqs. années d'exp. La pers. recrutée aurait en charge : la définition d'un programme d'études à orientation sectorielle et macroéconomique sur données comptables d'entreprises ; la conduite de ces études en coll. avec d'autres chercheurs et assistants de recherche. Qualification particulière en macroéconomie, compt. d'entreprise et informatique est indisp. S'adresser Bur. des Car.

PROVINCE

N° 5 967. – Très imp. gr. priv. d'assurances rech. plusieurs Conseillers d'Entreprise en Assurance, 25-35 ans, qqs années exp. de vente services ou produits à des Dir. d'entreprises. Formation assurée. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 968. – Soc. Trav. Pub.-Bât., centre Est France, rech. Dir. Adm. et Financier, 35-45 ans, anglais et formation Business School appréciés. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 973. – Imp. Soc. Industr. mécanique, implantée gde métropole régionale moitié Nord France rech. Dir. d'usine (3 000 p.), 40-45 ans, anglais et formation compl. gestion souhaités, exp. de 10 ans de Dir. d'usine de plus de 1 500 pers. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 980. – Soc. fr. de production d'équipements lourds rech. 2 Ing. d'affaires ayant qqs années d'exp. industr. et si possible une conn. de l'anglais. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 990. – Groupe international rech. pour l'Ouest de la France un Ing. méthodes/Chef de fabrication, plus de 30 ans, exp. min. de 5 ans en méthodes ou fabrication. S'adresser Bur. des Car.

N° 5 991. – Imp. groupe français rech., pour Marseille, Dir. dept. logistique et approvisionnements, 30-35 ans, anglais exigé, exp. commerciale. S'adresser Bur. des Car.

N° 6 001. – On recherche pour société fabricant du matériel de scierie à Bordeaux un Dir. Gal., environ 40 ans, exp. commerciale et de gestion globale. S'adresser Bur. des Car.

N° 6 002. – Imp. Soc. Fabric. mécaniques, ville centre France, rech. Chef du Dept. des Machines alimentaires, 30-40 ans, anglais courant, allemand souhaité, exp. de la transformation des produits alimentaires. S'adresser Bur. des Car.

3° ETRANGER

N° 5955. – Imp.prod. fr. de ferro-alliage spéciaux rech. pour son usine du Vénézuéla un Ing. de fabrication, débutant ou 1re exp. industr. S'adresser Bur. des Car.

N° 5960. – Soc. second œuvre du bât. rech. Dir. territorial, 30 ans, anglais courant, résidence au Koweit. S'adresser Bur. des Car.

N° 5962. – Imp. gr. industr. européen rech. le Dir. Gal. de sa filiale marocaine, plus de 35 ans, exp. de dir. d'une entreprise industr. S'adresser Bur. des Car.

N° 5972. – Soc. intern. T.P. Bât. rech. pour Arabie Saoudite, un Dir.de Projet, ing. civil des Ponts-et-Chaussées, anglais courant, exp. 10 ans ds le domaine, de préf. ds pays en voie de développement. S'adresser Bur. des Car.

N° 5974. – Soc. Angl. Consultants en Suisse rech. pour Afrique du Nord, Dir. de Projet informatique, anglais courant, 10 ans exp. ds hardware et software. S'adresser Bur. des Car.

N° 5976. – On rech. pour Ecole d'Ing., 50 km Alger, professeurs de mathématiques, physique, chimie et génie industriel, conditions intéressantes, en principe âge 30 à 40 ans, 5 à 10 ans exp. prof. S'adresser Bur. des Car.

N° 5978. – Le Ministère du Plan de l'Arabie Saoudite, à Riyadh, dispose de 10 postes divers, pour candidats de 28 à 50 ans, anglais courant. Contrat de 2 ans, renouvelable. Situation matérielle intéressante. Divers avantages. S'adresser Bur. des Car.

Demandes de situations
Insertions gratuites

N° 2 579. – Large exp. de conseil d'entr. dans domaines d'intervention et secteurs d'activité variées, recherches, négociations et mise en forme, conduite d'équipes de réalisation du changement. Cam., 33 ans, ENSAE, qualités d'animation et goût du développt, cherche responsabilités de direction, Paris ou province indifférent. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 580. – X, G.M., 50 ans, 13 ans d'industrie. Exp. diversifiée - technique, commercial et gestion - dans le domaine des biens d'équipement électromécaniques et électroniques, ch. poste responsabilité globale ou poste fonctionnel grande entreprise. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 581. – Cam. 55 ans, anglais, espagnol, 20 ans Dir. Sté Conseils en organisation et formation, 30 ans exp. organisation et gestion ind., engineering. dévelpt technique et commercial management, logistique, formation cadres et techniciens, réduction des coûts, redressement d'entr., systèmes de contrôle de gestion efficace, informatique « opérationnelle ». ayant eu résultats rapides sur rentabilité. dévelpt et climat social, rompu négoc. à haut niveau et pilotage d'équipes multidisciplinaires, ch. poste respons. DG ou conseil - résidence Paris + déplacements - accepte sit. temps partiel. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 583. – X, 36 ans, INSEAD, solide exp. commerciale, informatique et financière, étudierait tte proposition situation, basée à Paris. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 584. – X 35 en pré-retraite, spécialisé dans la gestion d'entreprises de travaux publics, industrielles et informatiques, lisant couramment l'anglais. rech. emploi à temps partiel comme conseiller en gestion, ou traduction anglaisfrançais d'œuvres littéraires. S'adresser Bur des Car.

N° 2 587. – X 61 - I.C.G. - Actuaire, parlant anglais et allemand, cherche responsab. administrative. financière, organisation, informatiqu-industrie, assurance ou crédit. Paris ou province ou étranger. Tél. 967.79.50.

N° 2 588. – X 64, Ingénieur de l'Armement (GM) exp. direction de projet système d'arme embarqué, informatique de gestion, organisation d'entreprise industrielle, préparation des décisions régionales en logement, équipement, transport, problèmes maritimes et télécommunications, rech. situation. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 589. – X 71, Ing. civil des Mines, marocain, cherche poste dans une entreprise opérant au Maroc. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 590. – X 52, G.M., cherche poste à respons. élevée dans secteurs mécanique ou électrique de préférence ; Paris ou province. Anglais et allemand courants. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 592. – 33 ans, X Civil Ponts, exp. études urbaines et maîtrise d'ouvrage d'opérations importantes; cherche poste de respons. de préférence dans le secteur de l'aménagement ou des travaux publics. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 594. – Camarade 56 ans cherche situation : statistiques, économie générale ou d'entreprise, éventuellement contrôle de gestion. Préférence Sud-Ouest. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 595. – X, 42 ans, solide exp. techn. commerciale et financière, rech. poste à respons. imp. dans groupe d'affaires. S'adresser Bur. des Car.

N° 2596. – Cam. 26 ans, 2 ans d'exp. industr. mat. de transport routier, dont 1 an en Grande-Bretagne, pour la réorganisation d'une filiale industr. Célibataire, anglais courant. Cherche situation à l'exportation : organisation, contrôle de filiales françaises à l'étranger (Amérique latine, Asie, Afrique). S'adresser Bur. des Car.

N° 2597. – Camarade G.M., 36 ans, exp. mécanique générale et informatique de gestion, cherche poste dans état major de direction d'un groupe industr. situé en province. S'adresser Bur. des Car.

N° 2599. – X, 40 ans, 6 ans de conseil en organisation et informatique, 8 ans de Dir. d'un Dept. technico-commercial dans une société multi-nationale étrangère, actuellement conseiller de direction, cherche un poste de respons. dans une entreprise importante. S'adresser Bur. des Car.

N° 2600. – X – GM (C.R.) 53 ans – 17 ans d'industr. de biens d'équipement d'électrotechnique. Exp. diversifiée technique – commercial-gestion. Dir. Gle. d'une filiale. Cherche poste de respons. globale de niveau élevé. Région parisienne de préférence. S'adresser Bur. des Car.

N° 2601. – Cam. 35 ans. 11 années d'exp. dans les T.P. dont qqs. années à un poste de Dir. en Afrique Noire, rech. poste de respons. au sein d'une équipe structurée et dynamique. Accepte déplacements en France ou étranger. S'adresser Bur. des Car.

N° 2602. – Cam. pleine activité, 25 ans exp. gros chantiers T.P. puis Dir. Gén. imp. Entr. Bât résid. mi-tps Paris et Midi, rech. préfér. Alpes-Marit. où Var, poste adjt P.D.G. pour le seconder par relations Paris + haut niveau (Ministères, administrations, Architectes, Dir. Gén.). Situation tps partiel envisageable. S'adresser Bur. des Car.

N° 2603. – X 67, Civil Ponts, 5 ans d'exp. en études et contrôle routiers et autoroutiers cherche poste d'étude ou dir. travaux dans soc. d'équipement ou de transport en France. Province souhaitée. S'adresser Bur. des Car.

N° 2604. – X 58, CPA, anglais conn. allemand, exp. diversifiée et approfondie en ingenierie secteur bât. (rech. et négociation des contrats, gestion, technique et coordination, prix), intéressé par gestion et ouvert au changement, cherche poste de respons. de préf. globale ou fonctionnel débouchant sur opérationnel. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 605. – Cam. 43 ans, dipl. univers. USA, solides connaiss. techn. financ. et gestion, large exp. des aff. internationales, rech. poste à respons. élevée ds. groupe à activité internat. secteur industr. ou bancaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 606. – X Télécom. MBA (INSEAD 77), 32 ans, exp. d'étude et réalisation de systèmes électroniques dans une gde. multinationale, étudiera tte proposition pour un poste à respons. France ou étranger. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 607. – X, 44 ans, solide exp. du dévept. d'activités ds des domaines variés, en particulier techniques de constr., marketing industr., études économiques, y compris à l'exportation. Habitude de conception et d'animation d'équipe. Cherche poste de respons. fonctionnelle ou opérationnelle basé Paris de préférence. S'adresser Bur. des Car.

AUTRES ANNONCES

Secrétariat général de l'A.X.
17, rue Descartes, 75005 Paris
Tél. 325.32.83 – Poste : 320

Demandes de situations
8 F la ligne

N° 671. – Neveu cam. ESE, 35 ans, exp. 13 ans infor. logiciel et matériel, temps réel, mainten. et rés. télécom. pratique conception et contacts constructeurs-utilisateurs, anglais lu et parlé, cherche sit. domaine projets ou avant-vente. Ecr. A.X.

N° 672. – Cadre tech. comm. 27 ans, fils cam. (40) Math. Spé. Marié 2 enf., 3 ans exp. en Amérique latine. Industrie auto et mécan. aluminium. Très actif, parle anglais, espag., portugais, allemand. Cherche situat. resp. atelier et/ou commercialisat. France, Europe, Médit., Amérique latine. (61) 81.43.83 ou A.X.

N° 673. – Sœur cam. célibataire 53 ans, cherche pste secrétariat. Mlle R. Pédrini, 12, rue d'Armaillé, 75017 Paris. Tél. 754.56.75 après 20 h et samedi, dimanche.

N° 674. – Cadre haut niv. (lic. philo, droit, sciences po) large expér. PME, aisance dans contact hum., rech. respons. soit de conseil marketing, gestion PME et PMI, soit de formation animation, perfection, cadres ou équipes commerciales. Hamel CIC domaine de la Motte Bel Air 41 220 St Laurent des Eaux.

N° 675. – Cam. recom. Doct. Ing. Sciences Eco, 27 ans, boursier CNRS depuis 74, fort. mot. goût du contact, rech. sit. débouchant sur activ. diversifiées (études, org. et négoc.) préf. Paris, dépl. prov. et étr. possible. Tél. 270.66.27. D. Ruimy ou écr. A.X.

N° 676. – Mère X.72, Vve 49 a. fonc. PTT, ferait garde enfants, pers. âgées ou malades, Paris. Tél. 229.55.97.

N° 677. – Cous. cam. 30 a., exp. éduc. enf. attardé restauration de classe, excel. prés. parl. all., cherche situat. av. pour mettre en val. gde fac. contacts hum. et adapt., dynam. (serv. pers. par ex.), préf. région N. ou E. écr. A.X.

Locations
Tarif : 15 F la ligne

N° 1 438. – BANYULS, cam. loue app. 4/5 pers. vue, terrasse s.o. barbecue. Tél. 930.27.38 après 22 juin.

N° 1 439. – SERRE-CHEVALIER, vacances d'hiver et été, appts tt cft à la semaine, au mois, à la saison pour 3 à 9 personnes. Tél. heures de bureau 225.73.90.

N° 1 440. – A louer meub. juil., août, sept. Maison ds gd jard, MONT-ST-AIGNAN (3 km Rouen) 3 ch. sal, s. à m., bur, gde cuis. Tél. 74.16.79.

N° 1 441. – PORTUGAL, ravissant 2-3 p. meublé 6e étage, imm. neuf, soleil, vue sur mer Estoril (plage près Lisbonne), à louer par périodes de 15 j ou plus. Répondre A.X.

N° 1 442. – Loue studio 30 m² sur jard. cft, 800 F tcc (15e). Tél. 577.83.11

N° 1 443. – CAP D'AGDE Sablotel Nxxx loue 1er au 15 juin, studio 2 + 2. Tél. (93) 89.25.91.

N° 1 444. – Cam. loue AUTEUIL 4 p. 100 m², tt cft, à partir du 1er juillet. Tél. 828.36.68.

N° 1 445. – DEAUVILLE, cam. loue Marina meubl. équipée 7/8 pers. parfait état sol. vue mer, août 6 000 F. Tél. 727.93.34 midi ou soir.

N° 1 446. – GARDE-FREINET (Var), Mais. indép. 5 pers. Juin 1 500, juil. 2 000, août 2 000, sept. 1 000. Tél. 94.43.60.18.

N° 1 447. – 16e ch. indép. ch. cent. rez-de-ch. dche, tél. libre 1/7. Tél. 647.81.32 ap. 19 h.

N° 1 448. – LA BAULE, loue studio, s.d.b. cuis., terrasse, 100 m plage, 3 pers. mois de juillet. Tél. heures de bureau (40) 60.70.47, poste 316.

N° 1 449. – MERIBEL-MOTTARET 1 700 m, loue août appart. neuf 56 m², 6 personnes, plein sud balcon 15 m², bordure du parc de la Vanoise. Tél. 343.92.60.

N° 1 450. – A louer août, sept., maison de campagne (cuisine, séjour rustique, 2 ch., s. de b.), en pleine nat. boisée, 10 m mer Baie de Douarnenez. Ecr. M. Le Page, Le Grannec-Cast, 29150 Chateaulin ou tél. 86.12.83 Cast.

N° 1 451. – NEUILLY-BAGATELLE, cam. loue jolie ch. indépend. s. de douche, libre à partir du 1er juillet. 650 F toutes ch. comprises. Tél. Dreyfuss 924.54.57.

N° 1 452. – NICE Cimiez à louer juillet villa 6 pièces, tout confort, garage, grand jardin. Tél. 727.25.72.

N° 1 453. – MORBIHAN, 1er au 22 août, maison récente, gd séjour, 3 ch. gd jardin, vue exc. Tél. 955.08.37 soir.

N° 1 454. – Belle-fille cam. loue 13e dans ap. belle chambre avec douche privée. Poss. cuisine. A partir du 1er sept. 500 F. Tél. 588.66.34.

N° 1 455. – A louer, belle ch. meublée avec cuisine équipée douche, rue calme près métro Monge. Tél. 331.12.32 après 19 heures.

N° 1 456. – Louons mais. calme simple 6 p. jard. 90 km O.Juil-A. ens. Tél. 705.18.54.

N° 1 458. - SAVOIE 1550 m cam. loue Juil. Août app. TT. cft - pers. Tennis, piscine, équitat. Tél. 907.51.54 après 18 heures.

N° 1 459. - CHAMONIX-Majestic app. meub. 2 p. + 1 pte 5/6 p. Loc. Quinz., mois évent. Juillet Ecr. Kipfer le Majestic 74400 CHAMONIX

N° 1 461. - Bocage Normand 30 km CAEN maison rest. tt confort. Jardin 5/6 pers. location Juillet-Août par quinzaine ou mois. Tél. 16.31.81.82.84.

N° 1 462. - Métro RIQUET cam. loue studio libre août 25 m², 6e ét., imm. 75, tél. park. s.deb. cuis. équipée, ch. c. très clair 900 + 150 F ch. écr. Paillusseau 9, R.Maréch. Juin 89700 Tonnerre.

N° 1 463. - Le MOURILLON-TOULON, à 50 m. plage, lux. 2 p. pour 2/3 pers. avec ch. liv, entr, s.de b. w.c. cuis. équipée, terr. plein sud avec stores meubles jardin, à louer 1 600 F Août, 900 F. Sept. 900 F. Oct. Ecr. A.X.

N° 1 464. - Cam. loue app. 3/4 p. s.de b. cuisine, tél. meublé métro Trinité Tél. 874.82.60.

N° 1 465. - 15ème gd stud. neuf balc. sud s/-jard. cuis. équipée, s.de b. Tél. cave. 027.06.56.

N° 1 466. - Ht VAUGIRARD 5 p. 100 m² gd calme im. 72. 2 600 F + ch. Tél. 531.66.12.

Recherche d'appartements et échanges

Tarif : 15 F la ligne

N° 775. – Cam. achète appart. 6 p. de classe. Tél. 555.44.95.

N° 776. – Cam. muté été, louerait appart. ou villa 4-5 p. PARIS ou banl. calme souh. Ecrire Dauphin, 43, r. Vignes 57100 Thionville.

N° 777. – Cam. désire louer à partir juil. août ap. 4-5 p. non meublé PARIS. Tél. loyer 2 000 F. Tél. soir 583.65.86.

N° 778. – Cam. ch. location non meublée 4-5 p. PARIS 5e (près St-Médard). Tél. soir 336.42.28.

N° 779. – Cam. cherche maison dans site agréable, Nièvre, Côte-d'Or ou Saône-et-Loire. Constr. anc. bon état, sur terrain 1 000 m² minimum comprenant au moins gd séj. 3 ch., si possible dépendances. Tél. 283.81.96 ou écrire A.X. qui transmettra.

N° 780. – Cherche locat. vide longue durée maison de campagne, cft. Tél. 120 km maxi Paris. Tél. 520.23.18.

N° 781. – Fille cam. cherche louer 2 p. cuis. s. de bains. PARIS préf. 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e. Tél. 605.68.44 soir.

N° 783. – Cam. achète app. 4 p. 80 m² env. imm. anc. Tél. POR.68.64 et AUT.82.12.

N° 784. – Fille cam. cherche louer BESANÇON ou rayon 10 km, app. ou pav. meublé ou non, living + 2 ch., cft pour 8 à 12 mois, à partir juil. août 1977. Ecrire A.X.

N° 785. – Echange tte propriété NICE quart. résid. app. 3 p. gd stand. 90 m² (cave, jard, park.) contre PARIS 5e, 6e, 7e, 15e, 16e, 17e. app. 4-5 p. Tél. 566.70.01.

N° 786. – Cam. recherche pour sa fille étud. NEUILLY à compt. 1.10.77. chambre, c. toil. Tél. 027.50.75.

N° 787. – Vve cam. cherche pour oct. app. clair, calme, confort, 90 m² min. 7e ou limitr. loc. ou achat. Ecr. AX qui transm.

N° 788. – Petite-fil. cam. étud. médecine Paris, tr. sér. dont parents mutés étranger, rech. loc. chambre ds famille pour année univers. 77-78. Tél. offre 722.78.97 ou 069.43.50.

N° 789. – Cam. ch. louer studio meublé Paris max. 1 000 F/mois à part. sept. s'adr. AX.

N° 790. – Sœur cam. étud. méd. cherche achat ou loc. app. 3/4 p. Pales, Paris rive gauche. Ecr. Guéguen, 7, r. Elie-de-Beaumont, 14000 Caen.

N° 791. – Urgent quartier Bon Marché ch. loc. ou ss. loc. 2/3 p. tt cft, tél., 1er ét. ou asc. Tél. 548.90.00.

N° 792. – Cam. cherche locat. studio ou 2 p. Paris (16e) pour pet.-fils poursuivant ét., à partir sept. 77. Location garant. pour an. scolaire 77-78. Ecr. Wallut, 16, av. Gde-Bretagne, 69006 Lyon.

Ventes d'appartements et de propriétés

Tarif : 15 F la ligne

N° 1 082. – VERSAILLES, vds ap. 104 m², log. 11 m² pl. sud séj. 37 m², 3 ch. cuis. pend. amén. tt cft, cave, 2 park. rés. stand. commerce, gare, 480 000 F + CF. Tél. 950.83.51.

N° 1 083. – Cause départ cam. vend gd appart. 9 p. au 10e et dern. étage à MEUDON-LA-FORET, sal. s. à m., 7 ch. 3 s. de b. cuisine, ling., 2 séch., 2 caves, 3 park. éventuel. séparable en 2 app. indépendants. Tél. 631.68.56 ap. 18 h et week-end.

N° 1 085. – Cam. vend PARIS (5e) (près St-Médard) app. 3/4 p. 83 m², 4e ét. ascenseur, 480 000 F. Tél. le soir 336.42.28 ou bureau 566.22.25 Rousseaux (55).

N° 1 086. – Cam. vend studio centre NICE, s. de b., kitch. 24 m², Rigail, 9, bd Morland, 75004 Paris. Tél. 277.15.70, p. 407 ou 514.

N° 1 087. – A.-J. Bryden (64) vend appart. grand stand. Front de Seine, 90 m², parking et cave. Prix intér. Tél. soir ou week-end 734.47.05.

N° 1 088. – SERRE-CHEVALIER, été-hiver, X. vend app. jamais habité dans maison ancienne rest. situat. excep. près des pistes soleil, duplex, chem. cuis. aménagée, 2 ch. 2 coins montagne, chauf. électrique 350 000 F. Tél. après 20 h (1) 222.91.82.

N° 1 089. – MEUDON-BELLEVUE, cam. vend 3 p. 75 m² avec loggia + cave + parking couvert dans résidence récente (1972), gd standing à côté du bois. Prix : 380 000 F. Tél. pour visite OBS.42.07 soir et week-end.

N° 1 090. – NEUILLY St-James, cam. vend beau 6 p. 175 m², 4e étage, calme, plus 2 chambres serv. box. Libre fin juin. Ecrire A.X.

N° 1 091. – Nièce cam. vend app. angle récent 4/5 p., 39, av. Clichy (17e), cuis. équipée, plac. dressing, tél, asc. park. sous-sol. Tél. 387.06.95 après 20 h.

N° 1 092. – Paris (1er) TUILERIES, cam. vend beau 3 p. 95 m² tout confort, tél., très bon état, 1er étage s/rue calme. Jannes, tél. 280.67.39, poste 441.

N° 1 093. – ST-CLOUD, cam. vend app. 1974 sud s/parc 90 m², double living, 2 ch. 1 s. de bains, 1 s. de douche, park., téléph., cuisine équipée. 500 000 F. Tél. 602.98.65.

N° 1 094. – PALAISEAU : vendre ou louer 3 p., tél. tt conf. Tél. (61) 87.60.47 Benac Salles/Garonne 31390 Carbonne.

N° 1 095. – 300 km Paris, par. X v. mais. neuve 300 m² parfait état, ensoleillée, belle vue entourée beau jard. avec gds arbres. Prix province. Tél. (54) 37.20.84.

N° 1 096. – BRENNE rég. chasse pl. campagne vue sur étang, terrain 4 150 m² belle vue, eau, électr. 1 km autre étang aménagé voile vendu par par. X. 60 000 F. Tél. (54) 37.20.84.

N° 1 097. – A vendre rég. FONTAINEBLEAU, 50 km Paris autoroute, ds splend. parc 20 ha le seul app. 4 p. 90 m², 2 ch, 2 bains, tél., vaste balcon ensol. gd conf. gd stand. piscine, ten. ts services ménagers blanchis., restaurat., médicaux assurés sur place et fonction. parfait. Tél. Huet 602.35.82 matinée ou après 18 h. Après 1er juillet, 602.52.00 h. bureau.

N° 1 098. – Paris AUTEUIL, cam. vend appart. 4 p. 80 m² terrasse 8e étage, soleil. Possib. box. Tél. BAG.76.64.

N° 1 099. - Père cam. cède terr. à bâtir 3 000 ou 12 000 m² planté pins 200 m. plage Dinan pr. MORGAT GALLAND 926.97.41. 20 h - 21 h 30.

N° 1 100. - Front-de-Seine Tour Perspective 18e ét. 2 p. 60 m² cuis. ent. équipée, cave, park. tél. 380 000 F. Ecrire A.X.

N°1 101. - Cam; vd app. 1974 sud s/parc 90 m² double liv. 2 ch. 1 s. de b. 1 s. douche, park. téléph. Cuisine équipée 500 000 F. Tél. 602.98.65.

N° 1 102. - LA PLAGNE vend au 10e de l'Everest 2 p. meublées + bains + w.c. + cuisine. Tél. 527.59.44.

N° 1 103. - Cam. vend son app. VENCE ens.-mod. limite bourg et camp. 4ème ét. 3 p. CUISINE S.de b. 95 m² belles vues pays, mer. Ecr. Bachet Pont Royal Av. Matisse 06140 Vence.

1 104. - PARIS (13e) ds imm. récent très belle vue cam. vend app. 3/4 p. 84 m² bien décoré cft, cave, park, tél. 583.89.31 matin.

N° 1 105. - SCEAUX vd libre 2 p. 54 m² dans parc., sol, calme, verdure prox. métro parking tél. Prix : 250 000 F Tél. 350.04.03.

N° 1 106. - St JEAN de MONTS vend villa front de mer 6 ch. faisant 2 app. garage 300 000 F. Tél. (51) 38.51.73.

N° 1 107. - Parents cam. vend 2 p. tt cft entièrement aménagées avec loggia quartier Défense 5 m. R.E.R. prox. centre comm. Possib. reprise CF. Tél. 775.37.44 après 20 h.

N° 1 108 - 25 mn de Paris, autoroute A.4, vends direct. propr. sur beau jard. de 3 000 m² Tél. avant 14 h. 636.54.79.

N° 1 109 . - Par. cam. vendent 12ème app. 6p. 153 m² + 37 m² terrasses, 2 s. de bains, 2 w.c. une chambre de bonne, 3 caves, Imm. pier. de taille tél. 347.12.21.

N° 1 110. - Par. cam. vend MONTMORENCY gde villa 6/7 p. tt conf. sur terr. arborisé 1 500 m² tél. 964.59.57 de préf. 12 h à 14 h.

N° 1 111. - Fille cam. vend PARIS 16ème Auteuil app. 210 m², 8 p. 1er ét. Gd standing 1 300 000 F. Tél. 647.84.49.

N° 1 112. - ILE-de-RE Les Portes vends terr. à bat. 4 300 m² à 200 m plage bois de Trousse-Chemise Renaud 23, Cours A. Briand 69300 Caluire.

Achats et ventes divers

Tarif : 15 F la ligne

N° 409. – Vends bas prix cause démén. 2 cabr. Louis XV Aubusson, s. à m. moderne amboine verni. ensemble cosy armoire studio noyer, lave-vaiss. Lincoln, mach. à laver linge Viva, canapé convertible en lit 2 places. Tél. 227.35.43.

N° 410. – Vends parking près Pte-d'Ivry. Tél. 293.57.53 et 548.34.33.

N° 411. – Cam. (II) vends place parking 2e s. sol immeuble Inno 35, r. du Départ face gare, tour Montparnasse. DAN.41.37.

N° 412. – L'A.X. recherche pour sa biblioth. l'Histoire de l'Ecole Polytechnique par A. Fourcy, édition 1828. Tél. 633.74.25.

N° 413. – Cam. Régie Renault vend R 16 TL nov. 75. 28 000 km. Très bon état. 17 000 F. Tél. 460.46.19.

N° 414. - Occ. état neuf divan 2 pers. avec dosseret et roulettes Tréca super pull. Tél. 547.55.13. avant 8 h 45 matin.

N° 415. - Pour ses trav. sur l'X. Clerget (24) serait désireux acquérir 1 exemp. du livre de Gaston Pinet (1864) et de Fourcy. S'adres. A.X. ou téléph. JAS. 93.44.

Divers

Tarif : 15 F la ligne

N° 409. - Cam. fils neveu cousin cam. ayant enfant handicapé mental recomm. Assoc. Sport et Loisirs des handicapés des Yvelines animé par jeunes bénévoles qui créent mais. de vacances Normandie et cherchent souscripteurs de parts SCI ou dons - minim. 250 F. - pour compl 300 000 F déjà recueillis ; urgent. Ecr VILLEPELET 16, r. Lamartine La-CelleSt-Cloud 969.54.02. Merci.

Annonces industrielles et commerciales

Tarif : 25 F la ligne

N° 321. – Cam. (45) recom. vvt tapissier profession. fbg St-Antoine, tr. conscienc. tous travaux anc. et mod. pr Particul. et entrepr. Théra et Demanche 20, r. St-Nicolas PARIS. DOR.49.49. Cond. spéc. aux X.

N° 322. – Silvy (31) Direc. gal Monvoisin et Vincent peut traiter tous vos problèmes d'assurances : auto, incendie, responsabilité civile, vie, risques, industriels, 101, bd Hausmann PARIS 8e. ANJ.84.20 (24 lignes).

N° 323. – Décoratrice aménag. appart. décoration intérieure. Devis gratuit. 775.91.49.

N° 324. – CANNES : villas, terrains, appartements. Yves Pelloux les vend depuis 30 ans. Murs commerciaux loués 8 % brut. Résid. Grand Hôtel 45, Croisette. 38.56.56.

N° 325. – L'ISLE-ADAM : villa dans parc Cassan, séjour, feu ouvert, s. à m., cuisine, cellier, 4 ch., s. de jeux, combles aménagés, 2 s. de b., garage, terrasse, jardin, terrain 790 m², tennis, piscine, communs privés. 460 000 F. C.F. Tél. (77)53.91.43.

N° 326. – Cède Sté près LYON 2 500 000 F CA forte rentab. croiss. rapide 8 pers. Prix 1 400 000 F (Brev. + bât. 1 000 m²). Ecr. M. Pupier, la Passardière 38200 Vienne.

N° 327. – Epouse cam. propose placement original, discret, à haute rentabilité. Tél. 770.77.28.

L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

a créé et organisé un diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion

D.E.S.S.
« FONCTION PERSONNEL »

diplôme national du 3e cycle s'adressant à des responsables de haut niveau qui continuent à mener une activité à plein temps.

Cet enseignement prépare à une meilleure maîtrise des problèmes actuels de management de la Fonction Personnel dans toutes ses dimensions et dans une perspective interdisciplinaire appliquée : relations industrielles, gestion prévisionnelle du personnel, économie générale du travail, emploi et économie des salaires, analyse et organisation du travail, droit social de l'entreprise, développement des organisations.

Pour tous renseignements, s'adresser à

I.A.E.
162, rue Saint-Charles, 75015 PARIS
Tél. : 578.61.30 et 91.16
(Bureaux fermés en août)

Jean-Marc Choukroun (63), dirigera l'établissement que la société Traductor, dont le P.D.G. est **Serge Raffet** (50), vient d'ouvrir à Toronto.

La Jaune et la Rouge (février/mars 1977)

A Toronto, comme à Montréal, comme à New York, comme à Paris

des gens qui prennent au sérieux les problèmes de traduction

traductor

Le spécialiste international de la traduction

Paris
2, rue René Bazin 75016
Tél. 525.17.69 - Télex 630061

New York
Translation Company of America
500 5th ave New York
N.Y. 10036 U.S.A

Montréal
Compagnie Nord-Américaine
de traduction
620 Cathcart suite 621 Montréal
Qué Canada

Toronto
3, Church Street
Toronto, Ont. Canada
M5E 1 M2

A votre service 12 mois sur 12

CARNET POLYTECHNICIEN (suite)

1967

Mariage : 23.4.77, Jacques **Fimbel** f.p. de son mariage avec Mlle Chantal Mabillotte.

1968

Mariage : 30.4.77, Bernard **Cornut** f.p. de son mariage avec Scheherazade Hassan, à Paris et à Baghdad.

1970

Naissances : 9.5.77, Patrick **Goudou** f.p. de la naiss. de sa fille Marianne, sœur d'Alexandre.

26.5.77, François **Tichit** f.p. de la naiss. de son fils, Alain, frère d'Olivier.

Industriels... votre usine dans le bassin minier

Dans une région à vocation européenne et de tradition industrielle

750 hectares de terrains industriels immédiatement négociables

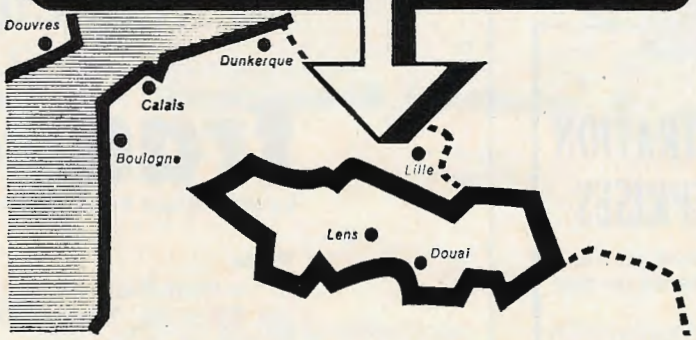

Industriels...

En cumulant les avantages accordés
par l'Etat et éventuellement les collectivités locales
par la C.E.C.A. (études économiques et techniques, prêts de capitaux).
par les Houillères et le Groupe des Charbonnages de France
(cessions de logements, assistances diverses, formation de personnel, et le cas échéant, concours financiers)
vous réussissez les conditions les plus favorables à votre nouvelle implantation.

Service d'Accueil des Implantations Industrielles
Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais
20, rue des Minimes–59505 Douai cédex–Tél. : (20)88.31.11

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Directeur de la publication : Louis d'ORSO
Commission paritaire 26 757 - Imprimerie de Persan - Beaumont

Salev pense antipollution...

Tous les chariots Salev jusqu'à la capacité de 6000 kg peuvent être livrés pour fonctionner au gaz GPL. Outre le prix d'achat moins élevé qu'avec les autres sources d'énergie, ils présentent l'avantage de ne pas émettre de fumées ni d'odeurs et beaucoup moins de gaz polluants que les autres thermiques.

Chariot de 2000 kg au gaz

mais aussi ... sécurité

Tous les chariots Salev à partir de 2000 kg sont équipés du " mât à visibilité totale " qui facilite beaucoup le travail du cariste. Assis dans l'axe du chariot, ses manœuvres sont beaucoup plus précises et son champ de vision plus ouvert. Enfin, dans le cas où le chariot doit être équipé d'une cabine, sa position dans l'axe est beaucoup plus confortable.

SALEV

28, rue Escudier
92102 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél. : 605.64.40 – Télex : 270.412 F

Chariots de toutes capacités thermiques et électriques.

Nom _____

Firme _____

Activité _____

Adresse _____

Tél. _____

Bon, pour une documentation, à retourner à Salev.

43 N

holding industriel d'un ensemble international

Cinq sociétés principales et leurs filiales implantées dans le monde entier

PENARROYA
Plomb - Zinc - Argent - Germanium - Cadmium - Alliages et dérivés

LE NICKEL - SLN
Ferro-nickels - nickel affiné et dérivés

MOKTA
Uranium - Fer - Manganèse - Produits divers non métalliques

COPPERWELD (U.S.A.)
Tubes spéciaux - fils bimétalliques - aciers alliés

MINEMET
Holding commercial des sociétés de négoce du groupe

*

Deux filiales scientifiques et techniques

MINEMET RECHERCHE
Recherche minéralurgique et métallurgique

TECMINEMET
Ingénierie

IMETAL 1, boulevard de Vaugirard 75751 PARIS CEDEX 15 Tél. 538.52.33 Télex 200926